



**ROYAUME DE BELGIQUE**

***4<sup>e</sup> rapportage au Parlement  
concernant le  
Troisième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2017-2021)***

**2020**

## TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	3
2. Principales réalisations.....	4
3. Matrice de rapportage par objectif.....	8
OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international .....	8
OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité .....	27
OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles.....	52
OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux processus en matière de conflit, de paix et de sécurité.....	68
OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité .....	79
OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN.....	86
4. ANNEXES .....	88
Annexe 1: Abréviations .....	89
Annexe 2: Documents concernant l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité.....	92

## **1. Introduction**

Le ‘Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021)’ continue la bonne pratique des rapports au Parlement, entamée dans le Plan d’Action (PAN) précédent. Ce rapportage constitue aussi bien un instrument permettant aux départements concernés de contrôler leurs propres progrès qu’un moyen d’informer la population (représentée en premier lieu par le Parlement et la société civile) au sujet des actions prévues et réalisées. Ce rapportage au Parlement répond également au point 2 de la résolution 5-665/5 de la Commission des Relations extérieures et de la Défense du Sénat, qui exige que le Parlement soit tenu informé des progrès réalisés.

Le rapportage suit la structure du troisième PAN. Il est subdivisé selon les 6 mêmes objectifs et reprend les 37 lignes d’action. Pour chaque ligne d’action, nous indiquons, pour les indicateurs mentionnés, les actions qui ont été réalisées, et ce par département concerné. Pour certaines actions communes, les informations relatives à différents départements ont été regroupées afin d’éviter au maximum les répétitions inutiles.

Les indicateurs repris dans le PAN et dans le présent rapportage tiennent également compte des indicateurs de l’UE et de l’ONU relatifs à la résolution 1325 qui concernent les actions des États-Membres.

Ce rapportage contient des informations relatives à la période janvier – décembre 2020.

Une liste des abréviations est jointe à l’annexe 1, ainsi que des références aux documents relatifs à la thématique Femmes, Paix et Sécurité en annexe 2.

## 2. Principales réalisations

Comme l'indique la matrice de rapportage au point 3, la Belgique a mené, en 2020, toute une série d'actions visant à soutenir la thématique 'Femmes, Paix et Sécurité'. Afin de donner une idée des actions réalisées, ce point énumère quelques exemples, présentés par objectif.

### **Objectif 1 : Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international**

En 2020, la Belgique a continué d'assurer le suivi de plusieurs instruments ayant pour objet les droits des femmes. Dans le cadre de Commission de la Condition de la Femme, notre pays a plaidé avec conviction en faveur d'un texte fort et progressiste concernant le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et de la Plateforme de Beijing, mettant entre autres l'accent sur les droits humains et portant attention aux défis futurs et au rôle important de la société civile.

La Belgique a systématiquement placé les droits des femmes au premier plan des différentes sessions du Conseil des Droits de l'Homme (CDH). Ainsi, notre pays était co-sponsor d'une résolution relative à la promotion et la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles dans les situations de conflit et de post-conflit à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du CSNU (2000). Dans ce contexte, la Belgique a notamment défendu avec succès l'inclusion d'une référence au rôle important de la société civile pour l'agenda 1325, ainsi que l'importance du dialogue avec la société civile et les organisations de femmes. La Belgique a formulé des questions et/ou des recommandations sur les droits des femmes dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) concernant les pays suivants : Arménie, Bulgarie, Croatie, États-Unis d'Amérique, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Îles Marshall, Kenya, Kirghizstan, Laos, Liberia, Libye, Malawi, Maldives, Mongolie, Panama, Turquie et Suède. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Belgique avait un profil actif et faisant autorité en matière de promotion de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS). L'accent était mis sur l'intégration de la dimension de genre et la mise en œuvre de la résolution 1325 et des résolutions de suivi sur le terrain.

La Belgique a participé à l'événement virtuel '*Beijing+25: Realizing Gender Equality and the Empowerment of All Women and Girls*' de la *Commission on Narcotic Drugs* en de *Commission on Crime Prevention and Criminal Justice*.

En Guinée, une étude est en cours pour « le développement d'un plan stratégique multi-acteurs pour la promotion des droits sexuels et reproductifs » visant à améliorer et à faire appliquer le cadre législatif et réglementaire de la santé sexuelle et reproductive (SSR) y compris les violences basées sur le genre (VBG) en Guinée. Au Mozambique, une nouvelle coalition de volontaires a été mise en place en décembre 2020, à laquelle BE contribue afin de donner plus d'importance à l'égalité des sexes, aux VBG, à l'autonomisation ainsi qu'aux femmes, à la paix et à la sécurité et de s'engager de manière constructive avec le gouvernement sur ces aspects sensibles, notamment dans le contexte de l'accord de paix récemment signé, les situations de conflit armé qui s'intensifient dans le centre et le nord du Mozambique et dans le cadre de l'augmentation de la violence liée au genre dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

## **Objectif 2 : Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité**

En Belgique, le soutien de la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming s'est poursuivi, notamment par le biais de la participation à des groupes de travail et à des réunions bilatérales. L'aspect de genre a été intégré dans plusieurs formations de base et continues. Toutes les ambassades et missions belges ont été informées tout au long de l'année de la politique belge en matière de droits des femmes et de l'importance de l'intégration de la dimension de genre. En tant que priorité de la politique étrangère belge, la dimension du genre a été prise en compte lors de la détermination de la position belge dans les forums multilatéraux (CDH, AGNU, CSNU, UA, et autres), dans le contexte de l'Union européenne et lors de réunions bilatérales. La Belgique a participé à divers événements sur l'égalité des genres et les droits des femmes, comme le side event de Tana Forum (19-24/10/2020) : « *African feminist considerations for the African Continental Free Trade Area (AfCFTA)* ». Au Mozambique, le poste plaide pour qu'une plus grande attention soit accordée à l'égalité des genres auprès des HOC, des HOM, de la *Development Coordination Platform (DCP)* et aux dialogues avec le gouvernement mozambicain sur les droits de l'homme, les droits des femmes, l'égalité des genres, les situations de conflit armé dans le centre et le nord du Mozambique, le processus de paix et la mise en œuvre du programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration. De même, le poste plaide pour qu'une attention particulière soit accordée à la question de l'égalité des genres dans les initiatives Team Europe et le nouveau programme EUDEL (2021-2027). C'est pourquoi le poste de Maputo est activement impliqué dans la « *Gender Coalition of the Willing* » afin d'être une force motrice et un chien de garde pour l'intégration de l'égalité des genres dans toutes les interventions et les dialogues avec le gouvernement mozambicain.

## **Objectif 3 : Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles**

La Belgique a continué l'élaboration du nouveau Plan d'action national contre la violence basée sur le genre. La Conférence Interministérielle Droits des Femmes se concentrait sur la violence basée sur le genre en 2020. En octobre 2020 le séminaire en ligne « Une présentation du modèle belge des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles » a été organisé.

La Belgique a soutenu le Fonds multipartenaires pour la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits (*Conflict-Related Sexual violence Multi-Partner Trust Fund*) avec une contribution à hauteur de €300.000, dont €150.000 pour l'Action de l'ONU contre les violences sexuelles en temps de conflit (*UN Action against Sexual Violence in Conflict*) et €150.000 pour une équipe d'experts des Nations Unies en État de droit et en violences sexuelles liées aux conflits (*UN Team of Experts on Rule of Law and Sexual Violence in Conflict*). Cette équipe soutient des États dans la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, entre autres par le renforcement des enquêtes et poursuites pénales, la protection des témoins, la compensation des victimes et le contrôle du secteur de la sécurité. La Belgique a également rejoint en 2020 le Groupe des amis des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, visant le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les États membres. Dans le contexte du CSNU, la Belgique a mis l'accent sur un langage fort concernant la lutte contre la violence basée sur le genre dans les résolutions par pays, en premier lieu

dans les résolutions concernant des pays qui occupent une place de premier plan dans le rapport annuel du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Au Nigéria, la Belgique a contribué à hauteur de 5 millions d'euros en 2020 au *Nigeria Humanitarian Fund* (NHF), qui utilise ses fonds pour l'aide humanitaire face aux ravages causés par Boko Haram au nord-est du Nigeria. La Belgique est le deuxième plus grand donateur de ce fonds. Plus précisément, la réponse de la NHF au secteur de la protection comprend des activités liées, entre autres, à la fourniture de services de gestion des cas de violence sexiste (VBG) et à la prestation d'autres services spécialisés dans ce domaine, tels que (1) la création de centres d'appel fonctionnels au niveau des États dans les États de Borno, Adamawa et Yobe ; et (2) l'assistance juridique aux victimes. En 2020, l'aide humanitaire belge a financé un total de 14 projets/programmes mis en œuvre par des ONGs (internationales ou belges), sur ces 14 projets/programmes, 11 intègrent une composante liée à la prévention et/ou à la réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre. De plus, l'entièreté des projets/programmes, mis en œuvre tant par les ONGs que par les organisations multilatérales, intègrent le gender mainstreaming de manière transversale. Cela permet ainsi à l'aide humanitaire d'intervenir à travers différents types d'acteurs dans différentes régions sur cette thématique prioritaire pour la Belgique. À titre d'exemples sont, entre autres, soutenus : le Comité International de la Croix Rouge au Burundi et en RDC, Oxfam dans le territoire palestinien occupé ou encore Plan International Belgique au Burkina Faso. La prévention et le soutien apporté aux survivant.e.s est également diversifié selon les acteurs et les zones d'interventions, allant du soutien psychosocial au renforcement de systèmes de référencement en passant par des workshops de renforcement de capacités portant sur la masculinité positive et des réponses purement médicales.

#### **Objectif 4 : Promouvoir la participation des femmes aux processus en matière de conflit, de paix et de sécurité**

La Belgique attire régulièrement l'attention sur l'importance d'une participation significative des femmes à la prise de décision concernant les conflits, la paix et la sécurité, y compris en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations unies. En août, la Belgique a participé activement aux négociations de la résolution 2538 du CSNU sur le déploiement de Casques bleus féminins dans les missions de l'ONU en vue d'une résolution la plus forte et progressive possible. Notre pays a également apporté un soutien financier pour renforcer la participation des femmes à la prise de décision, notamment au Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire (500 000 €) et par le biais du projet *Custodians for Peace* (324 219,9 € - 2019-2021).

En avril 2020, le LtCol BEM Françoise Verbanck, commandant du Groupe d'engagement civilo-militaire (Ci-MEG), a été nommée candidate à la vice-présidence de l'Executive Committee (EC) du *Nato Committee on Gender Perspectives* NCGP. Elle a été élue à la conférence annuelle en octobre et est depuis membre de l'EC.

En décembre 2020, le SPF Intérieur s'est vu récompensé par un Award fédéral de la diversité pour son originalité grâce au projet Khaléidoscope d'Inclusive games. Khaléidoscope est un outil d'entraînement interactif et ludique au leadership inclusif, où la notion de genre y est largement représentée. Ce projet montre la diversité sous toutes ses facettes et souligne le rôle de chacun afin de la préserver. Les participants sont invités à partager leurs expériences et développent ensemble des solutions concrètes, immédiatement transposables dans leur quotidien. L'objectif est d'induire un changement et influencer en profondeur sur les comportements.

En Ouganda, la Belgique soutient le *Women International Peace Centre* (WIPC) dans le cadre de l'enveloppe financière pour la consolidation de la paix. Il s'agit d'un montant total de € 150 000 pour 24 mois. Ce projet, qui vise à promouvoir un processus électoral pacifique par le biais de partenariats constructifs, est dirigé par une coalition de femmes ougandaises de la société civile. En reconnaissance des effets destructeurs de la violence (électorale) sur les familles et les femmes, le *Women's Situation Room* (WSR) a été créé. Il s'agit d'une plate-forme qui fonctionne comme une sorte de mécanisme d'alerte précoce et de réaction rapide pour contenir les éventuels conflits et violences. En outre, l'accent est mis sur la recherche et le renforcement des capacités en matière de médiation, de consolidation de la paix et de prévention des conflits.

### **Objectif 5 : Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité**

La Belgique a assisté aux réunions de l'*EU Task Force on Women, Peace & Security* et a participé aux ateliers en ligne du réseau de points focaux « Femmes, paix et sécurité ». Notre pays s'efforce de maintenir l'agenda FPS à l'agenda des différentes organisations régionales/internationales. Entre septembre 2020 et décembre 2021, la Belgique assume officiellement la position de chef de file pour le thème « Genre et résolution 1325/FPS » au sein du système de concertation de l'UE dans le cadre de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Via le réseau des postes belges, notre pays a participé au niveau mondial à l'échange de bonne pratiques, recommandations et leçons apprises concernant l'égalité des genres ou plus particulièrement l'agenda FPS. Les postes diplomatiques ont organisé ou participé à de nombreux événements/débats/réunions/conférences consacrés au thème du genre en général, ou plus spécifiquement à l'agenda FPS. En Belgique aussi, il y avait un engagement fort en ce sens. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères a organisé en l'honneur de la Journée internationale des femmes au Palais d'Egmont une conférence intitulée « Les ambassadrices de la diversité belge » et différentes consultations avec la société civile ont eu lieu.

Le soutien a été poursuivi à la Plate-forme d'action belge 1325, un groupement d'organisations qui soutiennent les résolutions concernant les Femmes, la Paix et la Sécurité et promeuvent sa mise en œuvre concrète. Ainsi, du soutien financier a été fourni pour l'achat de matériel de sensibilisation.

### **Objectif 6 : Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN**

La Task Force belge « Femmes, Paix et Sécurité » s'est réunie le 20 octobre. Au cours de cette réunion, des informations ont été échangées sur la mise en œuvre du PAN, y compris une exécution plus poussée du volet « participation ». Les administrations concernées ont également travaillé sur le rapport annuel portant sur la mise en œuvre du troisième PAN Femmes, Paix et Sécurité et plusieurs rapports concernant les droits des femmes et la mise en œuvre de la résolution 1325 du CSNU ont été transmis aux instances pertinentes de l'UE et de l'ONU.

### 3. Matrice de rapportage par objectif

#### OBJECTIF 1. Promouvoir la mise en œuvre du cadre normatif international

1.	<b>Assurer la prise en compte des traités et conventions qui concernent l'amélioration de la situation et l'empowerment des femmes.</b>	
1.a.	Appliquer en Belgique les conventions internationales qui assurent les droits des femmes.	
	<b>Rapportage périodique sous CEDAW.</b>	
	En novembre, la Belgique a soumis son huitième <b>rapport périodique</b> au Comité des Nations unies qui surveille le respect de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ( <b>CEDAW</b> ) sur la mise en œuvre de cette convention dans notre pays. La société civile a été consultée lors de la rédaction de ce rapport.	Affaires Étrangères Développement Défense Intérieur Justice Égalité
	<b>Suivi des questions de rapportage et des questionnaires pertinents.</b>	
	En avril, la Belgique a transmis un rapport périodique au Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies, portant sur l'application de la <b>convention CDPH</b> dans notre pays. Ce rapport a accordé une attention particulière au respect des droits des femmes dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention en Belgique. La société civile a été consultée dans le cadre de l'élaboration de ce rapport.	Affaires Étrangères Développement Défense Intérieur Justice Égalité
	La Belgique a répondu sur base volontaire aux questionnaires du <b>Secrétaire général des NU</b> (SGNU) relatifs à la mise en œuvre des résolutions 1325, 2122 et 2242 du Conseil de sécurité (CSNU) sur la thématique Femmes, Paix et Sécurité (FPS) (avril) ainsi que sur les thématiques de l'intimidation sexuelle, de la traite des êtres humains et des mutilations génitales (mai).	
	Dans la perspective de l'élaboration d'un rapport sur la criminalisation et la condamnation du viol par la <b>Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes</b> , attendu en 2021, la Belgique a répondu sur base volontaire au questionnaire de la rapporteuse spéciale (décembre).	
	Notre pays a également transmis au <b>Conseil de l'Europe</b> (comité GREVIO) un aperçu des mesures de prévention de la violence basée sur le genre prises par la Belgique durant la pandémie de COVID-19.	
	Enfin, toujours sur base volontaire, la Belgique a également informé l' <b>OSCE</b> et l' <b>OTAN</b> quant à la mise en œuvre de la politique belge concernant la thématique FPS	
	<b>Suivi de la Convention d'Istanbul.</b>	



	<p>Le <b>Groupe d'expert sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique</b> (GREVIO) a publié le 21 septembre 2020 son rapport final sur les mesures législatives et autres mesures donnant effet aux dispositions de la Convention d'Istanbul prises par la Belgique. Ce rapport s'appuie sur le rapport étatique déposé par la Belgique en février 2019, les rapports alternatifs de la société civile et la visite d'évaluation du GREVIO menée en Belgique en octobre 2019.</p> <p>Les autorités belges ont eu l'opportunité de formuler <b>des observations finales</b> concernant ce rapport, celles-ci ont été également publiées. En tant qu'organe de coordination national du suivi de la Convention d'Istanbul, l'IEFH a coordonné cette procédure. Ce rapport s'accompagne de nombreuses recommandations visant à améliorer la politique belge de lutte contre les violences basées sur le genre. Le GREVIO adresse ainsi à la Belgique 43 recommandations catégorisées de la manière suivante : des recommandations immédiates, des recommandations prioritaires, des recommandations nécessaires et des recommandations secondaires. Les autorités belges compétentes doivent veiller à intégrer ces 43 recommandations dans le cadre de la mise en œuvre de futures initiatives et de l'élaboration des prochains instruments de lutte contre les violences basées sur le genre dont en premier lieu le plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre et les plans mis en place au niveau régional.</p> <p>Au nom de la Belgique, l'IEFH a participé à la 9<sup>e</sup> réunion du <b>Comité des Parties</b> à la Convention d'Istanbul qui s'est déroulée le 15 décembre 2020. Des recommandations sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul adressées à la Belgique par le Comité des Parties ont notamment été adoptées au cours de cette réunion. Elles s'appuient sur les recommandations formulées par le GREVIO et sont jugées comme prioritaires pour la Belgique.</p>	Affaires Étrangères Développement Défense Intérieur Justice Égalité
1.b	Continuer à intervenir activement dans le cadre de l'ONU (Assemblée générale, CSW, Conseil des droits de l'homme, etc.) pour mettre en avant les droits des femmes, en particulier dans les pays en (post-)conflit.	
	<p><b>Actions ONU (CSW, Conseil des droits de l'homme, ...).</b></p> <p>La Commission de la condition de la femme (<i>Commission on the Status of Women</i>, CSW) est notamment chargée du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et Programme d'action de Beijing. Dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et Programme d'action de Beijing, une Déclaration politique a été adoptée – en lieu et place des conclusions convenues (<i>agreed conclusions</i>) traditionnelles. La Belgique a plaidé avec conviction en faveur d'un texte fort et progressiste, mettant entre autres l'accent sur les droits humains et portant attention aux défis futurs et au rôle important de la société civile. Aux côtés d'États partageant les mêmes valeurs, la Belgique a déployé de nombreux efforts visant à éviter tout recul au niveau de l'acquis. Notre pays n'y est pas parvenu sur tous les points : par exemple, il n'a pas été possible de trouver un compromis sur l'inclusion de la santé et des droits sexuels et reproductifs, ni sur une référence à la thématique Femmes, Paix et Sécurité. En raison de la pandémie de COVID-19, la CSW65 a été réduite à une session purement procédurale d'un demi-jour (9/3/2020), durant laquelle la Déclaration politique a été adoptée. Les événements belges programmés dans le cadre de la CSW ont dû être annulés.</p> <p>La Belgique a systématiquement mis les droits des femmes au premier plan durant les différentes sessions du <b>Conseil des Droits de l'Homme</b> (CDH), notamment lors des <b>dialogues interactifs</b> sur la discrimination et la violence envers les femmes ainsi qu'au cours des dialogues sur la situation des droits humains dans différents pays : République démocratique du Congo (RDC), Érythrée, Iran, Libye, Mali, Myanmar, Pakistan, Soudan, Somalie, Syrie, Biélorussie et Soudan du Sud. L'intervention de notre pays dans le cadre du panel COVID-19 et droits des femmes a pris la forme d'un plaidoyer pour l'accessibilité des soins médicaux durant la pandémie, y compris les soins de santé reproductive et sexuelle.</p> <p>La Belgique a été co-sponsor de <b>résolutions du CDH</b> relatives aux droits des femmes et à l'égalité de genre, concernant entre</p>	Affaires Étrangères

autres l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, les droits des femmes et des filles dans les situations d'urgence humanitaire, l'enregistrement des naissances et les mutilations génitales féminines. La Belgique est par ailleurs co-sponsor de résolutions intégrant les thématiques relatives aux femmes, leurs droits, leur participation et la lutte contre la violence de genre, parfois directement en lien avec la résolution 1325 du CSNU. Ces résolutions portaient entre autres sur les droits des personnes handicapées, les défenseurs des droits humains, le logement, la liberté de religion ou de conviction, la liberté d'association, la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, le mandat du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, la traite des êtres humains, la santé mentale, le droit au travail, le droit à l'éducation. D'autres résolutions concernaient la situation des droits humains dans divers pays (République populaire démocratique de Corée, Myanmar et Nicaragua). La Belgique est enfin co-sponsor d'une résolution relative à la promotion et la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles dans les situations de conflit et de post-conflit à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du CSNU (2000): dans ce contexte, notre pays a notamment défendu avec succès l'inclusion d'une référence au rôle important de la société civile pour l'agenda 1325, ainsi que l'importance du dialogue avec la société civile et les organisations de femmes.

La Belgique a également apporté son soutien à plusieurs **déclarations communes au sein du CDH**, intégrant les thématiques relatives aux femmes, leurs droits, leur participation et la violence basée sur le genre, parfois directement en lien avec la Résolution 1325. Elles portaient entre autres sur (l'impact de) la COVID-19, la situation des femmes et des filles dans les situations d'urgence humanitaire, Beijing+25, la lutte contre la violence basée sur le genre, la participation à la vie publique, la Cour pénale internationale, l'extrême pauvreté, l'enregistrement des victimes, la situation des défenseuses des droits humains ainsi que sur certaines situations spécifiques de pays tels que la République centrafricaine et la Biélorussie.

La Belgique a formulé des questions et/ou des recommandations sur les droits des femmes dans le cadre de l'**Examen périodique universel** (EPU) concernant les pays suivants : Arménie, Bulgarie, Croatie, États-Unis d'Amérique, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Îles Marshall, Kenya, Kirghizstan, Laos, Liberia, Libye, Malawi, Maldives, Mongolie, Panama, Turquie et Suède.

Au sein de la **Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies** (AGNU), la Belgique a soutenu de manière active et constructive les efforts de l'UE visant la promotion des droits des femmes et l'intégration d'une perspective de genre dans les différentes résolutions. La Belgique a systématiquement plaidé en faveur de la position la plus progressiste possible sur des questions telles que la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), l'éducation complète à la sexualité (*comprehensive sexuality education*), les diverses formes de la famille, la résolution 1325 du CSNU et la CEDAW. Malgré l'opposition de plusieurs pays conservateurs et un nombre record d'amendements hostiles aux résolutions liées au genre, l'UE a engrangé divers succès de taille en la matière, comme l'adoption de nouvelles formulations progressistes dans la résolution portant sur la violence contre les femmes. La Belgique est co-sponsor de **résolutions** sur l'alphabétisation, la liberté de religion ou de conviction, les mariages d'enfants, la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des filles, les mutilations génitales féminines, le développement inclusif pour les personnes handicapées, la situation des femmes et des filles durant la pandémie de COVID-19 ainsi que d'autres résolutions portant sur les femmes, leurs droits, leur participation et la violence basée sur le genre, parfois directement en lien avec la résolution 1325 du CSNU. Dans le cadre de l'événement à haut niveau à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et de la Programme d'action de Beijing, le ministre des Affaires étrangères a formulé un plaidoyer en faveur d'une action plus soutenue et plus concrète au bénéfice de l'égalité de genre et des droits des femmes et des filles. L'accent a été mis sur la lutte contre la violence basée sur le genre, la santé et les droits sexuels et reproductifs, la lutte contre la discrimination et le sexisme ainsi que l'importance de l'intégration d'une perspective de genre.

En tant que membre non permanent du **Conseil de sécurité des Nations Unies**, la Belgique a un profil actif et faisant autorité en

	<p>matière de promotion de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS). L'accent est mis sur l'intégration de la dimension de genre et la mise en œuvre de la résolution 1325 et des résolutions de suivi. La Belgique accorde une attention systématique à l'agenda FPS dans les dossiers pays qui le requièrent : non seulement par des interventions orales lors des débats et consultations réguliers du CSNU, mais aussi en s'en tenant de manière conséquente à la terminologie convenue (<i>agreed language</i>) existant dans les résolutions et autres textes du CSNU, ou en plaidant pour le renforcement de ces formulations. La Belgique peut être considérée comme l'un des défenseurs les plus actifs de l'agenda FPS dans la composition actuelle du CSNU. Notre pays agit également de manière proactive en cherchant le soutien ou en collaborant avec des États partageant les mêmes valeurs, afin de préserver l'acquis et – là où cela est possible – de renforcer l'agenda FPS. Dans ce sens, la Belgique a été un négociateur actif et constructif à l'égard d'un projet de résolution de suivi émanant de la Russie, visant à affaiblir l'acquis. La Russie a finalement retiré son projet de texte.</p>	
	<p>La <b>64<sup>e</sup> session</b> de la CSW était dédiée au 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin (Pékin+25). Une déclaration politique a été adoptée à ce sujet. L'IEFH agissait comme chef de file pour la position belge et a préparé plusieurs interventions et <i>side events</i> de la délégation belge. En raison de la pandémie de COVID-19, la CSW65 a été réduite à une session purement procédurale d'un demi-jour (9/3/2020), durant laquelle la Déclaration politique a été adoptée. Les événements belges programmés dans le cadre de la CSW ont dû être annulés.</p> <p>L'IEFH a préparé l'intervention de la Ministre de l'Égalité des Chances pour l'événement virtuel '<i>Beijing+25: Realizing Gender Equality and the Empowerment of All Women and Girls</i>' de la <i>Commission on Narcotic Drugs</i> en de <i>Commission on Crime Prevention and Criminal Justice</i>.</p>	Égalité
1.c	Appeler systématiquement tous les pays à souscrire et respecter les conventions qui assurent les droits des femmes et à suspendre leurs réserves.	
	<p><b>Interventions faites.</b></p> <p>La Belgique s'y emploie régulièrement, tant dans le cadre des <b>contacts bilatéraux que dans les enceintes internationales pertinentes</b>. Par exemple, notre pays est intervenu lors d'une session publique de l'Union africaine (5 octobre), au cours de laquelle la Belgique a notamment appelé à améliorer la mise en œuvre de la CEDAW et à réexaminer les éventuelles réserves formulées vis-à-vis de cette convention.</p> <p>La ratification par le plus grand nombre de pays possible de la <b>Convention d'Istanbul</b> est une priorité pour la Belgique. Dans nos contacts bilatéraux avec les États membres du Conseil de l'Europe, notre pays appelle régulièrement à la ratification et à la mise en œuvre de cette Convention. De plus, au cours de l'EPU de l'Arménie, de la Bulgarie et de la Croatie, la Belgique a formulé des questions et des recommandations concernant la ratification de la Convention (Arménie et Bulgarie) et la mise en concordance de la réglementation nationale avec les normes de la Convention (Croatie).</p> <p>Dans le cadre de l'EPU des États-Unis, la Belgique a formulé une question concernant l'éventuelle ratification par les Etats Unis de la <b>Convention CEDAW</b>. Par ailleurs, notre pays a également formulé des questions dans le cadre de l'EPU des Îles Marshall, du Laos, du Liberia et du Malawi concernant la mise en œuvre de recommandations spécifiques émanant du comité des Nations Unies chargé de veiller au respect de la CEDAW</p>	Affaires Étrangères
	Le <b>Burundi</b> dispose d'un cadre juridique particulièrement ambitieux avec la loi de septembre 2016 sur « la prévention, la	Développement

	<p>protection des victimes des violences basées sur le genre et sur la répression ». En mai 2019 un rapport national d'évaluation de la mise en application de la déclaration et du programme d'actions de Beijing est publié. L'engagement du Burundi pour la résolution 1325, et plus généralement pour les droits des femmes, n'est donc pas à démontrer. Malheureusement, les femmes et les jeunes filles sont toujours confrontées à de nombreux défis dans leur quotidien.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, un plan d'action national (PAN) pour les femmes, la paix et la sécurité (2018-2022) a été lancé en mars 2018 et diffusé dans 7 provinces (à savoir Sofala, Manica, Zambezia, Tete, Cabo Delgado, Gaza et Inhambane). Actuellement (2020), ONU Femmes (UNW) apporte son soutien en faisant rapport sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur Femmes, Paix et Sécurité (FPS) dans le cadre d'un processus consultatif et inclusif avec les parties prenantes concernées. Le rapport ne sera pas publié avant le printemps 2021 (en raison du Covid-19), mais il vise à donner un aperçu des progrès réalisés par le pays dans la mise en œuvre de la résolution 1325 et du programme d'action de Pékin, sur la base des lignes directrices établies par les Nations unies (ONU)</p> <p>La <b>Palestine</b> a signé la Convention sur l'Élimination de Toutes Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW) sans réserve et cela démontre son engagement en faveur de l'égalité des femmes. Le premier rapport a été présenté à Genève en 2017 suivi de celui de la société civile palestinienne. Néanmoins, la loi sur la protection de la famille n'a toujours pas été approuvée malgré toute la pression exercée par la société civile palestinienne, l'UE et le groupe Technique sur le genre. Un point qui est systématiquement soulevé lors des réunions officielles entre les bailleurs européens et l'Autorité palestinienne. Plusieurs démarches ont été faites jusqu'à présent mais il y a une forte mobilisation d'un courant qui a exprimé son opposition à un projet de loi sur la protection de la famille sous prétexte qu'il «contredit les lois de la charia islamique et les valeurs de la société». Or la loi de la protection de la famille vise à protéger les femmes, les enfants et les familles contre la violence et à soutenir l'autonomisation des survivants, tout en tenant les criminels responsables de leurs actes.</p>	
<b>Appels dans le cadre de politiques et conventions conclues.</b>		
	<p>La Belgique regrette la position adoptée par certains pays, qui déclarent ne pas vouloir ratifier la Convention d'Istanbul ou envisagent leur retrait, considérant que la convention viserait à affaiblir les familles ou les valeurs familiales traditionnelles et à promouvoir les droits des LGBTI. Notre pays a réagi conjointement avec des États partageant les mêmes valeurs, tant au moyen de démarches bilatérales que par des prises de position publiques, et œuvre à combattre ces conceptions erronées, dans la perspective d'accélérer la ratification et la mise en œuvre de cette Convention.</p>	Affaires Étrangères
	<p>Au <b>Sénégal</b>, la Belgique et un certain nombre d'autres pays aux vues similaires ont pris part à la démarche visant à persuader le gouvernement sénégalais de ne pas signer la "Déclaration du Consensus de Genève sur la promotion de la santé de la femme et le renforcement de la famille", une initiative conservatrice menée par les États-Unis mais ce fut sans succès car le Sénégal l'a signée.</p>	Développement
<b>2.</b>	<b>Promouvoir la position des femmes, en particulier dans les pays en situation de fragilité.</b>	
2.a	Accorder la priorité et du soutien financier à l'égalité hommes-femmes et l'empowerment des femmes, en particulier dans les pays en situation de fragilité.	
<b>Aspect genre dans chaque nouveau Programme de Coopération et dans tous les projets et programmes des secteurs prioritaires des pays en situation de fragilité.</b>		

<p>Au <b>Bénin</b>, le genre est une thématique transversale aussi bien pour les 4 piliers du portefeuille 2019-2023 d'Enabel que pour toutes les interventions des acteurs de la coopération non gouvernementale du cadre stratégique commun 2016-2021.</p> <p>Au <b>Burundi</b>, le genre continue à bénéficier d'une attention spécifique et/ou transversale dans la globalité de nos Programmes Indicateurs de Coopération (PIC) et au niveau du bilatéral indirect avec les Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale (ACNG) belges.</p> <p>En 2020, un travail important a été réalisé pour intégrer davantage la dimension de genre en tant que thème transversal, mais aussi en tant que thème spécifique dans la programmation de l'Acteur non gouvernemental (ANG) en <b>Ethiopie</b>.</p> <p>En <b>Guinée</b>, le nouveau programme de coopération bilatérale 2019-2023, démarré depuis un an. L'entrepreneuriat féminin, l'autonomisation et les droits sexuels et reproductifs figurent parmi les piliers de ce programme. Les programmes des ACNG belges, démarrés en 2017, comportent aussi des actions en faveur des femmes. La prise en compte du genre a été un des critères d'approbation des programmes.</p> <p>Au <b>Maroc</b>, le genre constitue une thématique transversale à l'ensemble des interventions du Programme de Coopération en cours (2016-20). Celui-ci comprend en outre un programme sectoriel spécifiquement consacré à la promotion et protection des droits des femmes et des enfants, avec des interventions mises en œuvre par le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et prochainement par Enabel.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, une analyse de genre est systématiquement effectuée dans tous les projets et programmes de la Coopération belge au développement. Enabel a fourni un leadership d'expert dans l'intégration de la dimension de genre dans son portefeuille énergétique. Il s'agit notamment de fournir des conseils sur les cadres politiques tenant compte de la dimension de genre, de promouvoir et de former les femmes à la gestion d'entreprise et aux technologies énergétiques durables, et de promouvoir des relations de pouvoir équitables au sein des ménages, des lieux de travail et des communautés. En outre, tous les acteurs non gouvernementaux belges prennent en compte la dimension de genre qui se retrouve dans le cadre stratégique et les programmes actuels (2017-2021).</p> <p>La coopération belge bilatérale avec le <b>Niger</b> est basée sur un programme de coopération 2017-2021. Les problématiques genre jouent un rôle important dans la plupart de ces composantes.</p> <p>La dimension de genre et l'autonomisation des femmes est un thème transversal dans les deux principaux secteurs (éducation et santé) de la coopération belge au développement avec <b>l'Ouganda</b>. Une attention particulière est accordée à la dimension de genre par le biais du renforcement des capacités du personnel technique en matière d'analyse de genre, de planification et d'interventions et de budgétisation spécifiques au genre.</p> <p>En <b>Palestine</b>, l'aspect genre est pris en considération de façon transversale dans notre portefeuille humanitaire, avec une attention particulière à la santé sexuelle et reproductive pour notre appui aux réfugiées via l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).</p> <p>Pour le <b>Rwanda</b>, dans le cadre du nouveau programme ISP 2019-2024, une analyse de genre sera effectuée dans chaque composante. Les différentes organisations non gouvernementales (ONG) actives au Rwanda et financées par la Belgique prennent</p>	<p>Développement</p>
---	----------------------

<p>en compte la dimension du genre dans leur programme 2017-2021.</p> <p>Le portefeuille de pays <b>Sénégal</b>-Belgique 2019-2023 lutte de manière générale contre toutes les formes d'inégalité entre les sexes dans le domaine des droits et des opportunités et, dans le cadre de son premier pilier (objectif : promouvoir le développement socio-économique dans le Sine Saloum), vise en particulier l'autonomisation économique des femmes.</p> <p>La préparation d'un nouveau programme de coopération est actuellement arrêtée en <b>Tanzanie</b>. Le genre est un thème transversal dans tous les programmes et projets en cours (coopération bilatérale et coopération non gouvernementale). Ces projets sont actifs dans différents secteurs : ressources naturelles, agriculture durable, eau et assainissement, santé, développement rural et éducation.</p>	
<p><b>Programmes spécifiques visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'empowerment des femmes et des filles, et budget sous forme de totaux et de pourcentages.</b></p>	
<p>Au <b>Burkina Faso</b> (BF), dans le programme de coopération bilatérale pour 2019-2023, l'accent est mis sur les femmes dans l'intervention 1 (promotion de l'esprit d'entreprise et de la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes) avec un budget de 23 millions EUR et dans l'intervention 3 (renforcement des droits des femmes en matière de reproduction et de sexualité) dans le cadre de "She decides" pour 4 millions d'euros. Ceci sur un portefeuille total de 45 millions EUR. Le portefeuille entre la Belgique et le BF a été signé en décembre 2018. Le programme a été officiellement lancé en juin 2019 et les activités sont en cours d'exécution.</p> <p>Au <b>Burundi</b> nous promovons l'autonomisation des femmes à travers un projet mis en oeuvre par TradeMark East Africa (TMEA) "Supporting Women in Cross Border Trade in Burundi." (2019 – 2021) financement s'élevant à €1.500.000. La première composante du projet consiste en l'amélioration du partage d'information pour les femmes qui font du commerce transfrontalier. La deuxième composante se focalise sur l'amélioration de l'environnement des affaires pour les femmes qui font du commerce transfrontalier.</p> <p>En <b>Guinée</b>, deux projets, orientés genre, sont menés par Enabel. Le premier « She Decides », d'un budget de 5 millions d'euros et le deuxième, portant sur l'entreprenariat féminin, d'un budget de 3.5 millions d'euros.</p> <p>Au <b>Maroc</b>, au niveau de la coopération bilatérale, le Programme de Coopération 2016-2020 comprend un programme sectoriel consacré à la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants. Celui-ci s'articule en trois interventions, mises en oeuvre par le FNUAP, UNICEF, et prochainement par Enabel. Le budget de ce programme sectoriel est de 4,5 millions d'euros (sur un total de 16,85 millions d'euros). Au niveau de la Coopération indirecte, 3 programmes axés spécifiquement sur la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles sont en cours : le projet « Min Ajliki 2.0 » de l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) (4,75 millions d'euros) ; le projet « Tamallouk » de Réseau Citoyens-Citizens Network Justice &amp; Démocratie (RCN) (778.688 euros), le projet « Cliniques juridiques pour tous » d'Avocats Sans Frontières (ASF) (812.880 euros). Ainsi, l'estimation des fonds coopération non-gouvernementale dédiés aux questions de genre est de 6,3 millions d'euros (sur un total de 21 millions d'euros) et le pourcentage du budget total de la programmation non-gouvernementale 2017-21 au Maroc est de 30%.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, un programme spécifique est en cours pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et</p>	<p>Développement</p>

	<p>des filles : le programme d'Oxfam « Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles d'agriculteurs en soutenant des systèmes de production durables, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et organisations de producteurs - 2017-2021 » (budget 2019 : 630.928,41 euros - budget total : 3.677.033,01 euros). Il est important aussi de mentionner le travail réalisé par l'ONG Fonds voor Ontwikkelingssamenwerking (FOS) avec leur programme « Decent Work 2017-2022 » (budget 2019 : 210.000,00 euros) où, dû à sa nature transversale, le thème de l'égalité des sexes est présent dans tous les aspects.</p> <p>Au <b>Niger</b>, Un projet 'résilience' de Plan International Belgique (PIB), nommé 'Amélioration de la résilience socio-économique des jeunes, filles et garçons, des communautés hôtes, réfugiés et déplacés de la région de Diffa' a démarré en août 2019. Ce projet de 1,5 M€ vise à insérer professionnellement 2.400 jeunes filles et garçons vulnérables (déscolarisés ou non-scolarisés, des communautés hôtes, déplacés et réfugiés, y compris les jeunes en situation de handicap).</p> <p>En <b>Palestine</b>, en 2018, dans les cadres des appels lancés (« WeHubit » et « Genre et éducation »), deux projets portant sur l'égalité homme/femme ont été approuvés, avec une attention particulière pour la prévention et la protection contre la violence. Les projets sont mis en œuvre par le FNUAP « Empowered and protected young women and men through gender equality interventions in East Jerusalem » (550.000 euros) et Oxfam « Empowering and connecting young Palestinian men and women to advance Gender Justice through digital space » (350.000 euros)</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, dans le cadre de l'appel à propositions sur le genre et l'éducation de D2.5, la Belgique finance actuellement le projet « Tapala ! » (352.723 EUR). Ce projet est mis en œuvre par l'ONG belge Trias et son organisation partenaire locale, le Pastoral Women's Council. L'objectif du projet est de réduire le nombre de cas de violence à l'égard des femmes et des filles maasaï et de modifier les attitudes à l'égard de l'égalité des sexes dans huit communautés. Le projet s'articule autour de trois axes : sensibilisation de la communauté, sécurité à l'école, changement parmi les décideurs locaux.</p>	
2.b.	Approcher tous les plaidoyers politiques, les déclarations internationales et les interventions sur le terrain sur base d'un cadre stratégique et cohérent de nature à renforcer la position et l'empowerment des femmes.	
	<p><b>Cadre élaboré et appliqué.</b></p> <p>En <b>Guinée</b>, une étude est en cours pour « le développement d'un plan stratégique multi-acteurs pour la promotion des droits sexuels et reproductifs » visant à améliorer et à faire appliquer le cadre législatif et réglementaire de la santé sexuelle et reproductive (SSR) y compris les violences basées sur le genre (VBG) en Guinée.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, une nouvelle coalition de volontaires a été mise en place en décembre 2020, à laquelle BE contribue afin de donner plus d'importance à l'égalité des sexes, aux VBG, à l'autonomisation ainsi qu'aux femmes, à la paix et à la sécurité et de s'engager de manière constructive avec le gouvernement sur ces aspects sensibles, notamment dans le contexte de l'accord de paix récemment signé, les situations de conflit armé qui s'intensifient dans le centre et le nord du Mozambique et dans le cadre de la pandémie de Covid-19, à la suite de laquelle la violence liée au genre a énormément augmenté.</p> <p>En <b>Palestine</b>, Les efforts du Groupe technique genre avec l'Italie comme chef de file, se poursuivent pour l'intégration du genre dans tous les programmes. Actuellement, l'Italie et l'Union européenne plaident pour la participation des « gender units » au sein des ministères palestiniens, dans les structures de coordination de l'aide notamment les réunions des groupes sectorielles. Le but est de les impliquer davantage dans les dialogues politiques en matière du genre. L'Italie continue ses réunions bilatérales avec le ministère de la femme pour avancer ces questions.</p>	Développement

<p>Au <b>Rwanda</b>, les principes de l'égalité des sexes sont également inclus dans la formulation de la Stratégie nationale de transformation 2018-2024 (NST1), successeur de la SDERP2 (Stratégie de réduction de la pauvreté), dans la Vision 2050 et dans le Programme des Nations Unies pour le développement 2018-2023 (UNDAP2). La Belgique soutient fermement la NST1 au Rwanda, et certainement aussi le thème du genre.</p>	
<p><b>Plaidoyers, déclarations et interventions qui renforcent la position des femmes.</b></p>	
<p>Au <b>Burkina Faso</b>, l'ambassade de Belgique a pris part en novembre 2020 au symposium régional organisé par le Réseau des Femmes de Foi pour la Paix (organisation de femmes croyantes de différentes confessions religieuses), en collaboration avec l'ONG Oxfam Burkina. Ce symposium axé principalement sur les conflits dans le Liptako Gourma (LG) et la résolution 1325 a réuni une soixantaine de participants venus de divers horizons et de différents domaines de la région du LG notamment du Burkina Faso ainsi que des délégations venues du Mali et du Niger. L'objectif de ce symposium était surtout de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la résolution 1325 dans le LG 20 ans après son adoption. En outre, L'ambassade a, dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe a en collaboration avec Enabel, lancé 16 jours d'information et de sensibilisation sur les violences basées sur le genre. Ainsi, du 25 novembre au 10 décembre, des messages ont été envoyés afin de sensibiliser, mobiliser et partager des connaissances et des innovations dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles (VEFF) qui sont exacerbées par le confinement qui a lieu dans de nombreux pays.</p> <p>En <b>Éthiopie</b>, la situation des femmes et la dimension de genre dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la stabilité ont systématiquement été abordées lors diverses démarches officielles auprès des autorités. Ce fut également le cas lors de la rencontre avec Hailu Mahllet, secrétaire permanent des Affaires étrangères d'Ethiopie dans le cadre d'une consultation avec les représentants des Etats membres de l'Union Européenne (UE) (05/02/2020). Au cours du Dialogue Article 8 à Djibouti (09/03/2020), les progrès ont été discutés dans le cadre de l'examen périodique universel 2018. En ce qui concerne la situation des femmes, l'accent a été mis sur le cadre juridique adopté concernant la parité dans la représentation politique, la protection contre les violences contre les femmes, l'égalité de rémunération pour un travail égal, le congé de maternité.</p> <p>En <b>Guinée</b>, des plaidoyers ont été réalisés par un partenaire local Protection Femme Enfant Environnement Guinée (PROFEEG) auprès des leaders religieux dans le cadre du programme « She Decides » d'Enabel. Une journée dédiée aux violences basées sur le genre a également été organisée dans le cadre de la clôture des 16 jours d'activisme pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.</p> <p>Au <b>Maroc</b>, l'Ambassadeur belge est intervenu lors du lancement officiel de la campagne nationale de lutte contre les violences faites aux femmes en novembre 2020, en présence du Chef de Gouvernement marocain.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, durant le "Mois de la femme" (mars-avril 2020), plusieurs interventions ont été organisées auxquelles BE a participé avec des partenaires de développement, le gouvernement mozambicain, des organisations de la société civile (CSO) pour traiter de l'égalité des sexes, de la VBG, de l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que pour débattre de plusieurs lois sur les aspects liés au genre. Pendant les 16 jours d'activisme et la célébration des 20 ans de la Résolution du Conseil de Sécurité 1325 (RCS1325) (25 novembre-18 décembre 2020), plusieurs interventions ont été organisées. BE, en collaboration avec ONU Femmes, a pris l'initiative d'organiser deux activités et de mobiliser les États membres de la European Union Delegation (EUDEL) ainsi que le gouvernement mozambicain, les CSO et les partenaires de développement : au cours des deux</p>	<p>Développement</p>



	<p>interventions, BE a plaidé en faveur d'une plus grande égalité des sexes, de la lutte contre les VBG et d'une meilleure participation des femmes aux dialogues sur la paix et la sécurité, ainsi que de l'attribution aux jeunes d'un rôle clé en tant qu'agents du changement. BE participe également très activement à divers forums sur l'égalité des sexes (groupes de travail (le groupe de travail EUDEL sur l'égalité des sexes coopère également avec les CSO pour mettre en évidence les différents aspects de l'égalité des sexes au Mozambique). Ces groupes de travail ont un intérêt à ce que les recommandations en matière de genre soient transmises aux différents partenaires du dialogue politique par l'intermédiaire d'EUDEL, des Heads of Cooperation (HOC), des Heads of Mission (HOM) et des Nations unies dans leur dialogue avec le gouvernement mozambicain.</p> <p>En <b>Palestine</b>, le groupe technique genre de l'Union européenne dont la Belgique (BE) fait partie, collabore avec la société civile palestinienne et les agences de l'ONU afin de plaider et renforcer la position de la femme à travers des actions communes. Depuis 2 ans, les campagnes et les mobilisations communes s'organisent en mars et novembre à l'occasion de la journée internationale de la femme et de la campagne de lutte contre la violence envers les femmes. Cette année plus d'une soixantaine d'organisations se mobilisent à travers des activités multiples pour condamner la violence envers la femme et demander la promulgation de la loi sur la protection de la famille et sa publication dans la gazette officielle. Malgré la mobilisation de tous les acteurs pour pousser le gouvernement à signer la loi et à la publier dans la gazette officielle conformément à CEDAW dont la Palestine est signataire, aucun progrès n'a été réalisé à ce jour.</p> <p>En <b>République Démocratique du Congo (RDC)</b>, l'Ambassade a participé aux travaux du groupe de travail violences sexuelles et basées sur le genre qui fait partie du groupe thématique genre, et d'autres actions menées telles que le '16 jours d'activisme' pour faire passer le message de lutte contre les violences sexuelles du 25 novembre au 10 décembre de chaque année. La campagne de cette année « <b>Oranger le monde : financer, prévenir, répondre et collecter</b> » avait pour objectif de sensibiliser l'opinion et de prendre des mesures pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes et des filles. La clôture de cette campagne le lundi 10 décembre 2020 correspondait au jour de la déclaration universelle des droits de l'Homme.</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, pendant les "16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre", l'ambassade a organisé un événement axé sur la violence basée sur le genre dans le contexte des établissements d'enseignement supérieur. L'événement a eu lieu le 3/12 à l'Université de Dar Es Salaam. Le phénomène de la "sextorsion" - qui consiste à lier des points ou des choses comme le logement des étudiants à des actes sexuels - a été particulièrement discuté. L'événement a été cofinancé avec l'ambassade de France et co-exécuté par deux CSO tanzaniennes ayant une expertise dans ce domaine (TACCI et Children's Dignity Forum). Environ 300 étudiants ont participé à l'événement. Dans une première partie, trois courtes pièces de théâtre qui traitaient de thèmes tels que le viol et le mariage forcé ont été jouées. Elles furent suivies d'une table ronde interactive avec, entre autres, un représentant de la police (bureau des questions de genre), du monde universitaire, de la profession juridique et de la communauté étudiante. Une conférence de presse conjointe "Team Europe" a eu lieu avant l'événement avec l'UE, la France, les Pays-Bas, l'UE, l'Allemagne et ONU Femmes.</p>	
2.c	<p>Offrir de l'expertise et participer à l'échange de bonnes pratiques.</p> <p><b>Soutien fourni.</b></p> <p>Au <b>Mozambique</b>, la poste a organisé un atelier d'une journée (25 novembre 2020) sur la planification et la budgétisation du genre liées au changement climatique. Plusieurs exercices ont été réalisés qui sont immédiatement applicables à l'apprentissage du forum du nouveau cycle de programme ACNG et des programmes et projets bilatéraux Enabel</p>	Développement

<p>En <b>Palestine</b>, l'échange de bonnes pratiques continue au sein du groupe technique genre et au sein du task force qui comprend les Nations Unies et la société civile palestinienne. Plusieurs réunions ont été organisées depuis le début de la crise COVID-19 pour partager les bonnes pratiques, identifier les besoins et mobilier le soutien nécessaires pour les groupes les plus vulnérables dont les femmes et les filles surtout celles dans les centre de quarantaines et les refuges pour les femmes ayant subies des violences domestiques.</p> <p>En <b>RDC</b>, la Belgique a participé aux travaux préparatoires du PAN 1325 de la deuxième génération et à l'atelier de sa validation. Le nouveau Plan 1325 IIème génération couvre 4 piliers, à savoir la participation des femmes, la prévention, la protection et le relèvement économique. La BE anime pour le compte des bailleurs le secrétariat du groupe de travail « Autonomisation Economique de la Femme » qui fait partie du groupe thématique genre. La présidence de ce groupe de travail est assurée par le Ministère de la femme, famille et enfant. Les réunions sont mensuelles. Au regard du contexte sanitaire de la COVID-19, les réunions physiques ont été suspendues. Cependant, certaines activités sont aussi organisées de manière virtuelle.</p>	
<p>La présidence croate du Conseil de l'Union européenne a invité l'IEFH à présenter <b>l'implémentation de la Convention d'Istanbul</b> en Belgique à l'occasion de la réunion <i>Working Party on Fundamental Rights, Citizens Rights and Free Movement of Persons</i> (FREMP) du 10 mars 2020. Cette réunion fut l'opportunité pour l'IEFH de mentionner les réalisations de la Belgique en matière de lutte contre les violences basées sur le genre mais également les défis à relever à l'avenir. Cette réunion avait pour but plus spécifiquement de relever les enjeux juridiques et politiques concernant la mise en œuvre de la Convention par l'ensemble des pays européens.</p> <p>L'IEFH a répondu à l'initiative du Conseil de l'Europe visant à rassembler les mesures et les pratiques mises en place par les Etats membres du Conseil de l'Europe durant <b>la crise du COVID-19</b> afin d'en atténuer l'impact sur les droits des femmes. L'IEFH a ainsi centralisé l'ensemble des réponses formulées par les autorités belges durant cette crise. L'IEFH a poursuivi cette collaboration et ces échanges d'informations avec ses partenaires fédéraux, communautaires et régionaux afin d'en tirer mutuellement de l'inspiration dans le cadre de la gestion de cette crise et ses conséquences notamment sur les victimes de violences basées sur le genre. L'IEFH a ainsi veillé à tenir régulièrement à jour cet inventaire des mesures adoptées dans notre pays.</p> <p>L'IEFH a pris part à <b>la conférence internationale</b> « Combattre les crimes commis au nom de l'honneur, ne faites pas fi de nos larmes » qui s'est déroulée le 18 septembre à Genève sous l'organisation de la Fondation Surgir. L'IEFH a eu l'opportunité de présenter la politique belge de lutte contre les violences liées à l'honneur et différents outils mis en place en la matière au sein de notre pays.</p> <p>L'IEFH a participé en tant qu'expert à un panel d'experts qui a eu lieu le 4 décembre 2020 dans le cadre du projet Equal(c)ity de l'Organisation internationale pour les migrations. Le projet Equal(c)ity vise à améliorer <b>les services urbains</b> dans quatre villes différentes de l'UE pour lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) à l'encontre des migrants, grâce au développement de différentes boîtes à outils qui abordent les VSBG sous différents angles. L'IEFH a apporté une contribution à ce projet, en analysant dans le cadre du panel d'experts la boîte à outils sur la violence intrafamiliale et la violence liée à l'honneur (et l'impact sur les enfants) dans un contexte de migration, et en suggérant des points d'amélioration.</p> <p>L'IEFH a reçu plusieurs demandes d'aide de villes pour élaborer une politique sur <b>le harcèlement sexuel dans les espaces publics</b>. En conséquence, l'Institut a organisé une table ronde le 10 décembre 2020 où différentes villes et initiatives existantes</p>	Égalité

	ont pu échanger leurs idées, leurs besoins, leurs goulots d'étranglement et leurs bonnes pratiques. L'Institut souhaitait ainsi soutenir l'élaboration éventuelle d'une politique efficace en matière de harcèlement sexuel.	
2.d	<b>Soutenir UN Women et son rôle de promotion par rapport à l'égalité des femmes et des hommes et l'empowerment des femmes.</b>	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>La Belgique collabore régulièrement avec ONU Femmes lorsqu'elle organise ou participe à des <b>événements</b> visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité de genre. La participation belge en tant que panéliste à l'événement organisé par ONU Femmes intitulé « <i>From peacebuilder to Negotiator : Afghan women envision peace</i> », en marge de la conférence des donateurs pour l'Afghanistan (19 novembre), en est un bon exemple.</p> <p>La Belgique a soutenu le <b>bureau de pays d'ONU Femmes en Afghanistan</b> (<i>UN Women – Afghanistan Country Office</i>) par une contribution de 2 000 000 euros (pour la période 2019-2020), destinée à la promotion de leurs activités dans le domaine Femmes, Paix, Sécurité.</p> <p>Comme chaque année, notre pays a également soutenu la campagne d'ONU Femmes à l'occasion de la <b>Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes</b>, notamment par l'intermédiaire des ambassades belges à l'étranger. La campagne de cette année était axée sur la COVID-19 et son impact sur les droits des femmes.</p>	Affaires Étrangères
	<p>Au <b>Burundi</b>, le 10 décembre, l'Ambassade de Belgique a organisé avec l'Ambassade de France un évènement sur les violences basées sur le genre et plus spécifiquement les violences faites aux femmes. L'intention était d'intégrer cela dans le programme annuel des 16 jours d'activisme contre les Violences basées sur le genre de UNW, et d'avoir un programme commun avec la délégation de l'UE et tous les états membres. Cet événement comprenait vidéos, témoignages, débats et une exposition.</p> <p>En <b>Éthiopie</b>, le poste diplomatique belge a pris part, via sa page Twitter, aux campagnes d'UNW "Orange the World", à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et "HeForShe", à l'occasion de la Journée internationale de l'égalité des genres.</p> <p>Au <b>Maroc</b>, un Junior Professional Officer (JPO) financé par la Belgique est actuellement affecté à la Représentation de ONU Femmes. Ce JPO occupe actuellement le poste d'Analyste de Programme et renforce ONU Femmes dans ses activités liées notamment à l'autonomisation des femmes et la Budgétisation sensible au Genre.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, la Belgique collabore avec ONU Femmes pour organiser et financer, via la ligne budgétaire 1227, diverses interventions ponctuelles en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (par exemple, durant le "Mois de la femme" (mars-avril 2020 ; 16 activisme et RCc 1325). En outre, UNW a demandé à BE de soutenir le développement du programme "Promulher" au Mozambique. Un programme qui permettrait d'accroître le potentiel des femmes et des jeunes filles ainsi que l'emploi et le revenu des femmes.</p> <p>En <b>Ouganda</b>, l'ambassade belge participe à la coordination mensuelle du Gender Development partners Group pour lequel ONU Femmes assure le secrétariat.</p> <p>En <b>Palestine</b>, UN WOMEN a organisé plusieurs réunions pendant la pandémie de COVID-19, attirant l'attention sur les cas de</p>	Développement

	<p>violence domestique accrues et le phénomène des mariages précoces en hausse. L'objectif étant d'informer les bailleurs en vue de mobiliser plus de ressources pour répondre aux besoins des femmes surtout dans la bande de Gaza.</p> <p>Au <b>Rwanda</b>, le poste diplomatique a beaucoup d'attention aux "16 jours contre la violence sexiste" avec différentes vidéos et messages pour montrer notre soutien à la lutte d'ONU Femmes.</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, à l'occasion des "16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre", une conférence de presse conjointe a eu lieu avec la délégation de l'UE, l'ambassade de France, l'ambassade d'Allemagne, ONU Femmes et la Belgique. Le rôle d'ONU Femmes a été explicitement souligné.</p>	
2.e	Continuer à soutenir le mandat du Groupe de Travail de l'ONU sur les lois et les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>Au cours du <b>dialogue interactif au sein du CDH</b> avec le Groupe de travail des Nations Unies sur les lois et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, la Belgique a exprimé son soutien explicite aux recommandations du groupe de travail.</p> <p>La Belgique étudie les recommandations spécifiques de ce groupe de travail en vue des interventions belges lors de l'examen périodique universel des autres pays. Dans le cadre de l'EPU des Maldives, notre pays a également demandé si le gouvernement était prêt à répondre positivement à la demande du groupe de travail de se rendre dans le pays.</p>	Affaires Étrangères.
2.f	Soutien au Plan d'action pour la promotion de l'égalité hommes-femmes du Représentant Spécial de l'OSCE pour les questions d'égalité des sexes.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>La Belgique plaide pour que les <b>déclarations de l'UE au Conseil permanent de l'OSCE</b> expriment le soutien fort des États membres à la mise en œuvre du Plan d'action. En particulier, dans la déclaration de l'UE au Conseil permanent du 23 juillet, les États membres se sont à nouveau félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action, tout en soulignant les efforts qu'il reste à faire. L'intégration systématique d'une perspective de genre dans les activités de l'OSCE est indispensable, de l'avis de l'UE. Le soutien des États membres aux activités programmatiques et la nécessité d'aller de l'avant dans les initiatives visant à atteindre la parité au sein de l'organisation (tant au niveau du personnel, en ce compris les postes à responsabilité, qu'au niveau de la composition des panels lors des événements OSCE) ont été soulignés. Le programme <i>Executive Gender Coaching</i> est un investissement précieux dans ce contexte.</p> <p>De manière plus générale, la Belgique participe aux efforts visant à assurer que la dimension « genre » est intégrée dans toutes les <b>déclarations de l'UE</b> au sein des trois dimensions de l'OSCE, également lorsque l'objet principal de la déclaration est différent.</p> <p>Par exemple, dans la <b>Dimension humaine</b> de l'OSCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre du comité Dimension humaine de mai 2020 sur les impacts en matière de droits humains des réponses à la crise Covid-19, l'UE a mis l'accent sur la nécessité d'une approche basée sur le genre dans toutes les mesures et actions prises en réponse à la pandémie et sur la nécessité de garantir la participation pleine et effective des femmes aux processus décisionnels et à toutes les étapes de la réponse. Ce point fut également souligné par l'UE durant le SHDIM de mai 2020 sur la tolérance et la non-discrimination.</li> </ul>	Affaires Étrangères

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre du comité Dimension humaine du 24 juillet 2020 sur l’anniversaire du Document de Copenhague, l’UE a mis en avant l’attention particulière qui doit être portée aux femmes et aux LGBTI défenseurs des droits humains, qui font face à des risques particuliers.</li> <li>- Durant le comité Dimension humaine supplémentaire de juin 2020, l’UE a mis en évidence les risques spécifiques auxquels sont confrontées les femmes journalistes et le fait qu’une approche sensible au genre doit être appliquée lors de l’examen des mesures visant à assurer la sécurité des journalistes.</li> </ul> <p>Au Conseil permanent du 4 mai 2020, la Belgique – avec 44 autres Etats participants – a délivré une déclaration conjointe sur les risques de violence domestique et sexuelle en temps de Covid-19.</p> <p>Dans les <b>déclarations de l’UE sur la traite des êtres humains</b>, avec la Belgique comme chef de file, l’importance de prendre en compte la dimension de genre est systématiquement mise en avant. Ce fut notamment le cas lors du rapport du représentant spécial et coordinateur de l’OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains (SR/C) au Conseil permanent et lors de la Conférence de l’Alliance. L’impulsion de l’UE à cet égard a des implications pour les activités du bureau du RS/C, qui inclut très clairement cet objectif spécifique pour 2021.</p> <p>La Belgique est en contact avec la « <b>Section Égalité de genre</b> » du <b>Secrétariat général</b> et suit de près ses activités. Dans le cadre des négociations (en 2020) sur le budget unifié pour 2021, la Belgique et d’autres États membres de l’UE ont souligné l’importance de l’intégration de la dimension de genre dans toutes les activités de l’OSCE. La Belgique et l’UE continuent de faire pression pour que la Section du genre devienne une direction à part entière, permettant au <i>Senior Gender Advisor</i> de faire officiellement partie du comité de direction, mais rencontrent beaucoup de résistance de la part d’autres États participants.</p> <p>Au sein de l’OSCE, la Belgique parle autant que possible d’une seule voix. Afin de disposer d’une intervention appropriée pour chaque réunion et sur chaque sujet, la délégation de l’UE et les 27 États membres recourent à un système de « <b>chef de file</b> ». La Belgique remplit cette fonction entre septembre 2020 et décembre 2021 pour les thèmes Genre et « Femmes, Paix, Sécurité ». Concrètement, cela signifie que pendant cette période, la Belgique rédige les textes de l’UE sur ces deux thèmes au sein de l’OSCE.</p> <p>La Représentation permanente de la Belgique auprès de l’OSCE participe au groupe informel « <b>Men Engage Network</b> ». Ce groupe vise à sensibiliser le public à la manière dont les hommes peuvent contribuer réellement à mettre fin à la violence basée sur le genre et à l’inégalité entre les femmes et les hommes.</p> <p>Par ailleurs, la Belgique participe activement aux <b>forums informels de promotion de l’égalité de genre</b>, tels que les réseaux « <i>Women in the First Dimension Network</i> » et « <i>Women in the Third Dimension Network</i> ».</p>	
2.g	<p>Agir dans le cadre des plaidoyers politiques et des déclarations internationales.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>Voir également les actions de la CSW, du CDH et du CSNU dans la réponse à la question 1.b.</p>	Affaires Étrangères
3.	<b>Assurer le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes.</b>	
3.a	Intégrer le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs aux programmes d’aide humanitaire et programmes pour la	

reconstruction.

**Intégration de cette composante dans la politique, le budget et les procédures.**

Au **Bénin**, le nouveau programme Santé : P@SRIS (PIC 2019-2023) est conçu avec un volet SDSR entier et le genre en est une dimension transversale. Pour cette année, les actions suivantes ont été menées : organisation d'une campagne de dépistage et de prise en charge du cancer du col ; mise en place de 3 Centres Amis des Jeunes (CAJ) ont été mis en place pour fournir de l'information pertinente et les services de santé sexuelle et reproductive aux adolescent.e.s et jeunes ; décentralisation des instances de redevabilité et de prise de décision notamment les Cadres de Concertations SSRAJ/VGB au niveau commune dans le Couffo.

En **Guinée**, voici ce qui a été réalisé dans le cadre de la réponse au COVID-19 avec l'intervention « She Decides » d'Enabel : réalisation d'affiches et de supports de communication (y compris en langues locales) ; achat de matériel d'hygiène ; sensibilisation en partenariat avec les associations de Kindia-Mamou intervenant auprès des jeunes en matière de VBG et avec les centres féminins (CAFG) de Conakry ; sensibilisation directe auprès des ménages, des groupements de femmes et des personnes vulnérables : 384 causeries SSR organisées (20 quartiers + détenues de la prison centrale) ; appui au plan de continuité des services dans le cadre de la santé de la reproduction/santé maternelle, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent et des jeunes ; achat de matériel de protection ; organisation de formation.

Au **Nigéria**, la Belgique a contribué en 2020 à hauteur de 5 millions d'euros au Nigerian Humanitarian Fund (NHF) qui utilise ses fonds pour l'aide humanitaire face aux ravages causés par Boko Haram au nord-est du Nigeria. La réponse de la NHF au secteur de la santé se concentre, entre autres, sur la fourniture de services de santé humanitaires permettant de sauver et de maintenir en vie les populations les plus vulnérables, y compris les femmes enceintes. Dans le secteur de la protection, la NHF veille également à ce que des kits de dignité pour les femmes et les filles soient préparés et distribués aux personnes touchées par le déplacement. Enfin, dans le secteur de la nutrition, la NHF se concentre sur le traitement de la malnutrition aiguë chez les enfants, les femmes enceintes et les femmes qui allaitent.

En **Ouganda**, Médecins du Monde, avec le soutien de la Belgique, gère le Centre de santé Bolomoni III dans le camp de réfugiés de Bidibidi, dans le nord de l'Ouganda. Le financement est de 1,4 million d'euros pour une période d'un an (le projet s'est terminé en mars 2020). Le nom complet du projet est : "Sustaining access to primary healthcare, mental health and psychosocial support, sexual and reproductive health, including treatment and care for victims of gender-based violence in Northern Uganda". Ce projet vise à autonomiser les femmes et les jeunes filles (tant les Ougandais que les réfugiés du Sud-Soudan) en leur fournissant des services de qualité dans le domaine de la santé sexuelle et génésique. Entre autres, des soins sont fournis aux cas de violence domestique et sexiste (VBG) et des soins de santé mentale et une assistance juridique sont fournis. En outre, un programme mis en œuvre par Plan International Belgique (PIB), comprend des activités de WASH et de santé sexuelle et reproductive mises en œuvre dans les écoles, celles-ci sont transversales dans le projet financé par l'aide humanitaire belge.

En **Palestine**, un appui spécifique de 2 ans à travers le FNUAP a été fournis pour sensibiliser les adolescents dans les écoles à Jérusalem Est (10- 18 ans) : « *Empowered and protected young women and men through gender equality interventions in East Jerusalem* » (550.000 euros). Le poste a soulevé au plus haut niveau l'importance d'intégrer les droits sexuels et reproductifs au niveau des cliniques de santé primaire de l'UNRWA et plaide souvent pour l'encouragement de la planification familiale. De plus, l'aide humanitaire belge soutient la mise à jour du système d'enregistrement des réfugiés palestiniens de l'UNRWA afin que celui-ci se fasse électroniquement et sur base individuelle. Le fait de ne plus dépendre de leur père ou époux permettra aux

Développement

	<p>réfugiées palestiniennes d'améliorer leur accès aux soins de santé reproductive.</p> <p>En <b>RDC</b>, l'aide humanitaire belge à travers son partenaire Médecins du Monde soutient l'hôpital Panzi dans la région du Sud-Kivu. Cette intervention vise à améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive de qualité, et la prise médicale et psychosociale des survivant.e.s de violences sexuelles dans la zone de santé de l'hôpital.</p> <p>Pour le <b>Sénégal</b>, le deuxième pilier du programme de coopération sénégal-belge 2019-2023, doté d'un budget de 8,8 millions d'euros, se concentre sur la santé reproductive : améliorer la santé des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents. L'intervention vise à améliorer l'accès à l'information, la formation et l'éducation en matière de droits et de santé sexuelle et reproductive, la prévention et la gestion de la violence sexiste et la fourniture de services de qualité dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.</p>	
3.b	Appeler tous les pays à garantir le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et défendre ces droits au niveau international.	
	<p><b>Interventions faites et expertise donnée.</b></p> <p>La Belgique s'y emploie régulièrement, tant dans le cadre des <b>contacts bilatéraux</b> que dans les <b>enceintes internationales pertinentes</b>. Par exemple, lors de l'événement de haut niveau organisé en l'honneur du 25<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration et de la Programme d'action de Beijing, la Belgique a plaidé en faveur de l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR).</p> <p>Lors du <b>panel sur la COVID-19 et les droits des femmes</b> dans le contexte de la 44<sup>e</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme, la Belgique a attiré l'attention sur l'impact de la pandémie au niveau de l'accès des femmes et des filles à la santé, aux droits et aux services sexuels et reproductifs. Notre pays a demandé que l'accès aux soins soit maintenu pendant la crise de la COVID-19 et que l'avortement soit reconnu comme un soin de santé essentiel qui doit rester disponible pendant les pandémies. La Belgique a également été co-sponsor de plusieurs <b>déclarations conjointes</b> dans le cadre du Conseil des Droits de l'Homme, réitérant l'importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles.</p> <p>Au cours de <b>l'examen périodique universel</b> de la Guinée-Bissau, le Honduras, le Kenya, le Malawi, le Panama et la Suède, la Belgique a formulé des questions et des recommandations sur la santé et les droits sexuels et reproductifs et sur les mesures prises par ces pays pour les sauvegarder.</p> <p>Les <b>représentations diplomatiques</b> travaillent également sur ce sujet. Par exemple, les ambassades de Belgique à Bangkok et à Manille ont organisé des projections du film belge « L'homme qui répare les femmes », chaque fois suivies d'un débat en présence du (co)réalisateur.</p> <p>Enfin, la Belgique a activement <b>résisté aux initiatives visant à saper la santé et les droits sexuels et reproductifs</b>, comme la Déclaration du consensus de Genève. Cette déclaration contient une approche restrictive des droits reproductifs et du rôle des femmes dans la famille, qui va à l'encontre des accords internationaux. Elle s'inscrit dans la tendance mondiale au recul des droits des femmes (en particulier des droits sexuels et reproductifs). La Belgique s'est activement engagée, notamment par des démarches bilatérales, afin de cadrer l'objectif de cette initiative et d'en souligner les aspects problématiques.</p>	Affaires Étrangères

	<p>Au <b>Burundi</b>, dans le cadre de « She Decides » et du respect de la santé et droits sexuels et reproductif, l'Association Burundaise pour le Bien-être Familial, a obtenu un financement de la Belgique à travers l'IPPF (2018-2020) pour un montant de 652.101 euros qui lui a permis de mener deux activités de plaidoyer auprès des autorités (commission parlementaires, ministère de tutelle) notamment pour que le Burundi puisse continuer à fournir des informations et services de santé sexuelle et reproductive, particulièrement à l'intention des femmes, filles et jeunes les plus démunies et/ou mal des servies.</p> <p>En 2019-2020, la Belgique a présidé le groupe intersectoriel de donateurs sur la santé et les droits en matière de reproduction sexuelle (SRHR) à Kampala, en <b>Ouganda</b>. Le groupe agit comme une plateforme pour faire avancer l'agenda SRHR en Ouganda à travers un dialogue politique renforcé, un plaidoyer basé sur des preuves, et le suivi des progrès dans les différentes dimensions des SRHR. Le groupe s'est principalement concentré sur le suivi (et le soutien à l'adoption) de certains documents et cadres politiques clés sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, tels que la politique nationale en matière de SRHR, la politique de santé des adolescents, la politique de santé scolaire et la mise en œuvre du cadre national sur l'éducation sexuelle. Un programme de plaidoyer commun a été élaboré avec le groupe afin d'aborder les questions avec les différents ministères de l'égalité des sexes, de l'éducation et de la santé. En raison de la pandémie de COVID, le groupe s'est également concentré sur le soutien de la continuité des services SRHR essentiels pendant le confinement (mars-juin) et au-delà, et a attiré l'attention sur les défis SRHR, tels que l'augmentation des violences basées sur le genre, pendant la pandémie. En réponse à la "Déclaration du Consensus de Genève sur la promotion de la santé des femmes et le renforcement de la famille" (22 octobre 2020) signée par l'Ouganda et initiée par les États-Unis, il a été convenu de préparer un document de position en tant que groupe, décrivant plus en détail le contenu controversé, et faisant également référence aux déclarations internationales que l'Ouganda a déjà signées. Cette note sera utilisée à des fins de sensibilisation à partir de 2021.</p> <p>En <b>Palestine</b>, des efforts sont en cours pour l'introduction de la médecine familiale dans les cliniques de soins de santé primaire pour adresser à la fois la SRH et le VBG. Le poste suit ces efforts sur place entrepris par le Ministère de la santé en partenariat avec la société civile, UNRWA, et WHO. En outre, Broederlijk Delen apporte son soutien à l'ONG Women Center for Legal Aid and Counseling qui plaide au niveau national et international en faveur de la protection des droits des femmes.</p> <p>Au <b>Rwanda</b>, dans le nouveau ISP 2019-2024, la Belgique se concentre sur les soins de santé sexuelle et reproductive et la planification familiale. Deux interventions : 1) un financement basé sur les résultats au ministère de la Santé et 2) un projet dans sept districts. Le Rwanda a fait beaucoup de progrès en termes de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive, mais cela a stagné ces dernières années.</p> <p>Au <b>Sénégal</b>, la Belgique et un certain nombre d'autres pays aux vues similaires ont pris part à la démarche visant à persuader le gouvernement sénégalais de ne pas signer le "consensus de Genève sur la santé des femmes", une initiative conservatrice menée par les États-Unis. Sans succès, car le Sénégal a signé le "Consensus de Genève".</p>	Développement
3.c	<p><b>Plaider pour la mention de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans les documents internationaux pertinents.</b></p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>Au sein de l'UE comme dans les <b>enceintes de l'ONU</b>, la Belgique préconise une prise de position sur la SDSR aussi progressiste que possible tant dans les négociations relatives aux résolutions pertinentes que dans la formulation des conclusions. Cela fut le cas lors des différentes résolutions sur le genre adoptées cette année dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil des Droits de l'Homme, de la Déclaration politique de la CSW et lors de la négociation du nouveau plan d'action de</p>	Affaires Étrangères



	<p>l'UE sur les droits de l'Homme et la démocratie.</p> <p>Faire approuver des références à la santé et aux droits sexuels et reproductifs dans le contexte du CSNU est très difficile vu sa composition actuelle. Cela n'a toutefois pas empêché la Belgique de les défendre et d'attirer l'attention sur la SDSR par des interventions nationales, chaque fois que la démarche était pertinente. Ce fut le cas, par exemple, lors de l'adoption de toutes les conclusions du groupe de travail sur les enfants et les conflits armés sous la présidence belge.</p>	
	<p><b>Palestine.</b> CEDAW: Plusieurs observations et recommandations ont été formulées par la société civile palestinienne avec Women Center for Legal Aid and Counseling comme l'ONG principale qui prend en charge la défense et l'amélioration des droits des femmes en Palestine.</p>	Développement
<b>4.</b>	<b>Améliorer le cadre légal et les règles de procédure pour un meilleur accès des femmes à la justice (nationale /internationale).</b>	
4.a	Soutenir financièrement le fonds de la Cour Pénale Internationale en faveur des victimes.	
	<b>Soutien financier.</b>	
	25.000 EUR	Justice
4.b	Soutenir des initiatives qui facilitent l'accès à la justice des femmes et des filles afin de garantir la protection de leurs droits (terres/successions/discrimination etc.).	
	<b>Initiatives soutenues</b>	
	<p>Dans le cadre du <b>Conseil des Droits de l'Homme</b>, la Belgique a coparrainé la déclaration commune sur l'enregistrement des victimes visant à souligner l'importance des actes de décès pour les droits des femmes en matière de propriétés foncières, d'héritage, etc. La Belgique a également coparrainé la résolution sur les actes de naissance.</p> <p>Lors des EPU de l'Arménie, de la Bulgarie, des Îles Marshall, de la Libye et du Malawi, la Belgique a formulé des questions et des recommandations sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès à la justice des femmes victimes de discrimination ou de violence sexuelle.</p>	Affaires Étrangères
	<p>Au <b>Bénin</b>, Le cadre de concertation multisectorielle sur la santé sexuelle et reproductive des adolescent.e.s et jeunes s'est dotée d'un circuit intégré de prise en charge des violences basées sur le genre pour garantir l'accès des survivantes aux soins et services intégrés dont les services de sécurité et de justice.</p> <p>Au <b>Burundi</b>, la plupart de nos appuis via les ACNG visent la communauté rurale (les leaders communautaires, les ménages, les populations vulnérables) qui disposent des moyens limités pour avoir accès à la justice. En revanche, des mécanismes de prévention de conflits sont mieux adaptés pour prévenir et régler les conflits dans les ménages et les communautés (population vulnérable) à travers les actions décrites ci-dessous et qui déchargent les cours et tribunaux, ces derniers étant débordés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le programme quinquennal 2017-2021 via le duo 11.11.11 et l'organisation d'appui à l'auto promotion (OAP, partenaire national),</li> <li>- le programme quinquennal d'Avocat sans Frontières : ASF mène des séances de sensibilisation de masse en 2019 pour que la population puisse connaître ses droits et devoirs et soit capable de les faire valoir, de prévenir et résoudre les conflits de façon pacifique ;</li> </ul>	Développement

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le programme quinquennal d'ASF : l'ONG forme 80 leaders au Mode Alternatif des Règlement des conflits afin qu'ils deviennent des artisans des initiatives et mécanismes de prévention et de résolution pacifique des problèmes et des conflits qui sont vécus dans la communauté ;</li> <li>- Kiyo forme les enfants ruraux pour qu'ils deviennent des acteurs dans la promotion et la défense de leurs droits via les comités de protection de l'enfance, les clubs de jeunes dans les communautés et dans les écoles.</li> </ul> <p>Au <b>Maroc</b>, deux projets appuient l'accès des femmes à la justice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet « Clinique juridiques pour tous » de l'ONG Avocats Sans Frontière (2017-21) facilite l'accès à la justice et la protection des droits humains pour les groupes les plus vulnérables avec comme priorité les femmes et les migrantes. Avocats Sans Frontière travaille sur l'amélioration de l'accès aux services d'aide juridique et le renforcement des acteurs juridiques pour mieux répondre aux besoins des personnes vulnérables, prioritairement les femmes et les migrantes.</li> <li>- Le projet « Tamallouk » de l'ONG RCN Justice &amp; Démocratie (2017-21) a pour objectif le changement d'attitudes sociales et judiciaires face aux violences basées sur le genre dans la Région de l'Oriental. Ce projet travaille en coordination avec les acteurs judiciaires travaillant dans la région, incluant des magistrats.</li> </ul> <p>En <b>Ouganda</b>, la Belgique a soutenu le projet de Médecins du Monde (MdM) dans la colonie de réfugiés de Bidibidi au nord de l'Ouganda. L'un des résultats du projet de MdM a été d'améliorer l'assistance juridique aux patients victimes de VBG. Il existe une coopération avec le Forum de sensibilisation et de promotion des droits de l'homme (HRAPF). Cette organisation fournit une assistance juridique aux victimes de violence sexuelle et sexiste. La HRAPF a mis en place un petit bureau (clinique d'aide juridique) dans les locaux de l'hôpital. En outre, au niveau de la coopération non gouvernementale, la Belgique soutient l'ONG Avocats sans frontières (ASF) en Ouganda (programme de 5 ans - 1,7 million d'euros). L'ASF soutient les initiatives de plaidoyer visant à promouvoir la participation égale des femmes dans l'industrie extractive et à garantir leurs droits en matière de terre, de santé et d'environnement de travail propre.</p> <p>En <b>Palestine</b>, Broederlijk Delen apporte son soutien à l'ONG Women Center for Legal Aid and Counseling qui plaide au niveau national et international pour la protection des droits des femmes.</p>	
4.c	<p>Appeler tous les pays à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>Le soutien au Statut de Rome de la Cour pénale internationale <b>fait partie intégrante de la politique étrangère belge</b>, dont l'objectif central est un ordre mondial fondé sur des règles internationales. Dans cette optique, la Belgique est devenue le point focal (<i>focal point</i>) au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies pour toutes les questions relatives à la Cour pénale internationale. Notre pays est systématiquement attentif à l'importance de la responsabilité (<i>accountability</i>) dans le contexte du CSNU. La Belgique estime que la Cour pénale internationale constitue un élément crucial dans la poursuite de cet objectif. Dans les interventions concernant des pays qui font eux-mêmes l'objet d'une enquête et d'une procédure en cours devant la CPI, notre pays appelle systématiquement à la coopération avec la Cour, qu'ils aient ou non ratifié le Statut de Rome.</p>	Affaires Étrangères
4.d	<p>Appeler tous les pays à appliquer la définition la plus large de violence sexuelle.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>Pas d'information spécifique pour 2020.</p>	Affaires Étrangères

## OBJECTIF 2. Intégrer la dimension de genre dans les actions belges en matière de conflit, de paix et de sécurité

<b>5.</b>	<b>Assurer au sein de tous les départements la prise en compte des besoins différents des femmes et hommes et la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming, et de la transversalité du genre mentionnée dans la loi de coopération au développement.</b>	
5.a	Informier le personnel sur le gender mainstreaming.	
	<b>Moyens d'information utilisés.</b>	
	<p>Lorsque le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement a proposé un nouveau Plan d'action (printemps 2020), la dimension de genre dans la politique du personnel a fait l'objet d'explications détaillées. Le personnel a été informé à intervalles réguliers et par divers canaux (réunions d'information en ligne et physiques, bulletins d'information divers, intranet, vidéo, etc.)</p> <p>Tout au long de l'année, quatre instructions informatives ont été envoyées à toutes les représentations belges à l'étranger sur les droits des femmes, l'égalité de genre, la lutte contre la violence envers les femmes et, plus particulièrement, sur le thème « Femmes, Paix, Sécurité ». L'ensemble du personnel s'est vu rappeler qu'il s'agit là de priorités de la politique étrangère belge et a été invité à intégrer la perspective de genre dans ses activités quotidiennes.</p>	Affaires Étrangères
	<p>Au <b>Bénin</b>, l'expert en genre d'Enabel est venu au Bénin pour une semaine afin de travailler sur le renforcement des capacités en matière de genre, de droits de l'homme et d'inclusion parmi le personnel d'Enabel Bénin. La stratégie de Genre d'Enabel a servi de cadre à cette activité. Au niveau des ACNG, un atelier sur le genre a été organisé et a permis aux acteurs de faire un partage d'expériences en matière d'intégration du genre dans les projets, les outils utilisés, les difficultés et les besoins. A cette occasion OXAFM a fait une présentation de son approche d'intégration du genre dans ses interventions.</p> <p>Au <b>Burundi</b>, Enabel veille à ce que dans les rapports de résultats annuels des interventions, un chapitre soit consacré au thème de l'égalité des sexes et que les responsables de programme soient invités à formuler des commentaires spécifiques.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, la poste a organisé un atelier "Planification et budgétisation du genre et changement climatique" en 2020 afin de mieux informer Enabel, la coopérative flamande et les ACNG sur la rationalisation du genre dans les projets et programmes.</p> <p>Au <b>Rwanda</b>, Enabel assure que dans les rapports annuels de résultats des interventions, un chapitre est consacré au thème du genre et les gestionnaires de programme sont invités à faire des commentaires spécifiques</p>	Développement
	Organisation d'un cours « Genre et communication » au profit des spécialistes en communication à la Défense.	Défense
	<p>La notion de paix et de sécurité est reprise dans la note gendermainstreaming du SPF Intérieur. L'aspect genré dans la thématique du radicalisme y est abordé et constitue une politique à part entière.</p> <p>En décembre 2020, le SPF Intérieur s'est vu récompensé par un Award fédéral de la diversité pour son originalité grâce au projet Khaléidoscope d'Inclusive games. Khaléidoscope est un outil d'entraînement interactif et ludique au leadership inclusif, où la notion de genre y est largement représentée. Ce projet montre la diversité sous toutes ses facettes et souligne le rôle de chacun afin de la préserver. Les participants sont invités à partager leurs expériences et développent ensemble des solutions concrètes,</p>	Intérieur

	immédiatement transposables dans leur quotidien. L'objectif est d'induire un changement et influencer en profondeur sur les comportements. Des ateliers/workshops seront organisés deux fois par an à partir de 2021 au sein du SPF Intérieur.	
	Il est fait mention du gender mainstreaming dans le cadre des objectifs fédéraux transversaux du contrat d'administration. Une rubrique intranet informe le personnel sur le gender mainstreaming avec les rubriques suivantes : - C'est quoi le gender mainstreaming ? - Gender mainstreaming et politique de diversité - Gender budgeting - Acteurs	Justice
5.b	<b>Développer, implémenter et mettre à jour une stratégie ou plan d'action concernant l'intégration de la dimension de genre.</b>	
	<b>Stratégie adoptée et mise en œuvre.</b>	
	Au <b>Bénin</b> , Enabel a développé en 2018 une stratégie Genre « Genre Enabel 2018 #weforher) qui sert de boussole pour les actions genre dans les interventions du portefeuille 2019-2023	Développement
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
5.c	<b>Soutenir les départements dans la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming.</b>	
	<b>Soutien fourni.</b>	
	L'IEFH a apporté son soutien à <b>la mise en œuvre de la Loi Gender mainstreaming</b> , entre autres via la participation à des réunions bilatérales et à des groupes de travail et l'élaboration d'instruments de soutien.	Égalité
5.d	<b>Faire au niveau local dans les pays partenaires une coordination concernant le genre.</b>	
	<b>Rapportage sur le Plan d'action genre de l'UE.</b>	
	Au <b>Bénin</b> , Le rapportage sur le plan d'action genre de l'UE se fait annuellement sous la coordination de la Chargée de programme genre de la Délégation (représentation locale). Pour l'année 2020, aucune instruction en nous est encore parvenue au niveau local  Au <b>Burkina Faso</b> , la Belgique participe activement aux réunions mensuelles du groupe thématique genre présidé par l'Allemagne depuis 2 ans. Divers thèmes du Ministère de la condition féminine sont activement suivis, tels que : 1) la budgétisation du genre dans les budgets des différents ministères et 2) le suivi de la législation sur les quotas pour les femmes dans les différentes institutions publiques telles que le Parlement, tant au niveau national que décentralisé. La Belgique préside encore ce groupe de travail pour l'année 2020-2021.  En <b>Éthiopie</b> , l'ambassade réalise chaque année le rapportage sur le plan d'action genre de l'UE.  En <b>Guinée</b> , le poste participe activement au groupe thématique « genre » organisé par la délégation locale de l'UE et contribue annuellement au rapportage sur le plan d'action genre. En outre, conjointement avec l'AFD (dont la directrice adjointe est la « championne UE pour le genre »), le poste porte la thématique dans les débats autour de la nouvelle programmation pluriannuelle européenne (NDICI et Team Europe Initiatives).	Développement

	<p>Au <b>Mozambique</b>, la Belgique est un membre actif du groupe de travail EUDEL sur le genre et les CSO. Le groupe de travail EUDEL sur le genre est également ouvert à la participation active des autres partenaires du développement (Canada, Royaume-Uni, Etats-Unis, etc.), les CSO. Chaque année, chaque État membre de l'EUDEL fait rapport sur l'évolution du Plan d'Action pour l'égalité des genres ou Gender Action Plan (GAP) en cours au Mozambique, dont une partie est également consacrée à la RCS1325.</p> <p>En <b>Ouganda</b>, le poste contribue à l'établissement de rapports sur le plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité des sexes</p> <p>En <b>Palestine</b>, la consolidation du rapport est sous la responsabilité de l'Italie en tant que Lead du groupe de travail UE sur le genre. Chaque pays y contribue individuellement dont la Belgique.</p> <p>En <b>RDC</b>, la Belgique participe au groupe inter-bailleurs genre dont le lead est assuré de manière rotative pour une période d'une année.</p> <p>Au <b>Rwanda</b>, le plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité des sexes est complété chaque année par l'ambassade en coopération avec Enabel.</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, la Belgique est membre du groupe de travail de l'UE sur la coordination pour l'égalité entre les hommes et les femmes en Tanzanie. Il s'agit d'un groupe interne de l'UE qui harmonise les messages et les contributions sur le genre. Le mandat du groupe de travail de l'UE sur la coordination pour l'égalité entre les hommes et les femmes en Tanzanie est fondé sur la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité de genre II. Ce poste a transmis les informations demandées à temps dans le cadre du rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité des sexes et consulté à ce sujet avec les autres États membres de l'UE. Ce poste est également membre du groupe plus large des donateurs sur l'autonomisation des femmes, qui comprend également des pays non membres de l'UE et des organisations des Nations unies. Le secrétariat de ce groupe est géré par ONU Femmes.</p>	
5.e	<p><b>Intégrer des aspects de genre dans les rapports des postes extérieurs sur la situation locale.</b></p> <p><b>Actions entreprises.</b></p> <p>La formation des stagiaires-diplomates a souligné la nécessité d'inclure des aspects genre dans le rapportage. En outre, tous les postes diplomatiques ont été invités à faire rapport sur leurs activités en matière de genre au moins trois fois en 2020.</p>	Affaires Étrangères
5.f	<p><b>Stimuler l'attention pour la dimension genre dans la détermination de la position belge dans les dossiers multilatéraux et bilatéraux.</b></p> <p><b>Positions dans lesquelles la dimension genre est reprise.</b></p> <p>La direction Affaires multilatérales et la direction Affaires bilatérales abordent systématiquement les droits des femmes dans les <b>notes préparatoires des dossiers.</b></p> <p>En réaction aux nombreuses tentatives d'États conservateurs de saper l'acquis existant en matière d'égalité de genre et de droits des femmes au sein des forums européens et multilatéraux, une instruction horizontale a été envoyée à tous les postes belges à l'étranger ainsi qu'à l'ensemble des services de l'administration centrale. De cette façon, la Belgique a défendu de <b>manière systématique et constructive le cadre normatif existant en matière d'égalité de genre et de droits des femmes</b> au sein des</p>	Affaires Étrangères

	forums multilatéraux, dans l'Union européenne et lors de rencontres bilatérales.													
	<p>Au <b>Burundi</b> la question du genre est abordée dans les cadres de coordination du Policy Advisory Group (PAG) (plateforme de coordination des Partenaires Techniques et Financiers au Burundi - niveau : chefs de coopération) de manière transversale. Le cadre logique de l'approche Résilience développée par le PAG propose 2 Objectifs spécifiques (OS) qui participent à la résolution 1325 (OS Paix &amp; Cohésion sociale et OS VBG). La matrice de réponse socio-économique au COVID-19 développée par le PAG est également très attentive à soutenir les femmes comme acteurs économiques et aussi pour renforcer la cohésion sociale.</p> <p>En <b>Éthiopie</b>, lors de l'examen des propositions de projets, le poste accorde une attention particulière aux propositions qui comportent une dimension de genre évidente. Une opportunité a été identifiée dans les propositions de projet de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) : "Provide Financial Support to 10 country programmes on Gender Climate Agriculture to accelerate women farmers access to technology". Enabel a été informée de cette opportunité. Lors du Dialogue stratégique 2019, un atelier sur le genre a été organisé par le réseau VLIR-UOS, qui soutient les collaborations entre les universités et les écoles supérieures de Flandre et du Sud, en collaboration avec l'ambassade. En 2020, le poste a travaillé dur pour intégrer davantage la dimension de genre en tant que thème transversal, mais aussi en tant que thème spécifique dans la programmation de l'ANG en Éthiopie.</p> <p>En <b>Palestine</b>, l'attention pour la dimension de genre est exprimée et reflétée dans les dialogues politiques mais aussi dans toutes les interventions de la Belgique (Coopération bilatérale directe et indirecte, humanitaire, et multilatérale).</p> <p>Pour la <b>Tanzanie</b>, le poste plaide localement pour un plus grand rôle du genre dans la future programmation de l'UE.</p>	Développement												
<b>6.</b>	<b>Stimuler les connaissances de la dimension de genre du personnel.</b>													
6.a	Intégrer la dimension de genre de manière substantielle dans les formations de base.													
	<p><b>Formations de base intégrant la dimension de genre.</b>  <b>Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</b></p> <p>Formation : <b>Formation de base des nouveaux stagiaires-diplomates</b>  De quelle manière le genre est-il abordé :  En raison de la crise sanitaire, la formation de sensibilisation à la question du genre (<i>gender awareness training</i>) qui s'adresse aux stagiaires-diplomates a été annulée en 2020. Une nouvelle formation est prévue en 2021. Des formations ont néanmoins eu lieu sur le thème de l'interculturalité avec une attention particulière sur le thème du genre, le genre dans la coopération au développement et les droits des enfants (avec un accent sur le thème du genre).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>11</td> <td>19</td> <td>37</td> <td>63</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	11	19	37	63
Nombre		Proportion (%)												
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes											
11	19	37	63											
		Affaires Étrangères												
	Une formation sur le genre a été donnée aux stagiaires diplomates en octobre 2020. Étant donné que celle-ci fut suivie en ligne et ouverte à l'ensemble des collègues de la DGD, nous ne disposons pas des informations précises pour ce point.	Développement												

Formation :

De quelle manière le genre est-il abordé :

Depuis 2006, le théâtre de la valeur et de la diversité est intégré à la formation militaire de base des volontaires, sous-officiers et officiers.

La dimension de genre est abordée de manière substantielle au cours de cette représentation.

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
142	859	14,19%	85,81%

Défense

Formation :

De quelle manière le genre est-il abordé :

La notion de genre est intégrée dans les programmes de formation de base (inspecteur, inspecteur principal et commissaire) sous les objectifs de diversité en général. Voici à titre d'exemple ce qui est prévu pour la formation de base des inspecteurs :

Une attitude que les inspecteurs doivent acquérir à l'issue de leur formation de base est de « faire preuve de respect de la diversité et agir en conséquence ». Dans ce contexte, la notion de genre est vue transversalement via les clusters suivants :

- « déontologie policière » ;
- « domaines spécifiques du droit » (où la notion de genre est abordée via les objectifs « illustrer à l'aide d'exemples les dispositions pénales relatives à la traite des êtres humains et les circonstances aggravantes en la matière » et « expliquer les éléments constitutifs des infractions à la loi antiracisme et anti-discrimination) ;
- « accompagner les victimes de manière appropriée » (où le genre est abordé via les objectifs « accueillir de manière adéquate les victimes en 1<sup>re</sup> ligne » et « distinguer différents types de victimes et leurs besoins spécifiques ») ;
- « contexte sociétal » via la compétence « intégrer les phénomènes sociaux dans leur ensemble », avec comme objectifs « citer et décrire les développements socioculturels », « expliquer des comportements déviants de la norme à partir de différents contextes », « être conscient des causes et des conséquences du racisme, de la discrimination, des stéréotypes et des préjugés et de l'impact de celui-ci sur une attitude professionnelle ».

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
/	/	/	/

La Police n'effectue pas de statistiques de proportion hommes-femmes pour les formations suivies, la formation étant ouverte à tous, quel que soit leur genre.

Intérieur-POLFED

6.b Intégrer la dimension de genre dans les formations continuées.

Formations continuées intégrant la dimension de genre.

**Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.**

Formation :  
De quelle manière le genre est-il abordé :  
Dans le cadre du cours de leadership, le genre est régulièrement abordé dans la formation continuée des officiers.  
Pas de chiffres disponibles pour 2020.

Défense

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes

Formation :  
De quelle manière le genre est-il abordé :  
La notion de genre est intégrée dans les formations continuées relatives à la diversité. Certaines de ces formations sont organisées avec la collaboration du centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (UNIA).  
En raison du contexte sanitaire de l'année 2020, l'organisation de certaines formations a été perturbée.  
Dans ce contexte, les formations suivantes ont été dispensées en 2020 :  

- Lois anti-discrimination et anti-racisme ;
- Personnes de référence en matière de discrimination et de délits de haine ;
- Intégrer la diversité dans la GRH ;
- Journée Diversité (organisée à VESTA).

D'autres formations continuées ont été organisées en 2020 sur des thématiques également pertinentes : mariages forcés et crimes d'honneur, mariages blancs, victimes d'abus sexuels, violence intrafamiliale, violences conjugales.

Intérieur-POLFED

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
/	/	/	/

La Police n'effectue pas de statistiques de proportion hommes-femmes pour les formations suivies, la formation étant ouverte à tous, quel que soit leur genre.

6.c	Intégrer la dimension de genre dans les formations pour le personnel partant en mission de paix et mission de gestion civile de crise.	Affaires Étrangères
	<p><b>Formations intégrant la dimension de genre.</b></p> <p><b>Nombre et proportion de femmes et d'hommes ayant suivi la formation.</b></p> <p>Formation: <i>Basic Generic Training on Civilian Crisis Management</i></p>	



De quelle manière le genre est-il abordé: Au cours de la formation de 10 jours, deux modules de formation spécifiques d'une durée d'environ 1h30 chacun ont été organisés : Genre, 'Femmes, Paix et Sécurité' et Enfants et Conflits armés. En outre, une attention a également été portée à ces thèmes dans d'autres modules de formation, portant notamment sur le Code de conduite, le respect de la diversité – sensibilisation culturelle, protection des citoyens – et durant l'exercice de médiation.

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
12	16	42	58

Formation :

De quelle manière le genre est-il abordé :

Depuis 2019, une version entièrement révisée du cours BEL Gender Focal Point (GFP) est donnée à tous les GFP qui sont prévus dans les détachements partant en opération. Au cours du Pre Deployment Training (PDT), tous les membres du personnel qui partent en opération reçoivent un briefing sur le genre

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
6	24	20%	80%

Formation :

De quelle manière le genre est-il abordé :

La notion de genre est une priorité au niveau européen et est par conséquent abordée de manière transversales pendant la formation « Basic Generic Training Course for Civilian Management Missions » (BGT). Cette question est traitée dans une Teaching Unit (TU) dédiée i.e. « Gender, Women, Peace and Security » mais aussi de manière transversale dans les autres TU de la formation.

En raison du contexte sanitaire de l'année 2020, l'organisation du BGT a dû être reportée à plusieurs reprises. Il devrait avoir lieu en avril 2021.

Nombre		Proportion (%)	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
0	0	0	0

Une formation CEPOL « EU missions and operations strategic advising » a été organisée online en 2020. Le (seul) représentant belge était une femme.

Défense

Intérieur-POLFED

6.d Développer du matériel pédagogique pour la sensibilisation aux questions de genre.

	<b>Matériel développé.</b>	
	En 2020, une troisième bande dessinée sur les valeurs de la Défense a été finalisée. Cette bande dessinée inclut également les compétences comportementales génériques liées aux différents thèmes de la politique de diversité, y compris le genre. Une quatrième bande dessinée est en cours de développement.	Défense
<b>7.</b>	<b>Développer, gérer et échanger l'expertise en matière de genre.</b>	
7.a	Prévoir et former des experts de genre au sein des départements.	
	<b>Experts prévus et formés.</b>	
	Le SPF Affaires étrangères dispose d'une <b>coordinatrice gender mainstreaming</b> , qui s'occupe de la mise en œuvre de la loi gender mainstreaming de 2007. Plusieurs <b>experts en genre</b> ont été identifiés au sein de l'organisation.	Affaires Étrangères
	2 experts genre + 1 expert SRHR au sein de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement (DGD)	Développement
	Au sein de l'Etat-Major de la Défense BEL, une distinction supplémentaire a été faite entre le "GENAD de référence" et le GENAD. Le référent GENAD a la responsabilité supplémentaire qu'il fournit dans les 3 piliers suivants : Stratégie, Ressources humaines et Opérations de la direction dans le domaine du genre. De plus, des GENAD sont prévus et formés dans les différents départements de la Défense. Aucun GENAD supplémentaire n'a été formé en 2020.	Défense
	Pas d'information spécifique pour 2020.	Intérieur
	Une formation générique a été donnée avec le soutien de l'IEFH (en 2014). Deux sessions d'une journée ont été organisées. 22 collaborateurs ont été sensibilisés à la thématique : 15 FR et 7 NL dont 17 femmes et 5 hommes.	Justice
	Une formation spécifique a été donnée à tous les collaborateurs de la DG Législation qui travaillent sur des projets législatifs le 27/02/2015 au Parlement par des experts.	
7.b	Créer un réseau en vue d'échanger les expériences.	
	<b>Réseau créé.</b>	
	<b>Nombre de réunions.</b>	
	Le réseau « Gender in motion » a été créé. Pas d'information complémentaire disponible pour 2020.	Défense
7.c	Demander l'avis d'experts en genre.	
	<b>Consultations Conseil consultatif Genre et Développement.</b>	
	En 2020, le Conseil consultatif Genre et Développement a appuyé le Ministre de la Coopération au Développement au moyen des notes et avis suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recommandations pour la 65e Commission de la condition de la femme sur la thématique de la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique et de l'élimination des violences à l'encontre des</li> </ul>	Développement

	<p>femmes et des filles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis relatif à l'intégration du genre dans l'engagement stratégique en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la coopération belge au développement ;</li> <li>- Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif aux priorités de la coopération au développement pour l'égalité des genres ;</li> <li>- Avis du Conseil consultatif Genre et Développement relatif à l'égalité de genre dans la coopération au développement ;</li> </ul> <p>Note du Conseil consultatif Genre et Développement pour une réponse à la pandémie de COVID-19 sensible à la dimension du genre ;</p>	
7.d	<p><b>Prévoir et former des experts de genre pour les missions de paix.</b></p> <p><b>Experts prévus et formés.</b></p> <p>Aucune information spécifique disponible pour 2020.</p>	Défense
7.e	<p><b>Gérer et appuyer l'expertise de genre dans la préparation, la mise en œuvre et le monitoring des opérations de la paix.</b></p> <p><b>Base de données.</b></p> <p>Aucune information spécifique disponible pour 2020.</p> <p><b>Experts mis à disposition.</b></p> <p>Aucune information spécifique disponible pour 2020.</p> <p><b>Plan de formation.</b></p> <p>Aucune information spécifique disponible pour 2020.</p>	Défense
<b>8.</b>	<b>Intégrer la dimension de genre dans l'octroi des financements et des subsides.</b>	
8.a	<p>Considérer la présence de la dimension genre dans les demandes de subside comme un élément important pour l'approbation de ces demandes.</p> <p><b>Subsides attribués à des projets qui tiennent explicitement compte de la dimension de genre.</b></p> <p>La dimension genre fait partie intégrante des <b>demandes de subsides</b> et doit être prise en compte par les organisations qui s'adressent à nous. La majorité des organisations intègre la dimension de genre et souligne les activités qui impliqueront les femmes ou leur seront spécifiquement destinées.</p> <p>Pour le <b>Bénin</b>, sur le pilier Santé du programme Enabel, un appel à propositions pour le recrutement d'ONGs pour la mise en œuvre d'actions visant un renforcement des droits et un changement de comportement en matière de santé sexuelle et reproductive au Bénin a été lancé et sera mise en œuvre en 2021. Un des volets prévoit de travailler à l'évolution du cadre normatif et réglementaire régissant les droits sexuels et reproductifs afin de garantir sa pleine jouissance par les détenteurs de droits. Sur le secteur agricole, la dimension genre a été prise en compte dans la mise en place du dispositif de financement des acteurs ainsi que dans les conventions de subsides avec les partenaires au programme tels que le Fonds National de Développement agricole (FNDA), le Fonds Monétaire International.</p>	<p>Affaires Étrangères</p> <p>Développement</p>

	<p>Au <b>Burundi</b>, sur la ligne consolidation de la paix du SPF Affaires Étrangères (S0.1), un appui d'un montant de 400.000 euros a été attribué (sept.2019) à l'organisation CORD pour un projet de « Renforcement du pouvoir de la femme rapatriée, jeunes et enfants pour la consolidation de la paix au Burundi ». Ce projet est toujours en cours.</p> <p>En <b>Guinée</b>, la Belgique a octroyé des subsides à 5 ANG belges : (1) TRIAS (budget : 2,4 millions d'euros) qui aborde le genre à travers l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes défavorisées d'un point de vue socio-économique. (2) MEMISA (budget : 730.000 euros) aborde le genre par le biais de l'ONG locale Fraternité Médicale Guinée à travers une politique de renforcement de la place des femmes dans les organisations de la société civile. (3) Action Damien (budget : 1,5 millions d'euros) porte une attention particulière au genre à travers l'amélioration de l'accessibilité des services de dépistage et traitement de la tuberculose chez les femmes et les enfants (élargi aux femmes enceintes et femmes allaitante). (4) L'Institut de Médecine Tropicale (1 million d'euros) met l'accent particulier sur la formation du personnel féminin. Le dialogue stratégique avec les ANG belges a eu lieu en novembre 2019. Dans le cadre de l'appel à projets (D2.5) « genre et éducation », présélection de « United Purpose » pour un projet spécifique pour un montant de 400.000 euros.</p> <p>En <b>Palestine</b>, projets mis en œuvre par les ANG belges (Protection et plaidoyer) (appui par Broederlijk Delen au Women Center for Legal Aid and Counseling et APEFE appui au TAM – Women Media Center) ; Projets bilatéraux (secteur de l'éducation : « Young skilled Palestine » une formation professionnelle et technique pour les jeunes filles et garçons, projet RiSE : « Résilience in Schools in East Jerusalem », réhabilitation des écoles et intégration des concepts STEM (science, technology, engineering and mathematics) dans les écoles pour filles et garçons de façon équivalente) ; Aide multilatérale (UNRWA) où la Belgique plaide pour l'accès des femmes réfugiées aux meilleurs services de SRHR.</p> <p>En mettant en œuvre le Cadre stratégique commun (CSC) des acteurs non gouvernementaux au <b>Sénégal</b>, les ACNGs ont intégré les questions de genre dans les 8 objectifs stratégiques du CSC. Les ACNGs ont également établi des synergies sur l'intégration de l'égalité des sexes et la promotion de l'autonomisation, ainsi que sur le renforcement des capacités correspondantes. Ces synergies comprennent : Le Monde selon les femmes, dans le cadre d'un partenariat de longue date avec Enda Graf Sahel et Endat Pronat, ou APEFE, qui, dans le cadre de son programme au Sénégal, vise à améliorer la croissance des entreprises de transformation alimentaire des femmes dans des zones et des secteurs bien définis.</p>	
8.b	Attirer l'attention sur l'égalité de genre au sein des conférences des donateurs et lors des contacts avec les organisations internationales qui bénéficient d'une subvention.	
	<p><b>Interventions faites.</b></p> <p>Dans le cadre de la <b>conférence des donateurs</b> pour la <b>Syrie</b> (Bruxelles IV, 25 juin), la Belgique a mis l'accent sur l'importance vitale de la participation des femmes au processus politique. Lors des conférences des donateurs sur les <b>Rohingyas</b> (octobre) et l'<b>Afghanistan</b> (novembre), la Belgique a accordé de l'attention tant à l'aspect de la participation qu'à celui des droits humains et des besoins spécifiques des femmes et des filles dans les situations de conflit.</p> <p>En marge de la conférence des donateurs pour l'Afghanistan, la Belgique a également participé en tant que membre de panel à l'événement parallèle organisé par les Nations Unies et intitulé « <i>From peacebuilder to Negotiator: Afghan women envision peace</i> ». En sa qualité de membre du Groupe d'amis des femmes en Afghanistan et en tant que donateur des activités de soutien d'ONU Femmes en vue de l'exécution de l'agenda FPS en Afghanistan, la Belgique a approfondi la question du besoin d'une participation significative des femmes dans le processus de paix, le haut niveau de violence basée sur le genre et l'importance de</p>	Affaires Étrangères

	<p>n'autoriser aucune régression dans le domaine des droits des femmes.</p> <p>Dans le cadre de négociations des <b>budgets des missions de l'ONU</b>, la Belgique met systématiquement l'accent sur l'importance d'octroyer des moyens financiers et personnels suffisants aux composantes des droits humains, en incluant des aspects de l'agenda FPS.</p>	
	<p>La <b>DGD</b> attire systématiquement l'attention sur l'égalité de genre au sein des conférences des donateurs et lors des contacts avec les organisations internationales. Plus spécifiquement pendant les consultations bilatérales avec les organisations internationales, l'égalité de genre est adressée à trois niveaux : au sein de la structure des RH de l'organisation internationale, dans les documents politiques de l'organisation internationale, et dans les programmes/projets de l'organisation internationale.</p> <p>En <b>Éthiopie</b>, l'ambassade est intervenue plusieurs fois au cours de l'année lors de sessions ouvertes du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA), en mettant chaque fois l'accent sur le rôle des femmes dans la réalisation de la paix et de la sécurité sur le continent africain. En outre, le poste a participé au side event de Tana Forum (19-24/10/2020) : "African feminist considerations for the African Continental Free Trade Area (AfCFTA)"</p> <p>Au <b>Maroc</b>, la question de l'égalité des genres est régulièrement abordée avec les organisations internationales soutenues par la Belgique, notamment l'ONUFEMMES, le FNUAP, et UNICEF.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, le poste plaide pour qu'une plus grande attention soit accordée à l'égalité des genres auprès des HOC, des HOM, de la Development Coordination Platform (DCP) et aux dialogues avec le gouvernement mozambicain sur les droits de l'homme, les droits des femmes, l'égalité des genres, les situations de conflit armé dans le centre et le nord du Mozambique, le processus de paix et la mise en œuvre du programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration. De même, le poste plaide pour qu'une attention particulière soit accordée à la question de l'égalité des genres dans les initiatives Team Europe et le nouveau programme EUDEL (2021-2027). C'est pourquoi la poste de Maputo est activement impliquée dans la "Gender Coalition of the Willing" afin d'être une force motrice et un chien de garde pour l'intégration de l'égalité des genres dans toutes les interventions et les dialogues avec le gouvernement mozambicain.</p> <p>En <b>Palestine</b>, l'égalité de genre est toujours à l'agenda de nos discussions et réunions pour s'assurer que la dimension genre est bien prise en compte. Le poste exige que tous les projets soient sensibles au genre y compris les stratégies de réponse à la crise COVID -19 car les conséquences de la pandémie étaient plus désastreuses sur les femmes et les jeunes filles : Violence domestique accrue, mariage précoce, perte d'emploi et de sources de revenus.</p>	Développement
9.	<b>Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans le fonctionnement des organisations internationales.</b>	
9.a	Plaider pour une intégration de la dimension de genre dans l'agenda et dans les rapports et les résolutions pertinents des organisations internationales.	
	<p><b>Interventions faites.</b></p> <p>La Belgique a prôné l'intégration de la dimension de genre dans <b>toutes les résolutions pertinentes au CDH et à l'AGNU</b> (résolutions thématiques et par pays).</p> <p>Cette conviction sous-tend également toutes les interventions belges au <b>CSNU</b>. Dans le cadre de négociations de mandats des</p>	Affaires Étrangères

	missions de l'ONU, la Belgique insiste systématiquement sur l'importance des droits humains au sens large et sur les aspects de l'agenda FPS en particulier. À cet égard, elle plaide sans relâche pour la nécessité de préciser les défis existants et les solutions possibles. Quelques exemples sont les <b>interventions</b> et les négociations de textes relatifs aux situations en République démocratique du Congo, au Mali, au Soudan et au Soudan du Sud. À cet égard, notre pays prend l'avis de la société civile en considération, par exemple celui du groupe de travail des ONG sur les questions « Femmes, Paix et Sécurité » – extrêmement important dans le contexte de l'AGNU – qui formule régulièrement des recommandations en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans l'agenda du CSNU.	
<b>10.</b>	<b>Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans les missions de paix, les missions de gestion civile de crise et les processus de consolidation de paix.</b>	
10.a	Diffuser auprès des partenaires les bonnes pratiques et recommandations en matière d'intégration de la dimension genre dans les missions de maintien de la paix et plaider pour leur application dans les prochaines missions.	
	<b>Diffusion des bonnes pratiques.</b>	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
	<b>Plaidoyer en faveur de leur application.</b>	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
10.b	Collaborer avec les organisations internationales et leurs États membres dans le cadre du recueil d'informations pertinentes relatives à l'égalité des sexes et le soutien aux mécanismes de consultation et de coordination.	
	<b>Base de données « genre ».</b>	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
	<b>Soutien fourni.</b>	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
10.c	Veiller à l'intégration de la dimension de genre dans le cadre de la planification et de l'élaboration de programmes RSS et DDR.	
	<b>Projets ou programmes RSS et DDR qui accordent de l'attention au genre, pays où ils ont été implémentés.</b>	
	La Défense BEL participe à ces programmes dans un cadre multinational (UE, ONU, OTAN). Chacun de ces programmes accorde une grande attention à l'aspect genre et le genre est inclus dans les différents programmes de formation.	Défense
10.d	Promouvoir l'approche de genre et plus particulièrement les indications des résolutions FPS, dans les Positions Communes et les Décisions du Conseil Européen relatives au désarmement et à l'outreach des différents traités et conventions ayant trait au désarmement et au contrôle des armes (CABT, TCA, CIAC, UNPoA, ...).	
	<b>Interventions faites.</b>	
	La Belgique continue à promouvoir l'inclusion <b>d'une approche transversale du genre</b> dans les coordinations européennes destinées à déterminer la position de l'UE dans les <b>différents forums liés au désarmement</b> (CCW, TCA, CIAC, BTWC, CABT...). Les projets et programmes de désarmement – appui à la Convention d'Ottawa et d'Oslo, <i>outreach</i> de l'ATT, contrôle	Affaires Étrangères

	<p>des armes légères et de petit calibre,... – adoptés par décision du Conseil de l'Union européenne incluent des éléments relatifs à l'approche de genre, notamment le besoin de disposer de données désagrégées par sexe et âge ainsi que la nécessité de la participation des femmes dans les différentes politiques mises en œuvre.</p> <p>La Belgique a soutenu au niveau européen l'inclusion d'une approche favorisant <b>l'équilibre hommes-femmes dans les décisions du Conseil</b>, notamment dans la Décision 2020/732 du 2 juin 2020 en faveur du mécanisme permettant au Secrétaire général de l'ONU d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques ou à toxines. Cette décision fait spécifiquement référence à la nécessité d'avoir un équilibre hommes-femmes parmi les experts recrutés. Il en va de même pour les activités financées par le Conseil dans le cadre de la Décision 2020/979 du 7 juillet 2020 visant à soutenir la mise au point d'un système de validation de la gestion des armes et des munitions, reconnu au niveau international.</p>	
10.e	<p>Plaider pour une intégration structurelle de la dimension de genre lors des préparations et des analyses du mandat et du budget des missions de paix et des missions de gestion civile de crise et pour le maintien des moyens nécessaires pour ce faire.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>Lors de la planification de la nouvelle <b>mission PSDC</b> civile en République centrafricaine (EUAM CAR), la Belgique a plaidé pour la nomination d'un conseiller en matière de droits humains et de genre (<i>human rights and gender advisor</i>). Dans toutes les discussions relatives à la PSDC, la Belgique, de concert avec la Suède, a continué de préconiser la mise en œuvre intégrale du <i>EU Gender Action Plan</i> (plan d'action de l'UE pour l'égalité de genre) 2016-2020 et la nomination systématique d'un conseiller en matière de genre dans chaque mission.</p> <p>Dans le cadre de négociations de budgets et de mandats de <b>missions de l'ONU</b>, la Belgique insiste systématiquement sur l'importance des droits humains au sens large et sur les aspects de l'agenda FPS en particulier. À cet égard, elle plaide sans relâche pour l'importance de préciser les défis existants et des solutions possibles. Quelques exemples de l'année écoulée sont les interventions et les négociations de textes relatifs aux situations au Soudan, au Soudan du Sud, au Mali et en République démocratique du Congo.</p>	Affaires Étrangères.
10.f	<p>Promouvoir au sein de la PBC l'intégration de la dimension de genre dans la préparation des nouvelles 'Integrated Peacebuilding Strategies' et dans les évaluations biennales des cadres stratégiques.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>La Belgique n'est pas membre du comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix (CCP). Toutefois, la dimension de genre apparaît régulièrement dans les <b>discours belges</b>, par exemple dans les réunions spécifiques par pays (<i>country-specific configurations</i>).</p>	Affaires Étrangères
<b>11.</b>	<b>Assurer la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les systèmes judiciaires.</b>	
11.a	<p>Soutenir la mise en œuvre du cadre politique de l'UE en matière de justice transitionnelle, qui mentionne l'intégration de la dimension de genre comme l'un des principes directeurs de l'engagement de l'UE.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>La dimension de genre fait partie intégrante des <b>initiatives belges au CSNU axées sur la justice transitionnelle</b>, ce qui se reflète notamment dans l'intervention de notre pays durant le débat ouvert du 13 février (organisé durant la présidence belge) intitulé :</p>	Affaires Étrangères

	<p>« Justice transitionnelle, une composante essentielle pour la consolidation de la paix », au cours duquel notre pays a insisté sur l'importance d'inclure une perspective de genre dans les processus de justice transitionnelle.</p> <p>La Belgique finance le <b>projet</b> « <i>Laying the groundwork for a credible and inclusive transitional justice process</i> » (2018-2020) dans le cadre de la Commission vérité, réconciliation et réparations en <b>Gambie</b> (<i>Truth, Reconciliation and Reparations Commission, TRRC</i>). Elle englobe différentes activités et une assistance technique, telles que le renforcement des capacités et la sensibilisation, avec pour point fort l'inclusion de la « voix des femmes au TRRC » en vue de la participation de ces dernières.</p> <p>À travers ces initiatives notamment, notre pays met en œuvre la politique européenne en la matière, qui mentionne l'intégration de la dimension de genre comme l'un des principes directeurs de l'engagement, avec une attention pour les violations des droits humains et les besoins spécifiques des femmes en période de conflit.</p>	
<b>12.</b>	<b>Assurer la prise en compte de la dimension de genre dans l'aide humanitaire.</b>	
12.a	Exécuter et renforcer la procédure en matière d'intégration de la dimension genre dans les accords avec les organisations internationales d'aide humanitaire qui bénéficient d'un soutien financier.	
	<p><b>Procédure suivie.</b></p> <p>En 2020, <b>l'aide humanitaire belge</b> a finalisé des engagements dans le cadre de sa participation au Call to Action on Gender-Based Violence in Emergencies (C2A). le C2A a renouvelé sa <i>Roadmap</i> pour les 5 prochaines années à venir et plus que jamais le lien entre les violences basées sur le genre et l'égalité de genre y ont été établit. En prenant ces engagements l'aide humanitaire belge a également souscrit aux objectifs de la <i>Roadmap</i> dont le troisième est « <i>Mainstream gender equality and the empowerment of women and girls throughout humanitarian action</i> » - un rapportage annuel sur les engagements est également prévu. De plus les engagements belges comprennent une augmentation des financements en faveur de la lutte et de la prévention des violences basées sur le genre ; l'intégration des violences basées sur le genre dans la stratégie humanitaire belge et ; le plaidoyer pour une meilleure intégration de cette problématique dans les forums dont l'aide humanitaire belge fait partie. Les différents engagements précités seront dès lors d'application dans les partenariats que l'aide humanitaire belge entretient avec ses différents partenaires humanitaires.</p> <p>Au <b>Burundi</b>, l'intégration de la dimension de genre reste systématique pour les projets que nous soutenons (projet/programme humanitaire) car elle est intégrée dans les conventions générales avec les partenaires, notamment les agences onusiennes.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, depuis que BE a rejoint la "Gender Coalition of the Willing" en tant que groupe de pilotage de la "Development Coordination Platform - DCP" au Mozambique, une plus grande attention est également accordée à la dimension de genre dans les interventions des organisations d'aide humanitaire.</p> <p>Au <b>Rwanda</b>, l'analyse des propositions de financement de projets dans le secteur humanitaire prend toujours en compte la problématique hommes-femmes et son intégration dans les programmes. Par exemple : intervention auprès du Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) sur le remplacement du bois comme combustible (pour la cuisson). Les avantages attendus du projet sont particulièrement importants pour les femmes.</p>	Développement
<b>13.</b>	<b>Tenir compte de la dimension de genre dans la problématique des réfugiés.</b>	



13.a	Prendre en considération les besoins spécifiques des femmes lors des demandes d'asile.				
	Nombre et proportion de demandeurs et de demandeuses d'asile qui ont reçu le statut de réfugié ou qui ont bénéficié d'une protection subsidiaire et pays d'origine.				
	Statut de réfugié et protection subsidiaire par pays d'origine :				
	Intérieur-CGRA/OE				
	<b>Pays de provenance</b>	<b>Types de protection</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
	Afghanistan	Reconnaissance de la qualité de réfugié	139	69	208
	Afghanistan	Octroi de la protection subsidiaire	355	10	365
	Albanie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	2	5	7
	Algérie	Reconnaissance de la qualité de réfugié		3	3
	Angola	Reconnaissance de la qualité de réfugié	3	5	8
	Arménie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	5	5	10
	Arménie	Octroi de la protection subsidiaire	1	2	3
	Azerbaïdjan	Reconnaissance de la qualité de réfugié	2	6	8
	Bangladesh	Reconnaissance de la qualité de réfugié		4	4
Bénin	Reconnaissance de la qualité de réfugié	1		1	
Bosnie-Herzégovine	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	1	
Burkina Faso	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	1	
Burkina Faso	Octroi de la protection subsidiaire	1		1	
Burundi	Reconnaissance de la qualité de réfugié	128	200	328	

<b>Cameroun</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	27	27	<b>54</b>
<b>Cameroun</b>	<b>Octroi de la protection subsidiaire</b>	13	8	<b>21</b>
<b>Centre-africaine (Rép).</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	5		<b>5</b>
<b>Chine</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	28	34	<b>62</b>
<b>Colombie</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	18	21	<b>39</b>
<b>Congo (République démocratique)</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	13	34	<b>47</b>
<b>Congo (République démocratique)</b>	<b>Octroi de la protection subsidiaire</b>	2	2	<b>4</b>
<b>Congo (République du)</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	1		<b>1</b>
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	13	10	<b>23</b>
<b>Djibouti</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	11	16	<b>27</b>
<b>Dominicaine (République)</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>		1	<b>1</b>
<b>Egypte</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	2		<b>2</b>
<b>El Salvador</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	15	19	<b>34</b>
<b>El Salvador</b>	<b>Octroi de la protection subsidiaire</b>	13	27	<b>40</b>
<b>Erythrée</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	319	296	<b>615</b>
<b>Ethiopie</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	1	2	<b>3</b>
<b>Gabon</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>		1	<b>1</b>
<b>Gambie</b>	<b>Reconnaissance de la qualité</b>	6	4	<b>10</b>

	de réfugié			
<b>Géorgie</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	18	11	<b>29</b>
<b>Guatemala</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	1		<b>1</b>
<b>Guinée</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	51	131	<b>182</b>
<b>Guinée</b>	<b>Octroi de la protection subsidiaire</b>	3		<b>3</b>
<b>Guinée-Bissau</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	1		<b>1</b>
<b>Haïti</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>		1	<b>1</b>
<b>Indéterminée (nationalité)</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	53	63	<b>116</b>
<b>Indéterminée (nationalité)</b>	<b>Octroi de la protection subsidiaire</b>		2	<b>2</b>
<b>Irak</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	83	82	<b>165</b>
<b>Irak</b>	<b>Octroi de la protection subsidiaire</b>	38	20	<b>58</b>
<b>Iran</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	93	47	<b>140</b>
<b>Jamaïque</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	1		<b>1</b>
<b>Jordanie</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>		2	<b>2</b>
<b>Kazakhstan</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	1	5	<b>6</b>
<b>Kirghizistan</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	3	15	<b>18</b>
<b>Kosovo</b>	<b>Reconnaissance de la qualité de réfugié</b>	2	3	<b>5</b>
<b>Liban</b>	<b>Reconnaissance de la qualité</b>		1	<b>1</b>

	de réfugié			
<b>Liberia</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié		2	<b>2</b>
<b>Libye</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	<b>1</b>
<b>Libye</b>	Octroi de la protection subsidiaire	23	9	<b>32</b>
<b>Macédoine du Nord</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	4		<b>4</b>
<b>Malaisie</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	1		<b>1</b>
<b>Mali</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	5	2	<b>7</b>
<b>Maroc</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	7	5	<b>12</b>
<b>Mauritanie</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	6	3	<b>9</b>
<b>Maurice</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	1		<b>1</b>
<b>Monténégro</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié		3	<b>3</b>
<b>Nicaragua</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	2	2	<b>4</b>
<b>Niger</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	3	4	<b>7</b>
<b>Nigeria</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	<b>1</b>
<b>Ouganda</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	<b>1</b>
<b>Pakistan</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	14	4	<b>18</b>
<b>Palestine</b>	Reconnaissance de la qualité de réfugié	235	79	<b>314</b>
<b>Palestine</b>	Octroi de la protection subsidiaire	2		<b>2</b>

(d'origine) palestinienne	Reconnaissance de la qualité de réfugié	19	23	42
Pérou	Reconnaissance de la qualité de réfugié	1		1
Philippines	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	1
Russie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	17	66	83
Russie	Octroi de la protection subsidiaire	1		1
Rwanda	Reconnaissance de la qualité de réfugié	26	35	61
Sénégal	Reconnaissance de la qualité de réfugié	11	13	24
Serbie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	7	11	18
Soudan	Reconnaissance de la qualité de réfugié	32	1	33
Soudan	Octroi de la protection subsidiaire	1		1
Somalie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	112	158	270
Somalie	Octroi de la protection subsidiaire	38	43	81
Sri Lanka	Reconnaissance de la qualité de réfugié	3	2	5
Suriname	Reconnaissance de la qualité de réfugié	1		1
Syrie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	662	669	1331
Syrie	Octroi de la protection subsidiaire	44	124	168
Tadjikistan	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	1

Tanzanie	Reconnaissance de la qualité de réfugié		1	1
Togo	Reconnaissance de la qualité de réfugié	9	2	11
Tchad	Reconnaissance de la qualité de réfugié	5	6	11
Tunisie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	2		2
Turquie	Reconnaissance de la qualité de réfugié	200	167	367
Ukraine	Reconnaissance de la qualité de réfugié	8	14	22
Vénézuela	Reconnaissance de la qualité de réfugié	28	40	68
Vénézuela	Octroi de la protection subsidiaire	2	1	3
Yemen	Reconnaissance de la qualité de réfugié	14	11	25
Yemen	Toekenning van de subsidiaire beschermingsstatus	156	34	190
Sud-Soudan	Reconnaissance de la qualité de réfugié	5		5
<b>Total</b>		<b>3179</b>	<b>2735</b>	<b>5914</b>

Nombre et proportion de demandes d'asile acceptées et refusées pour des raisons liées au genre, ventilées par sexe.

2020	Nombre		Proportion (%)		Intérieur-CGRA/OE
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Octroi de la protection à des demandeuses et demandeurs ayant invoqué des motifs liés au genre. Le total, en caractères gras, inclut les reconnaissances de la qualité de réfugié (RR) ET les décisions d'octroi de la					

protection subsidiaire (PS)				
Crimes d'honneur	22	20		
Mariages forcés	132	4		
Prostitution forcée (dans le pays d'origine)	2	0		
Mutilations génitales féminines (femmes)	115	0		
Mutilations génitales féminines (fille)	89	8		
Violence domestique	79	4		
Violences sexuelles	74	14		
Orientation sexuelle	29	153		
Identité de genre	3	15		
<b>Total</b>	<b>545 octrois de la protection</b>	<b>218 octrois de la protection</b>		

2020	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Refus suite à demandes de protection liées au genre				
Crimes d'honneur	49	67		
Mariages forcés	319	20		
Prostitution forcée (dans le pays d'origine)	8	2		
Mutilations génitales féminines (femmes)	80	7		
Mutilations génitales féminines (fille)	92	31		
Violence domestique	128	14		
Violences sexuelles	117	22		
Orientation sexuelle	45	220		
Identité de genre	2	8		
<b>Total</b>	<b>840 décisions de refus</b>	<b>391 décisions de refus</b>		

**Lignes directrices.**

Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020

Intérieur-CGRA/OE

**Échanges d'information.**

	Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020	Intérieur-CGRA/OE
13.b	Prendre en considération les besoins spécifiques des femmes lors de l'accueil et le logement des réfugiés.	
	<b>Accueil et logement adaptés aux besoins des femmes.</b>	
	<p><b>COVID-19</b></p> <p>Les mesures prises depuis mars 2020 pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19 ont eu un impact considérable sur les résidents (femmes) des centres d'accueil en Belgique. Les centres d'accueil ont dû prendre des mesures radicales en matière de prévention et d'hygiène, tant pour les résidents que pour le personnel. Ces mesures ont été rappelées en permanence aux demandeurs d'asile. Toutes les activités non nécessaires ont été annulées. La circulation et les rencontres dans les centres ont été limitées, à l'instar du nombre de visiteurs externes, et seuls les bénévoles dont la présence était réellement nécessaire au bon fonctionnement du centre d'accueil, étaient autorisés à s'y rendre. Les déplacements de résidents, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des centres d'accueil, ont été réduits au minimum. Les espaces communs et locaux informatiques des centres d'accueil ont également été fermés ou étaient uniquement accessibles de façon limitée, ce qui a eu un impact sur les possibilités de détente et les contacts des résidents.</p> <p>De même, l'arrêt de l'enregistrement des nouveaux demandeurs d'asile, le nouveau système de convocation en ligne (en vigueur du 3 avril 2020 au 30 octobre 2020), la fermeture temporaire du Centre d'enregistrement et l'arrêt des auditions auprès des instances d'asile, ont eu un important impact sur les demandeurs (femmes) de protection internationale et leur droit à l'accueil.</p> <p>Afin de protéger les groupes à risque parmi les résidents, dont les <b>femmes présentant une grossesse à risque</b>, ces personnes vulnérables ont été isolées des autres demandeurs d'asile et transférées vers des lieux d'accueil plus adaptés, souvent individuels, mais aussi vers de plus petits centres d'accueil disposant de leurs propres sanitaires et cuisine, dans une aile distincte du centre, à l'écart d'autres résidents.</p> <p><b>Projets avec financement national 2020.</b> Contrairement aux années précédentes, Fedasil n'a pas lancé d'appel à subventions de projets en 2020. En raison de la saturation du réseau d'accueil, les projets ont démarré avec du retard en 2019 et Fedasil a donc décidé d'évaluer chaque projet et de proposer ou non une prolongation. Finalement, sur 15 projets mis en œuvre en 2019, 13 ont été prolongés pour l'année 2020 dans le cadre de thèmes portant sur la préparation de l'intégration en Belgique et les besoins d'accueil spécifiques à certains groupes cibles.</p> <p>Un des projets financés était celui de la Croix-Rouge de Belgique, "Formations pour les demandeurs d'asile". Dans le cadre de ce projet, 281 résidents de plusieurs centres d'accueil francophones ont e.a. suivi la formation "Bonjour Belgique" sur l'organisation et le fonctionnement des institutions, la vie quotidienne en Belgique, ainsi que sur <b>le vivre ensemble et les droits et devoirs</b>. Le but est ici de renforcer les aptitudes des résidents pour qu'ils vivent mieux leur parcours migratoire et les défis qui l'accompagnent. Ces formations sont reconnues comme faisant partie du trajet d'intégration en Région wallonne et en Communauté germanophone.</p> <p><b>Projets avec le financement du Fonds européen AMIF (Asylum, Migration and Integration fund) 2020-2022</b></p> <p>Dix projets ont été retenus dans ce cadre. L'un des projets, sélectionné dans la quatrième priorité 'Encourager des initiatives ciblées en vue d'améliorer le vivre ensemble au sein et en dehors de la structure d'accueil', concerne la réalisation d'une offre de formation sur <b>les normes et valeurs en Belgique</b>, mise en place par la Croix-Rouge de Belgique pour les centres d'accueil de la région Sud et le Centre d'enregistrement. L'objectif de ce projet est de permettre aux demandeurs de protection internationale de mieux comprendre le comportement qu'on attend de leur part dans l'espace public en Belgique, ce de manière respectueuse et non discriminatoire. Cette formation aborde également les principes d'<b>égalité homme-femmes</b>, les droits de l'homme, dont les droits</p>	Intérieur-Fedasil



	des personnes LGBTQI+, des femmes et enfants, ainsi que les libertés individuelles.																				
13.c	Prendre en considération les besoins spécifiques des femmes en matière de réinstallation en Belgique.																				
	<b>Nombre et proportion de réfugiés et réfugiées vulnérables réinstallés en Belgique et pays d'origine.</b>																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2020</th> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Pays d'origine</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Liban</td> <td>67</td> <td>66</td> <td>38,1%</td> <td>37,5%</td> </tr> <tr> <td>Turquie</td> <td>23</td> <td>20</td> <td>13,1%</td> <td>11,4%</td> </tr> </tbody> </table>	2020	Nombre		Proportion (%)		Pays d'origine	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Liban	67	66	38,1%	37,5%	Turquie	23	20	13,1%	11,4%
2020	Nombre		Proportion (%)																		
Pays d'origine	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes																	
Liban	67	66	38,1%	37,5%																	
Turquie	23	20	13,1%	11,4%																	
	<b>Mesures et initiatives entreprises.</b>																				
	<p>En 2020, en raison de la <b>situation sanitaire</b>, Fedasil n'a pas été en mesure d'organiser toutes les activités qui sont normalement prévues pour les réfugiés réinstallés. Ainsi, <b>la formation BELCO de 4 jours préalable au départ n'a pas pu avoir lieu</b>. Elle a été remplacée par une <b>session d'information d'une demi-journée à distance</b>, qui a dû être axée sur les informations essentielles et aspects pratiques liés à la situation sanitaire et aux voyages. Les responsables de ces sessions à distance ont toutefois systématiquement pris le temps d'aborder quelques thèmes en lien avec la famille, la répartition des rôles, l'égalité hommes-femmes, les différents types de familles qui existent et les droits de l'homme, dont les femmes et personnes LGBTQI+ en Belgique.</p> <p>Depuis 2019, les quatre centres d'accueil fédéraux spécialisés dans la réinstallation ont veillé à <b>intégrer la dimension du genre dans leur programme d'accueil pour les réfugiés réinstallés</b>, en plus des workshops habituels (notamment sur les normes et valeurs en Belgique, l'égalité hommes-femmes, la législation belge, le rôle du genre dans la famille, les différences culturelles ou les femmes au travail). Ils ont notamment organisé des workshops spécifiques, parfois avec le soutien de partenaires externes, sur le planning familial, la sexualité, le rapport au corps, la violence domestique, la contraception et les mutilations génitales féminines.</p> <p>En outre, un <b>système de garderie d'enfants a été</b> mis en place, soit par l'intermédiaire de crèches et d'écoles, soit en organisant des workshops distincts pour les parents afin de permettre aux mères d'assister aux workshops. Sans système de garderie, la plupart des workshops thématiques organisés dans le cadre du programme de réinstallation sont suivis par les hommes. Malheureusement, le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser des workshops de groupes en 2020. Les femmes et jeunes filles réinstallées ont toutefois pu bénéficier d'une écoute et de conseils de la part des équipes médicales des centres d'accueil qui sont restées présentes et actives (dans les limites des mesures sanitaires prises afin de limiter la propagation du COVID-19).</p> <p>En 2020, quatre dossiers de femmes seules ou seules avec enfants (10 personnes au total) ont également été pris en charge à l'arrivée de ces personnes en Belgique, où elles ont été accueillies dans des lieux d'accueil spécifiques : soit dans le cadre du projet pilote "Community Sponsorship", avec le soutien de l'organisation intermédiaire Caritas, soit dans des lieux d'accueil pour personnes particulièrement vulnérables, gérés par Caritas. Ces formules d'accueil alternatives ont permis d'offrir aux intéressées, dès leur premier jour en Belgique, un accompagnement intensif sur mesure, en accordant une attention particulière à leurs besoins spécifiques.</p>	Intérieur-CGRA-Fedasil																			

<b>14.</b>	<b>Garantir la prise en compte de la dimension de genre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de la radicalisation.</b>	
14.a	Mentionner l'attention pour la dimension de genre dans les documents stratégiques concernant la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement.	
	<b>Genre mentionné dans les documents stratégiques concernant la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement.</b>	
	L'approche utilisée est plutôt axée sur l'individu en tant que tel que sur l'appartenance à un groupe.	Intérieur-OCAM
14.b	Accorder de l'attention au genre dans les actions menées en matière de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement.	
	<b>Projets et actions concernant la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement, dans lesquels le genre est mentionné.</b>	
	L'OCAM prend en compte la question du genre dans son travail sur le CVE. Cette question est reprise en filigrane dans les différents thèmes abordés (prévention, mineurs, réintégration, répression et détention, etc.).	Intérieur-OCAM
	<b>Organisations féminines belges impliquées.</b>	
	Bien qu'il n'y ait pas de coopération structurée avec les organisations de défense des droits des femmes, l'OCAM, en tant que coordinateur du Plan Radicalisme et des cellules de sécurité intégrale locale, s'efforce d'assurer une bonne coopération au sein des structures existantes entre les agences gouvernementales et les organisations de la société civile, notamment les maisons de justice, les refuges, les organisations de jeunesse, les organisations d'aide sociale et familiale, etc.	Intérieur-OCAM
14.c	Accorder de l'attention au genre dans le cadre des recherches sur la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement.	
	<b>Recherches sur la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement dans lesquelles l'attention pour le genre a été intégrée.</b>	
	En 2020, l'OCAM a travaillé, plus particulièrement, sur les deux thèmes suivants : Juillet 2020 : Rédaction d'une analyse sur le concept du genre dans l'extrême droite et l'extrémisme de droite. En continu : actualisation des données sur les femmes jugées pour terrorisme djihadiste (décision policière et réintégration).	Intérieur-OCAM
14.d	Accorder de l'attention au genre dans le cadre de la formation des experts en matière de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement.	
	<b>Nombre et proportion d'experts en matière de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement dotés d'une expertise dans le domaine du genre.</b>	
	A l'OCAM, 2 personnes sont chargées de s'occuper de ces matières.	Intérieur-OCAM
14.e	Plaider en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans les documents pertinents des organisations internationales qui travaillent sur la lutte contre l'extrémisme violent, la prévention de la radicalisation et le désengagement.	

**Interventions faites.**

Au sein de l'**Union européenne**, la Belgique a soutenu l'inclusion de la dimension de genre dans les nouvelles conclusions du Conseil en matière de dimension externe de la lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent.

La Belgique soutient également l'inclusion de la dimension de genre dans l'action du groupe de travail Stabilisation dans la **Coalition internationale pour défaire Daesh**.

Finalement, la Belgique plaide systématiquement pour l'intégration de la dimension de genre dans la politique contre-terroriste **onusienne**, particulièrement dans le cadre de son mandat de membre non-permanent au Conseil de sécurité. Cet élément est récurrent dans ses interventions lors des réunions de la DETC (Direction exécutive de lutte contre le terrorisme), et particulièrement pour l'inclusion de cette dimension dans les rapports des visites pays, du CTC (Comité de lutte contre le terrorisme), lors des briefings liés aux situations humanitaires, au désengagement, à la réintégration et à la prévention et lors du débat ouvert sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique

Affaires Étrangères

### OBJECTIF 3. Lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et plus spécifiquement les violences sexuelles

<b>15.</b>	<b>Attirer l'attention au phénomène de la violence envers les femmes et les filles</b>	
15.a	Au niveau politique et opérationnel, accorder la priorité à et sensibiliser autour la lutte contre toutes les formes de violence pendant et après les conflits armés, avec une attention particulière pour la violence sexuelle.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>La Belgique porte <b>systématiquement</b> l'attention sur la lutte contre la violence envers les femmes et les filles – une priorité pour notre pays – à différents niveaux et dans différents forums pertinents.</p> <p>Ainsi, la Belgique a fait des déclarations au sein du <b>Conseil des Droits de l'Homme</b>, dont elle a attiré l'attention sur les violences sexuelles liées aux conflits et la violence basée sur le genre, entre autres en République centrafricaine, en RDC, en Libye, au Mali, au Myanmar, au Soudan, en Somalie, en Syrie et au Soudan du Sud. La Belgique a également co-sponsorisé des déclarations communes portant sur cette problématique, par exemple celle du Groupe d'amis de la Cour pénale internationale et du Groupe d'amis Enfants et conflits armés.</p> <p>La lutte contre la violence envers les femmes constitue également une priorité pour la Belgique en tant que membre non-permanent au <b>CSNU</b>. Notre pays ne vise pas nécessairement la mise en place de nouvelles structures ou résolutions, mais plaide pour l'adoption de mesures concrètes afin que les auteurs de violences sexuelles liées aux conflits assument leurs responsabilités. Ainsi, la Belgique plaide, par exemple, pour une meilleure application des régimes de sanctions actuels qui posent la violence sexuelle comme critère pour l'imposition de sanctions. À ce niveau, l'unanimité est requise au sein du CSNU, ce qui constitue un obstacle de taille à son application. En outre, la Belgique demande systématiquement qu'une attention soit portée à l'agenda FPS et à la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits dans les interventions spécifiques au pays. De manière plus générale, notre pays a fait une déclaration le 17 juillet durant le débat ouvert au CSNU sur la lutte contre les violences liées aux conflits, en attirant l'attention sur l'importance d'une approche fondée sur les survivants dans la lutte contre la violence sexuelle, le besoin d'une mise en œuvre effective des engagements et d'une approche des causes profondes de cette violation des droits humains.</p> <p>La Belgique soutient également le <b>Fonds multipartenaires pour la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits</b> (<i>Conflict-Related Sexual violence Multi-Partner Trust Fund</i>) avec une contribution à hauteur de €300.000, dont €150.000 pour l'Action de l'ONU contre les violences sexuelles en temps de conflit (<i>UN Action against Sexual Violence in Conflict</i>) et €150.000 pour une équipe d'experts des Nations Unies en État de droit et en violences sexuelles liées aux conflits (<i>UN Team of Experts on Rule of Law and Sexual Violence in Conflict</i>). Cette équipe soutient des États (et l'appropriation par le pays) dans la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, entre autres par le renforcement des enquêtes et poursuites pénales, la protection des témoins, la compensation des victimes et le contrôle du secteur de la sécurité.</p>	Affaires Étrangères
	<p>Au <b>Burkina Faso</b>, le programme de coopération bilatérale pour 2019-2023 prévoit une intervention de sécurité distincte dans le Centre-Est, qui portera également sur la violence sexuelle et conjugale. L'intervention est soutenue à hauteur de 4 millions d'euros. En outre, dans le cadre d'un appel à projet lancé en juillet 2020 par la DGD, intitulé "VBG dans un contexte de fragilité et de COVID-19", Plan International a été sélectionné pour mettre en œuvre son projet: « Tous contre les violences basées sur le genre au Burkina Faso, nous y gagnons » d'un montant de 1.000.000 EURO avec une durée d'exécution de 18 mois. Aussi dans</p>	Développement

le cadre de l'intervention « She Decides » ENABEL a mené plusieurs activités en lien avec les VBG en partenariat avec plusieurs structures locales dont : la Direction Régionale de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire Centre-Est avec qui des activités de renforcement des associations locales, de plaidoyer en faveur des autorités administratives et des leaders d'opinion dans la région du centre-est pour la lutte contre les VBG et de réalisation d'un cadre de concertation régionale des acteurs intervenants sur la lutte contre les violences basées sur le genre au Centre Est ont été possible ; l'ONG Mwangaza Action avec des plaidoyers au profit des leaders coutumiers, religieux, pour leur implication dans la lutte contre les VBG et des émissions radiophoniques sur les pratiques traditionnelles néfastes et l'implication des leaders dans lutte contre les VBG ; la Direction de la promotion du Genre du ministère de la femme qui a reçu un appui technique et financier pour la réalisation de 3 ateliers d'une journée pour la diffusion du répertoire national des acteurs intervenant dans la lutte contre les VBG et le schéma régional de référencement des victimes de VBG ; la Direction régionale de la sante avec notamment la réalisation d'une enquête sur l'état des lieux des violences basées sur le genre et la prise en charge des victimes dans la région du Centre Est et la réhabilitation du Centre unique de prise en charge des victimes de VBG à Tenkodogo qui est toujours en cours d'exécution ; et le Cabinet d' Expertise Nationale d'Etudes, de Recherche et d'Accompagnement pour le Développement en Communication Audio-Visuelle (ENERAD-CAV) qui a permis entre autres, la signature de la « Déclaration de Tenkodogo », document d'engagement des leaders communautaires et autorités administratives, pour la lutte contre les VBG au Centre Est et la mise en place d'un système d'alerte et de feed-back à travers la création de trois réseaux provinciaux d'alerte et de protection des populations contre les violences basées sur le genre.

Au **Burundi**, au niveau opérationnel, les questions de lutte contre les violences basées sur le genre sont incluses dans certaines activités de nos partenaires dans l'appui quinquennal (2017-2021), notamment RCN et ASF. Ce dernier contribue notamment - en 2019- à l'accompagnement et l'assistance de 10 cas de violence basée sur le genre pour la période 2019 (budget 2 415 euros) et à la formation de 80 leaders communautaires (budget 6.750 euros) pour le suivi des cas (violences domestiques, psychologies) traités auprès des comités de protections de l'enfance et auprès des leaders communautaires. Ces derniers sont formés aux mécanismes et aux résolutions des conflits en se basant sur des textes de loi et sur l'écoute.

En **Éthiopie**, le poste diplomatique a participé à la campagne "Orange the World" de l'ONU Femmes via la page Twitter, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Au **Mozambique**, durant le "Mois de la femme" (mars-avril 2020), plusieurs interventions ont été organisées auxquelles BE a participé avec des partenaires de développement, le gouvernement mozambicain, des CSO pour traiter de l'égalité des sexes, de la VBG, de l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que pour débattre de plusieurs lois sur les aspects liés au genre. Pendant les 16 jours d'activisme et la célébration des 20 ans de la RCS 1325 (25 novembre-18 décembre 2020), plusieurs interventions ont été organisées. BE, en collaboration avec ONU Femmes, a pris l'initiative d'organiser deux activités et de mobiliser les États membres de l'EUDEL ainsi que le gouvernement mozambicain, les CSO et les partenaires de développement : au cours des deux interventions, BE a plaidé en faveur d'une plus grande égalité des sexes, de la lutte contre les VBG et d'une meilleure participation des femmes aux dialogues sur la paix et la sécurité, ainsi que de l'attribution aux jeunes d'un rôle clé en tant qu'agents du changement.

En **Ouganda**, la présidence belge du groupe de coordination des bailleurs dans le domaine de l'éducation met en avant la question de la violence à l'égard des filles, en particulier dans le contexte du Covid et de la fermeture des institutions scolaires. La Belgique s'est engagée à mettre cette question à l'agenda de toutes les interactions avec le gouvernement ougandais afin de trouver des solutions à la situation dramatique qui sévit actuellement (violences, viols, grossesses involontaires, mariages

<p>forcés,...). De plus, une grande attention fut également accordée aux VBG au sein du groupe de travail SRHR qui fut présidé par la Belgique en 2020 car il est clairement apparu que la pandémie de covid-19 et le verrouillage de la circulation avaient un impact sur les VBG. En outre, la lutte contre les violences basées sur le genre est également un point d'attention important dans les différents dossiers de projet du programme d'éducation d'Enabel Ouganda. Enabel veut utiliser la position belge au sein du système éducatif ougandais, en particulier dans le domaine de la formation des enseignants et de l'enseignement technique, pour travailler plus concrètement sur cette question à l'avenir.</p> <p>En <b>Palestine</b>, dans le cadre de l'appui belge au Consortium Humanitaire exécuté par NRC, la Belgique comme bailleurs principal avec d'autres bailleurs UE visent à protéger la population du transfert forcé exercé par l'occupation. La Belgique soutient également Broederlijk Delen dans son plaidoyer pour une meilleure protection des femmes, l'APEFE qui travaille pour la protection des droits des personnes handicapées dont les femmes et les jeunes filles, Defence Children International dont le projet vise à protéger et à défendre des enfants détenues en Cisjordanie et à Gaza, et le FNUAP qui travaille sur la prévention des violences faites aux femmes et aux jeunes filles et garçons à travers la sensibilisation aux droits sexuels et reproductifs, protection contre le harcèlement sur internet, mariage précoce etc.</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, pendant les "16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre", l'ambassade a organisé un événement axé sur la violence basée sur le genre dans le contexte des établissements d'enseignement supérieur. L'événement a eu lieu le 3/12 à l'Université de Dar Es Salaam. Le phénomène de la "sextorsion" - qui consiste à lier des points ou des choses comme le logement des étudiants à des actes sexuels - a été particulièrement discuté. L'événement a été cofinancé avec l'ambassade de France et co-exécuté par deux CSO tanzaniennes ayant une expertise dans ce domaine (TACCI et Children's Dignity Forum). Environ 300 étudiants ont participé à l'événement. Dans une première partie, trois courtes pièces de théâtre qui traitaient de thèmes tels que le viol et le mariage forcé ont été jouées. Elles furent suivies d'une table ronde interactive avec, entre autres, un représentant de la police (bureau des questions de genre), du monde universitaire, de la profession juridique et de la communauté étudiante. Une conférence de presse conjointe "Team Europe" a eu lieu avant l'événement avec l'UE, la France, les Pays-Bas, l'UE, l'Allemagne et UNW.</p>	
<p>Les violences sexuelles sont réprimées en droit belge. La Défense respecte le cadre juridique applicable (droits de l'homme, droit international humanitaire, droit pénal). Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les article 372 à 374 du Code pénal qui répriment l'attentat à la pudeur commis avec ou sans violence et menaces.</li> <li>- Le crime de viol, défini par l'article 375 du Code pénal comme étant tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, commis sur une personne qui n'y consent pas.</li> </ul> <p>En cas de conflit armé, l'article 136quater, §1er, 4°, du Code pénal érige en infractions (crimes de guerre) diverses formes de violence sexuelle. Le Chapitre VII bis du Code d'instruction criminelle (articles 91bis et suivants) contient des règles particulières applicables aux auditions de mineurs d'âge et plus particulièrement, à celles de mineurs témoins ou victimes d'abus sexuels ou de mauvais traitements. Elles ont pour but d'offrir un environnement rassurant aux mineurs dans le cadre de leur déposition, en prévoyant, notamment, la possibilité d'un accompagnement du mineur par une personne de confiance ou l'enregistrement audiovisuel de l'audition.</p> <p>Sur base de l'article 10 bis de la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du code de procédure pénale, les militaires ayant commis ces infractions à l'étranger peuvent être poursuivis en Belgique. L'article 29 du Code d'instruction criminelle selon lequel toute autorité constituée, tout fonctionnaire ou officier public, qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquerra la</p>	Défense

connaissance d'un crime ou d'un délit, sera tenu d'en donner avis sur-le-champ au procureur du Roi près le tribunal dans le ressort duquel ce crime ou délit aura été commis ou dans lequel l'inculpé pourrait être trouvé, et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs, est expliqué dans une procédure spécifique. Tout militaire qui acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit informera sur-le-champ le Parquet fédéral.	
Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Intérieur
Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Justice
La lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre est une <b>priorité</b> pour la politique fédérale de l'égalité des genres. Quelques exemples sont le soutien et l'expertise que l'IEFH a apportés aux réunions préparatoires de la Conférence Interministérielle Droits des Femmes qui se concentrait sur cette thématique en 2020, la continuation des activités dans le cadre de l'élaboration du nouveau PAN contre la violence basée sur le genre et l'organisation en octobre 2020 du séminaire en ligne « Une présentation du modèle belge des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles ».	Égalité
<b>Soutien de résolutions, avis ou recommandations.</b>	
La Belgique est co-sponsor des <b>résolutions pertinentes au CDH et à l'AGNU</b> en matière de lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre, pendant et après les conflits, entre autres les résolutions par pays sur le Burundi, la République centrafricaine, la RDC, la RPDC, le Myanmar, le Soudan, la Somalie et la Syrie.  Lors de l' <b>EPU</b> de la Libye, la Belgique a formulé une question concernant la mise en œuvre de la législation contre la violence basée sur le genre.	Affaires Étrangères
Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Développement
Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Défense
Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Intérieur
Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Justice
L'IEFH était chef de file pour la réponse transmise en mai 2020 concernant les progrès accomplis dans l'intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles : harcèlement sexuel (résolution 73-148), la traite des femmes et des filles (résolution 73-146) et l'élimination des mutilations génitales féminines (résolution 73-149).  L'IEFH était également chef de file de la réponse transmise en juin 2020 à l'appel à soumissions « COVID-19 et l'augmentation de la violence domestique contre les femmes » adressé par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences.  Finalement, la Belgique a répondu à la demande formulée par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences concernant la problématique du viol. L'IEFH était chef de file des réponses aux	Égalité

	questionnaire intitulé « <i>Call for submissions to the UN Special Rapporteur on violence against women thematic report on rape as a grave and systematic human rights violation and gender-based violence against women. Questionnaire on criminalization and prosecution of rape</i> ». Ce questionnaire doit servir de base à la présentation d'un rapport thématique de la Rapporteuse spéciale en juin 2021 devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.	
<b>16.</b>	<b>Sensibiliser le personnel devant être déployé en opération à propos de la thématique de la violence à l'égard des femmes et des filles.</b>	
16.a	Lors de la préparation des missions de maintien de la paix et de l'instruction préalable au déploiement donnée en Belgique, demander d'accorder une attention particulière à la violence à l'égard des femmes et des enfants et insister sur la nécessité de leur offrir une protection contre cette violence.	
	<b>Actions concrètes prises.</b>	
	Lors du pre-deployment training de TOUS les militaires qui partent en mission - tant au sein d'un grand détachement qu'au sein d'une unité individuelle - le thème du genre est traité en détail et adapté à la culture du théâtre opérationnel. Le thème du genre est intégré dans le briefing de sensibilisation à la culture. Au cours de la formation des Gender Focal Points sont prévus dans les plus grands détachements, cette question sera traitée en détail, de même que les rapports et les mesures nécessaires pour garantir que les mesures correctes puissent être prises. L'objectif de ces Gender Focal Points n'est pas seulement de dénoncer les abus au sein de la culture locale de la zone de déploiement, mais aussi de soulever d'éventuels abus au sein du propre détachement militaire et de conseiller le commandant du détachement de traiter ces situations aussi efficacement que possible.  Dans le cadre de la révision de la thématique de genre au sein de la Défense le cours GFP a déjà été complètement révisé.	Défense
16.b	Lors de la préparation des missions de gestion civile de crise et dans le cadre de la BGT, accorder de l'attention à la problématique des femmes et des enfants dans les conflits armés	
	<b>Actions concrètes prises.</b>	
	Pendant la BGT, <b>deux formations spécifiques</b> d'une durée de 1h30 chacune ont été organisées : Genre, 'Femmes, Paix et Sécurité' et Enfants et Conflits armés. En outre, les thèmes du genre et de l'agenda FPS sont également abordés dans d'autres modules de formation, portant notamment sur le code de conduite, le respect de la diversité – la sensibilisation culturelle, la protection des citoyens – et pendant l'exercice de médiation .	Affaires Étrangères
<b>17.</b>	<b>Imposer pour les forces belges de maintien de paix tolérance « 0 » en matière de violence à l'encontre des femmes.</b>	
17.a	Poursuivre les coupables de violences sexuelles au sein de la Défense.	
	<b>Ratio du nombre de plaintes par rapport au nombre de poursuites.</b>	
	La DG Jur ne dispose d'aucune compétence en matière de poursuite d'auteurs d'infractions sexuelles. La poursuite des auteurs d'infractions sexuelles ressort en effet exclusivement de la compétence des autorités judiciaires. Ceci est sans préjudice des éventuelles mesures d'ordre ou administratives qui pourraient être prises en cas de violences sexuelles.	Défense
	<b>Ratio du nombre de poursuites par rapport au nombre de condamnations.</b>	
	DG Jur n'est pas systématiquement informé des suites données aux dossiers une fois ceux-ci transmis au parquet.	Défense



17.b	Souligner annuellement la tolérance zéro.	
	<b>Rappel des valeurs de la Défense et des <i>Joint Individual Common Core Skills</i>.</b>	
	Tout le personnel militaire de la Défense doit participer chaque année au cours de compétences de base conjoint individuel Comon et doit passer un test à ce sujet par la suite. Les valeurs de la Défense ainsi que la politique contre la violence, le harcèlement et le comportement sexuel non désiré sont discutées.	Défense
17.c	Appliquer le code de conduite de l'ONU et de l'OTAN dans les rangs de l'armée belge et promouvoir celui-ci au niveau international.	
	<b>Application et promotion.</b>	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
17.d	Poursuivre les efforts visant à rendre exécutoire le code de conduite lors des missions de gestion civile de crise et à opérationnaliser les normes de conduite.	
	<b>Actions entreprises.</b>	
	La Belgique a continué à faire pression pour que le code de conduite et les normes de conduite soient pleinement mis en œuvre.	Affaires Étrangères
<b>18.</b>	<b>Lutter contre l'impunité vis-à-vis de la violence faite aux femmes et lutter contre la banalisation des formes de violence (sexuelle).</b>	
18.a	Soutenir les programmes et projets axés sur le rétablissement de l'État de droit afin de lutter contre l'impunité des actes de violence à l'égard des femmes.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>Au <b>Burundi</b>, dans le cadre du programme quinquennal 2017-2021 de RCN Justice et Démocratie, un des objectifs spécifiques du projet vise à contribuer à la réduction des violences domestiques basées sur le genre et des inégalités de genre dans les successions au Burundi.</p> <p>En <b>Guinée</b>, une table ronde fut organisée dans le cadre des « 16 jours d'activisme pour l'élimination des violences à l'égard des femmes » (initiative de UNW à laquelle la coopération belge en Guinée s'est inscrite). La question centrale de la table ronde était : Quel processus d'assistance d'urgence peut-on mettre en œuvre pour prendre en charge les victimes de VBG en Guinée ? En outre, la Belgique a soutenu une initiative du FNUAP visant à former 260 policiers et gendarmes à la prévention et à la prise en charge des VBG des 13 préfectures et communes des régions de Mamou, Kindia et Conakry (soit 20 par préfecture/commune).</p> <p>Au <b>Nigéria</b>, BE contribue à hauteur de 5 millions d'euros en 2020 au Nigeria Humanitarian Fund (NHF), qui utilise ses fonds pour l'aide humanitaire face aux ravages causés par Boko Haram au nord-est du Nigeria. La Belgique est le deuxième plus grand donateur de ce fonds. Plus précisément, la réponse de la NHF au secteur de la protection comprend des activités liées, entre autres, à la fourniture de services de gestion des cas de violence sexiste (VBG) et à la prestation d'autres services spécialisés dans ce domaine, tels que (1) la création de centres d'appel fonctionnels au niveau des États dans les États de Borno, Adamawa et Yobe ; et (2) l'assistance juridique aux victimes.</p> <p>Au <b>Sénégal</b>, dans le cadre du deuxième pilier du programme de coopération belgo-sénégalais 2019-2023, Enabel a commencé les travaux préparatoires pour la création de 3 centres d'accueil pour les femmes victimes de violence et de viol dans les régions de</p>	Développement

	<p>Kaolack, Kaffrine et Fatick. Les centres d'accueil sont des "guichets uniques" qui abordent la violence basée sur le genre selon une approche holistique.</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, dans le cadre de l'appel à propositions "Genre et éducation" de D2.5, la Belgique finance actuellement le projet Tapala ! (352 723 €). Ce projet est mis en œuvre par l'ONG belge TRIAS et son organisation partenaire locale Pastoral Women's Council (PWC). L'objectif du projet est de réduire le nombre de cas de violence contre les femmes et les filles maasaïs et de changer les attitudes envers l'égalité des sexes dans huit communautés. Le projet s'articule autour de trois axes : la sensibilisation de la communauté, la sécurité à l'école, le changement chez les décideurs politiques locaux.</p>	
18.b	<p>Au niveau bi- et multilatéral, organiser ou soutenir des actions de sensibilisation concernant le problème de la violence sexuelle avant, pendant et après les conflits armés, et encourager d'autres pays à adopter et à appliquer une législation visant à combattre la violence sexuelle.</p>	
	<p><b>Interventions faites.</b></p>	
	<p>Lors de <b>consultations bilatérales</b> avec d'autres pays, la Belgique aborde régulièrement la problématique de la violence envers les femmes. Notre pays rappelle qu'il met en œuvre un Plan d'action national de lutte contre la violence envers les femmes et propose aux autres pays un échange d'expertise sur cette thématique. Ce fut notamment le cas avec le Pakistan.</p> <p>La Belgique a formulé des questions et des recommandations concernant les mesures de lutte contre les violences sexuelles liées au genre lors de l'<b>EPU</b> de l'Arménie, de la Bulgarie, de la Guinée-Bissau, du Honduras, de la Croatie, de la Libye, du Malawi, des Maldives, des Îles Marshall, du Panama, de la Turquie et des États-Unis.</p> <p>La Belgique a également rejoint cette année le <b>Groupe des amis des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles</b>, visant le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les États membres.</p>	Affaires Étrangères
	<p>En <b>Guinée</b>, un concours de poème de jeunes filles lors de la journée de célébration du 08 mars a été organisé, tout comme une pièce de théâtre dans le cadre des 16 jours d'activisme (initiative de UN WOMEN) avec messages de sensibilisation sur les VBG. Une exposition de lettres de femmes victimes a aussi été réalisée pour permettre une libération de la parole.</p> <p>Au <b>Maroc</b>, les projets « Appui à la lutte contre la Violence à l'égard des femmes » - FNUAP (2017-19 ; 1,25 millions d'euros) et « Promotion des normes sociales protectrices de l'enfants » - UNICEF (2017-19 ; 1,25 millions d'euros) appuient le Gouvernement marocain dans la mise en place de mécanismes/stratégies visant à combattre les violences faites aux femmes et aux enfants.</p> <p>Au <b>Mozambique</b>, au cours des 16 jours d'activisme et de la célébration du 20ème anniversaire de la RCS 1325, une attention particulière a été accordée aux problèmes de VBG dans les zones de conflit armé (centre et nord) du Mozambique. D'une part, la Belgique, en coopération avec ONU Femmes, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Irlande au Mozambique, a choisi de se concentrer pendant les 16 jours d'activisme (25 novembre - 10 décembre 2020) dans la lutte contre la violence contre les femmes et les filles, principalement sur les médias sociaux influençant les jeunes, les présentateurs de télévision et de radio, les journalistes et les jeunes activistes à devenir des "agents de changement". Par le biais de leurs propres plateformes et de divers médias, ces influenceurs et activistes, médias sociaux, journalistes et présentateurs, peuvent engager, sensibiliser et motiver des millions</p>	Développement

	<p>d'adeptes et de jeunes à contribuer à la lutte contre l'inégalité des sexes, la violence sexuelle et de genre, ainsi qu'à contribuer à la transformation des normes sociales, à la promotion de l'autonomisation économique des femmes et des filles et à devenir des leaders dans le partage d'informations précises par le biais des divers réseaux médiatiques. D'autre part, plusieurs débats ont été organisés pour promouvoir la participation pleine et active des femmes et des filles aux processus de paix, de sécurité, de redressement et de développement. Il s'agissait principalement d'impliquer le public et d'accroître la visibilité de l'agenda pour les femmes, la paix et la sécurité, notamment dans le contexte spécifique des conflits (Cabo Delgado, Manica et Sofala) et des situations post-conflit. Les débats ont attiré l'attention sur l'importance de répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles dans le contexte des conflits et de l'après-conflit, et de sauvegarder leurs droits fondamentaux et leur participation aux processus de paix, de sécurité et de redressement au Mozambique. Les débats et discussions ont permis d'échanger des points de vue stimulants, novateurs, solides et parfois contradictoires sur certains des défis contemporains à relever pour atteindre l'égalité des sexes et les droits des femmes, et ont offert des perspectives sur ce qui peut être fait pour avoir un impact positif sur la vie des femmes et des filles. La table ronde a consisté en de courtes communications des principaux orateurs, suivies de contributions de participants présents ou virtuels. Grâce à ces interactions, plus de 5 000 personnes - engagées par le biais des médias traditionnels et des réseaux sociaux - ont été initiées à la résolution 1325, à l'Agenda pour les femmes, la paix et la sécurité et au plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité.</p> <p>En <b>Palestine</b>, la Belgique suit les violences faites aux femmes par le biais des rapports élaborés par les agences multilatérales et les ANG locales ou internationales. Plusieurs questions liées au genre et aux violences liées au genre sont discutées au sein du groupe de travail UE sur le genre. Plusieurs rapports ont été élaborés sous le COVID-19 démontrant la croissance de cas de violence et du féminicides (31 cas jusqu'en novembre 2020). BE s'est jointe cette année encore à campagne nationale des 16 jours d'activisme à travers notre appui au FNUAP, Oxfam, ou indirectement via les partenaires des ANG belges comme le Women's Center for Legal Aid and Counselling (WCLAC) et Health Work Committees etc. Le projet avec le FNUAP consistait en la création de personnages virtuels (dessins animés) abordant la santé sexuelle et reproductive, les effets négatifs du mariage précoces, et le harcèlement sexuel et électronique. Durant le COVID-19, ces personnages « modèles » ont pris vie sur Youtube et Facebook et ont des million de spectateurs et de fans.</p> <p>Au <b>Sénégal</b>, dans le cadre du deuxième pilier du programme de coopération belgo-sénégalais 2019-2023, Enabel a co-organisé la campagne mondiale "Orange the World". Avec "16 jours d'activisme contre la violence de genre", la caravane de sensibilisation a fait le tour des trois régions du programme de coopération, y compris un événement de haut niveau pour lancer la campagne à Dakar. La campagne visait à diffuser des informations sur la nouvelle loi criminalisant le viol et la pédophilie au Sénégal.</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, pendant les "16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre", l'ambassade a organisé un événement axé sur la violence basée sur le genre dans le contexte des établissements d'enseignement supérieur, déjà évoqué précédemment dans le cadre de ce rapportage.</p>	
18.c	<p>Maintenir l'appui au mandat du Rapporteur spécial des Nations unies sur la violence à l'encontre des femmes.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>Lors de la session de juin du CDH, la Belgique est intervenue lors du <b>débat interactif avec le rapporteur spécial des Nations Unies</b> sur la violence contre les femmes, saluant les recommandations du rapporteur.</p>	Affaires Étrangères

	<p>En vue d'un <b>rapport</b> sur la criminalisation et la condamnation du viol par le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, prévu pour 2021, la Belgique a répondu volontairement au questionnaire du rapporteur (décembre).</p> <p>Le cas échéant, la Belgique étudie les recommandations spécifiques au pays du rapporteur spécial en vue d'interventions lors de l'<b>Examen périodique universel</b> d'autres pays.</p>	
	<b>Soutien aux résolutions pertinentes.</b>	
	La Belgique a été <b>co-sponsor de la résolution</b> sur l'élimination de la violence envers les femmes au sein de la Troisième Commission de l'AGNU.	Affaires Étrangères
18.d	Encourager les états à intégrer la lutte contre la violence sexuelle dans les mécanismes de justice transitionnelle et de droit pénal et à considérer la lutte contre la violence sexuelle en premier lieu comme la responsabilité de chaque État ( <i>ownership</i> ).	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>La Belgique appelle régulièrement à la mise en œuvre du principe de complémentarité et à la poursuite des crimes les plus graves par les <b>autorités nationales</b>, et plus spécifiquement au renforcement des systèmes judiciaires nationaux afin de poursuivre les crimes de violence sexuelle.</p> <p>Voir aussi 18e.</p>	Affaires Étrangères
18.e	Plaider pour la lutte contre l'impunité et encourager les poursuites tant au niveau national qu'au niveau international.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>Au sein du <b>CDH</b>, la Belgique fait régulièrement des <b>déclarations en faveur de la lutte contre l'impunité</b>, un thème phare de la quasi-totalité des interventions sur la situation des pays.</p> <p>La Belgique a formulé des questions et des recommandations visant l'adoption de mesures de lutte contre l'impunité pour les auteurs de violences envers les femmes lors de l'<b>EPU</b> de l'Arménie, de la Bulgarie, de la Guinée-Bissau, du Honduras, de la Croatie, des Îles Marshall, du Panama et de la Turquie.</p> <p>Dans le contexte du <b>CSNU</b>, l'engagement belge dans la lutte contre l'impunité se traduit par un accent systématique sur le renforcement de la terminologie utilisée dans les résolutions par pays. Il s'agit en premier lieu de résolutions concernant des pays qui occupent une place de premier plan dans le rapport annuel du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.</p> <p>Voir également la question 15a concernant le <b>soutien financier</b> belge (300.000 euros) au <b>Fonds multipartenaires pour la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits</b> (<i>Conflict-Related Sexual violence Multi-Partner Trust Fund</i>), au profit de l'Action des Nations Unies contre les violences sexuelles en temps de conflit (<i>UN Action against Sexual Violence in Conflict</i>) et de l'équipe d'experts des Nations Unies sur l'État de droit et les violences sexuelles en temps de conflit (<i>UN Team of Experts on Rule of Law and Sexual Violence in Conflict</i>).</p>	Affaires Étrangères

<b>19.</b>	<b>Veiller à la sécurité et la protection contre toutes les formes de violence des femmes et des filles dans les pays en situation de fragilité.</b>	
19.a	Suivre la situation des femmes dans les zones d'intervention et mettre au point un système de rapportage en matière de violence envers les femmes.	
	<b>Monitoring/Early warning indicators.</b>	
	Cela n'est possible que lorsque les militaires BEL entrent en contact avec la population locale dans les zones d'intervention. Lors de la formation des Gender Focal Points qui sont prévus au sein des plus grands détachements, cette question sera traitée en détail, de même que les rapports et les actions nécessaires pour pouvoir agir de manière correcte.	Défense
	<p>Au <b>Bénin</b>, le suivi et le rapportage en matière de violences basées sur le genre se fait, au niveau du Programme 2019-2023, surtout dans 3 programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de la <i>promotion des filières agricoles</i>, les indicateurs pour l'objectif global 2 (nombre d'emplois décents), l'objectif spécifique 1 (revenu moyen net des agri-entrepreneurs) et pour l'objectif spécifique 2.2 (taux de satisfaction des agri-entrepreneurs par rapport au cadre incitatif) feront l'objet d'une désagrégation par sexe.</li> <li>- Dans le <i>secteur de la santé</i> : Au niveau central le programme santé d'Enabel, P@SRIS, a soutenu techniquement et financièrement le développement d'un site web et d'une application mobile permettant de créer une cartographie des acteurs intervenant dans le domaine de la violence basée sur le genre (VBG) au Bénin. Cela permet aux décideurs comme les ministères et les Partenaires Techniques et Financiers de visualiser aisément les zones d'interventions en matière de VBG, quels sont leurs objectifs et les résultats spécifiques attendus.</li> <li>- Dans le cadre du <i>projet Police</i>, une des activités prévoit l'appui à la production de données fiables. Dans ce cadre, il conviendra d'encourager la production de données désagrégées par sexe afin d'identifier et documenter les spécificités liées au genre.</li> </ul> <p>En outre, Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de lutte contre le SIDA 2020, 30 filles scolarisées et non scolarisées ont bénéficié d'une formation au leadership féminin et une initiation à l'autodéfense contre les différentes formes de violences basées sur le genre, leur dénonciation et l'orientation des cas vers les structures de référence. Ces filles formées vont jouer le rôle d'éducatrices auprès des pairs dans les collèges et centres d'apprentissage.</p> <p>Au <b>Burundi</b>, les projets sont particulièrement axés sur les questions de protection à travers le monitoring des violences basées sur le genre, particulièrement dans l'accompagnement et l'assistance juridique et psycho-sociale via les programmes quinquennaux d'ASF et de RCN</p> <p>En <b>Guinée</b>, Enabel fournit un appui technique, scientifique et financier à l'ONG Aguias pour le renforcement du numéro vert 116. L'objectif général de la collaboration est de contribuer aux renforcements des capacités opérationnelles et organisationnelles du numéro vert à travers une solution intégrée de gestion des Nouvelles Technologie d'Information et de Communication (NTIC) pour les services d'assistances pour enfants, femmes et jeunes. La Belgique soutient également le projet du FNUAP qui forme les sages-femmes pour assurer la collecte hebdomadaire des données relatives aux indicateurs de la santé reproductive au niveau des centres ruraux de santé.</p>	Développement
	<b>Interventions faites.</b>	
	BEL Defence participe à ces programmes dans un cadre multinational (UE, ONU, OTAN). Chacun de ces programmes accorde	Défense

	une grande attention à l'aspect genre et est inclus dans les différents programmes de formation.	
	Pas d'information spécifique pour 2020	Développement
19.b	Poursuivre l'action dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions et de la Convention d'interdiction des mines anti-personnel en insistant tout particulièrement sur les effets de ces armes sur les enfants et les femmes.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	Dans le cadre des négociations du nouveau Plan d'Action quinquennal 2020-2024 pour la <b>Convention d'interdiction des mines anti-personnel</b> , la Belgique a activement plaidé pour l'introduction du genre comme volet d'action transversal au travers du Plan d'Action ainsi que pour la nomination de points focaux genre au sein des quatre comités techniques de la Convention. La Belgique a mobilisé une série d'États en appui à cette initiative.	Affaires Étrangères
	La Belgique a plaidé en ce sens également dans le cadre des négociations du nouveau Plan d'Action quinquennal 2021-2025 de la <b>Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions</b> .	
	Enfin, la Belgique a plaidé pour l'introduction de la dimension de genre dans le rapport final 2019 de la Conférence des Hautes parties contractantes au Protocole V sur les restes explosifs de guerre à la <b>Convention sur les armes conventionnelles</b> . Ce langage a malheureusement fait l'objet d'une opposition. La Belgique a dès lors plaidé à nouveau pour l'introduction de la dimension de genre dans le rapport final 2020 lors des réunions d'experts de ce même Protocole qui se sont tenues en septembre 2020.	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
19.c	Veiller en permanence au respect de l'article 7.4 dans le cadre de l'application du Traité sur le commerce des armes (interdiction d'exportation en cas de 'violence fondée sur le genre/violence à l'égard des femmes et des enfants').	
	<b>Intégration de l'aspect du genre dans l'action communautaire de l'UE, en soutien à l'application du Traité sur le commerce des armes dans les pays tiers.</b>	
	Vu la pandémie de COVID-19, la <b>6ème Conférence des Etats parties</b> au Traité sur le commerce des armes s'est tenue par procédure écrite, ce qui n'a pas laissé de place à des échanges substantiels. Des discussions autour de l'application de l'article 7.4 du TCA ont toutefois eu lieu en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies via un webinaire organisé par la France qui a été suivi par le SPF Affaires étrangères.	Affaires Étrangères
19.d	Accorder une attention particulière à la participation des femmes aux programmes de déminage et impliquer les femmes dans la détermination des zones qui doivent être déminées en priorité.	
	<b>Création d'un critère de genre qui sera contrôlé systématiquement dans le cadre de l'évaluation de nouveaux projets de déminage.</b>	
	La Belgique soutient depuis de nombreuses années des <b>projets de déminage humanitaire</b> . L'intégration d'une dimension de genre – participation des femmes dans les activités de lutte contre les mines, éducation au risque spécifique, données désagrégées sur les victimes – constitue un critère pour la sélection des projets financés par le SPF Affaires étrangères.	Affaires Étrangères

	<p>En plus, dans la nouvelle <b>stratégie belge de déminage</b>, l'intégration de la dimension de genre est une question transversale, avec une attention particulière pour la récolte sexo-spécifique d'information et la participation accrue des femmes dans l'action anti-mine.</p>	
	<p>Pas d'application en 2020.</p>	<p>Défense</p>
<p>19.e</p>	<p>Soutenir les initiatives des ONG internationales, belges et locales qui œuvrent pour la protection des femmes et qui luttent contre les violences sexuelles, entre autres par une prise en charge intégrée de soins médicaux et psychosociaux par la réintégration socio-économique des victimes et par l'offre de protection et hébergement.</p>	
	<p><b>Actions de soutien.</b></p>	
	<p>La Belgique <b>rencontre</b> régulièrement des ONG locales, belges et internationales qui œuvrent pour la protection des femmes et la lutte contre les violences sexuelles. Notre pays donne suite à ces échanges dans la mise en œuvre de sa politique étrangère.</p> <p>Dans les <b>organisations multilatérales</b> concernées, la Belgique souligne systématiquement l'importance du rôle de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes pour le respect des droits humains des femmes et de l'égalité de genre. Un exemple en est l'ajout d'un paragraphe sur la contribution importante de la société civile à l'agenda FPS et l'importance du dialogue, dans la première résolution du Conseil des Droits de l'Homme sur le sujet. Cet ajout a été fait à la demande de la Belgique.</p>	<p>Affaires Étrangères</p>
	<p>En 2020, <b>l'aide humanitaire belge</b> a financé un total de 13 projets/programmes mis en œuvre par des ONGs (internationales ou belges), sur ces 14 projets/programmes, 11 intègrent une composante liée à la prévention et/ou à la réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre. De plus, l'entièreté des projets/programmes, mis en œuvre tant par les ONGs que par les organisations multilatérales, intègrent le gender mainstreaming de manière transversale. Cela permet ainsi à l'aide humanitaire d'intervenir à travers différents types d'acteurs dans différents régions sur cette thématique prioritaire pour la Belgique. À titre d'exemple sont, entre autres, soutenus : le Comité International de la Croix Rouge au Burundi et en RDC, Oxfam dans le territoire palestinien occupé ou encore Plan International Belgique au Burkina Faso. La prévention et le soutien apporté aux survivant.e.s est également diversifié selon les acteurs et les zones d'interventions, allant du soutien psychosocial au renforcement de systèmes de référencement en passant par des workshops de renforcement de capacités portant sur la masculinité positive et des réponses purement médicales.</p> <p>La Belgique en <b>Niger</b> soutient une série d'interventions d'organisations internationales et d'ONG belges et internationales qui poursuivent des objectifs de protection des femmes, en luttant contre la violence sexuelle et en promouvant l'octroi de soins médicaux et psycho-sociaux intégrés aux victimes, de même que la réintégration et la protection de celles-ci. Voir plus haut au point 2.a.</p> <p>Au <b>Nigéria</b>, BE contribue à hauteur de 5 millions d'euros en 2020 au Nigeria Humanitarian Fund (NHF), qui utilise ses fonds pour l'aide humanitaire face aux ravages de Boko Haram au nord-est du Nigeria. La réponse de la NHF au secteur de la protection comprend des activités liées à la fourniture de services de gestion des cas de violence sexiste (VBG) et à la fourniture d'autres services spécialisés dans la VBG tels que la prise en charge des enfants qui ont survécu à la VBG. Dans le secteur de la santé, le NHF s'attache notamment à renforcer les services d'aide de première ligne et de traitement clinique pour les femmes victimes de viols et de violences de la part de leur partenaire intime.</p>	<p>Développement</p>

Au **Maroc**, la Belgique octroie un soutien à des ONG belges qui travaillent en partenariat avec des organisations locales œuvrant dans la protection des femmes et la lutte contre les violences sexuelles. Parmi elles, l'ONG marocaine Oujda Ain Ghazal, dans le cadre du projet « Tamalouk » mis en œuvre par RCN Justice & Démocratie qui travaille spécifiquement sur la prise en charge intégrée des femmes et filles victimes de violence dans l'Oriental (hébergement d'urgence, assistance sociale, réintégration économique etc.) en coordination avec les institutions locales et l'ONG Maroc Solidarité médico-sociale (MS2), dans le cadre du projet « Takkaful », mis en œuvre par Médecins du Monde BE, qui travaille en partie sur la prise en charge médicale et psychosociale des victimes de violences sexuelles, avec une attention particulière pour les filles et les adolescentes.

Pour l'**Ouganda**, comme mentionné au point 3.a., la Belgique soutient un projet de Médecins du Monde permettant aux victimes de VBG de bénéficier d'un service holistique qui prend en compte aussi bien l'aspect physique de la prise en charge que la santé mentale et l'aspect juridique.

En **RDC**, BE appuie le programme bilatéral de lutte contre les violences sexuelles mis en œuvre par Enabel dans les provinces de Bandundu, Equateur et Tshopo, (3M EUR). L'allocation budgétaire de 2. M EUR a été ajoutée dans le cadre du programme de Transition à mettre en œuvre dans les 2 provinces du Sud-Ubangui et de Tshopo. La période d'intervention a été prolongée: 2015-2020 ( initialement période prévue : 2015-2018). Les indicateurs des cas pris en charge par le projet en 2020 se présentent comme suit :

- Province de la Tshopo/ Kisangani, Période du 01/01/ au 31/10/2020 , 716 cas pris en charge médicale et psychosociale, ainsi que 410 cas pris en charge juridique.
- Province du Sud Ubangui/Gemena, Période du 01/01 au 31/10/2020, 107 cas pris en charge médicale et psychosociale, ainsi que 51 cas pris en charge juridique
- Province du Kwilu/ Mosango, Période du 01/01 au 31/03/2020, 22 cas pris en charge médicale et psychosociale, ainsi que 8 cas pris en charge juridique.

De plus, BE appuie le programme quinquennal 2017-2021 du Consortium des ACNG Centre national de Coopération au Développement (CNCD)-Monde selon les femmes, dont un des axes du programme a trait à la lutte contre les violences sexuelles et est mis en œuvre par le Monde selon les Femmes via son partenaire basé au Nord-Kivu. BE appuie également Médecins du Monde Belgique dans la mise œuvre du programme : « Projet de prise en charge médicale et psychosociale de survivantes de violences (SVS) avec comme partenaire local le Ministère de la Santé-RDC. Ce programme, cofinancé à 80% par la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européenne de la Commission européenne (ECHO) vise :l'autonomisation des femmes victimes de violences et la prise en charge psychosociale des enfants issus des violences en RDC pour éviter leur marginalisation extrême.

Au **Rwanda**, l'Association Modeste et Innocent (AMI) est une organisation de la société civile rwandaise qui travaille sur le processus de paix et de réconciliation. Ils ont également un projet spécifique sur les femmes victimes de traumatismes. L'AMI est partenaire des ONG belges Broederlijk Delen et 11.11.11, qui sont financées par le gouvernement belge au Rwanda. Durant l'année 2020 , le poste a également apporté une aide spécifique à l'ONG rwandaise AMIZERO , organisation locale qui travaille depuis de longues années en faveur des femmes et des filles en situation de précarité

**Projets ou programmes qui contribuent à l'égalité de genre dans les pays en situation de fragilité.**

La Belgique soutient le **Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire** (*Women Peace and Humanitarian Fund*) avec

Affaires Étrangères



	<p>un financement de 500.000 EUR. Il s'agit d'un fonds mondial créé dans le but d'accélérer la mise en œuvre de l'agenda FPS. La Belgique contribue au cycle de financement régulier du fonds en RDC et au Mali, en soutenant les <b>organisations locales de (défense des droits des) femmes</b> dans la mise en œuvre de projets visant la consolidation de la paix et l'action humanitaire. En outre, la Belgique contribue à la fenêtre de réponse rapide (<i>Rapid Response Window</i>) pour la participation des femmes <b>aux processus de paix et à la mise en œuvre des accords de paix</b>, par un soutien direct aux femmes qui construisent la paix et aux organisations de la société civile.</p>	
	<p>Au <b>Burundi</b>, la majorité des programmes/projets belges contribuent à l'égalité genre en essayant d'arriver à une proportion équilibrée hommes/femmes au niveau des bénéficiaires et au niveau des comités de décisions locales des projets/programmes.</p> <p>En <b>RDC</b>, la Belgique appuie le programme bilatéral de lutte contre les violences sexuelles mis en œuvre par Enabel dans les provinces de Bandundu, Équateur et Tshopo, Ce programme vient d'être prolongé dans le programme de transition. La Belgique appuie le programme quinquennal 2017-2021 du Consortium des ACNG CNCN – le Monde selon les femmes, dont un des axes du programme a trait à la lutte contre les violences sexuelles. Ce volet est mis en œuvre par le Monde selon les Femmes via son partenaire basé au Nord-Kivu.</p>	Développement
<b>20.</b>	<b>Assurer la sécurité et la protection des femmes et des jeunes filles dans le cadre du travail humanitaire.</b>	
20.a	Tenir compte de la protection des femmes et des filles dans le cadre des tâches humanitaires et des programmes DDR et RSS tels que la construction de camps de réfugiés.	
	<b>Projets ou programmes qui contribuent à l'égalité de genre dans les pays en situation de fragilité.</b>	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
<b>21.</b>	<b>Lutter contre la traite des êtres humains.</b>	
21.a	Faire de la lutte contre la traite des êtres humains une priorité dans le Plan national de sécurité.	
	<b>Indications de cette priorité.</b>	
	Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020	Intérieur
21.b	Offrir aide et assistance aux victimes de la traite des êtres humains en Belgique.	
	<b>Instruments d'aide et assistance.</b>	
	<p>Le Gouvernement Belge en affaires courantes a actualisé le plan d'action traite des êtres humains 2015 -2019 pour le prolonger à l'année 2020 et y indiquer certaines initiatives à prendre. Un nouveau plan d'action est en préparation pour les années 2021-2025. Ce plan visera à rencontrer les objectifs du nouveau gouvernement. Ce dernier a par ailleurs insisté sur l'importance de la lutte contre la TEH dans sa déclaration gouvernementale.</p> <p>La procédure de protection des victimes se déroule toujours selon les instructions de la loi du 15 décembre 1980 (titres de séjour pour les victimes) et la circulaire multidisciplinaire du 23 décembre 2016. Des discussions ont lieu actuellement avec les entités fédérées afin de réviser cette circulaire et donner davantage de précisions sur le suivi des mineurs en particulier. Dans ce cadre l'articulation entre les règles fédérales et les règles communautaires est examiné afin de favoriser une orientation univoque des mineurs victimes de traite.</p>	Intérieur-OE Justitie

<b>Nombre et proportion de victimes de la traite des êtres humains ayant obtenu un titre de séjour.</b>					
Titre	Nombre		Proportion (%)		Intérieur-OE Justice
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Délivrance OQT 45 jours	8	8	1,24%	1,24%	
Délivrance attestation d'immatriculation	39	41	6,05%	6,36%	
Prorogation attestation d'immatriculation	1	6	0,16%	0,93%	
Délivrance CIRE provisoire	42	41	6,51%	6,36%	
Prorogation CIRE provisoire	178	240	27,60%	37,21%	
Délivrance illimitée	15	26	2,33%	4,03%	
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>362</b>	<b>43,88%</b>	<b>56,12%</b>	

  

<b>Nombre et proportion de victimes de la traite des êtres humains protégées.</b>					
Type	Nombre		Proportion (%)		Intérieur-OE Justice
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Raisons économique	11	37	13,41%	45,12%	
Prostitution	23	3	28,05%	3,66%	
Traffic des êtres humains	3	2	3,66%	2,44%	
Divers	1	0	1,22%	0,00%	
Mendicité	2	0	2,44%	0,00%	
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>42</b>	<b>48,78%</b>	<b>51,22%</b>	

  

21.c	Continuer à intégrer la traite des êtres humains dans les accords bilatéraux concernant la coopération policière.				
	<b>Accords incluant la traite des êtres humains.</b>				
	Fait partie de la politique (continu).				Intérieur
21.d	Mettre l'accent sur le trafic des êtres humains dans le cadre du concept de 'human security' durant les opérations militaires.				
	<b>Interventions faites.</b>				
	Cette problématique est également soulevée pendant le Pre Deployment Training à tout le personnel partant en opération.				Défense
21.e	Maintenir l'appui au mandat du Rapporteur spécial des Nations unies sur la traite des êtres humains.				
	<b>Interventions faites.</b>				
	La Belgique est intervenue lors du <b>dialogue interactif</b> avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des êtres humains lors de la session de juin du <b>Conseil des Droits de l'Homme</b> , remerciant explicitement le rapporteur pour son travail et son travail infatigable au profit des victimes de la traite des êtres humains.				Affaires Étrangères

<b>Soutien aux résolutions pertinentes.</b>	
La Belgique a été <b>co-sponsor de la résolution</b> sur la traite des êtres humains lors de la session de juin du CDH, et de la résolution sur le même thème au sein de la Troisième Commission de l'AGNU.	Affaires Étrangères

## OBJECTIF 4. Promouvoir la participation des femmes aux processus en matière de conflit, de paix et de sécurité

<b>22.</b>	<b>Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des administrations fédérales.</b>	
22.a	Mener une politique active au recrutement et analyser les évolutions dans le recrutement des femmes et adapter les actions de recrutement sur base de cette analyse.	
	<b>Actions prises au recrutement pour solliciter davantage de femmes.</b>	
	À l'occasion de la publication du nouvel <b>examen diplomatique</b> , le SPF Affaires étrangères a activement communiqué, entre autres via les médias sociaux, pour intéresser les femmes à une telle carrière.	Affaires Étrangères
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020	Développement
	Au printemps 2020, des campagnes de recrutement ont été organisées à Liège et à Anvers, sous forme de pop-up stores, visant à attirer des candidats militaires féminins.	Défense
	<p>La Police veille à la diversité dans les compositions des commissions de sélection (mobilité interne et recrutement externe), les stands de « recrutement » ou dans les points de contact « recrutement ». Des possibilités d'aménagement du temps de travail existent pour tous, sans distinction entre hommes et femmes. Une attention spécifique est portée sur la représentativité des femmes dans la communication interne et externe (campagnes de recrutement avec témoignages de policières, mise en évidence sur les réseaux sociaux de journées spécifiques telles que la fête des mères, la journées de la femme, journées « portes ouvertes » destinées spécifiquement aux femmes, ...). En outre, dans le cadre du recrutement pour le cadre opérationnel, des journées de test spécifiques sont organisées en vue des épreuves sportives (parcours fonctionnel) suite au constat selon lequel les femmes réussissent celles-ci moins bien que les hommes.</p> <p>En 2020, une journée d'information exclusivement dédiée aux femmes a été organisée dans une école de police lors de la journée internationale des femmes.</p> <p>L'attention accordée à la diversité dans tous ses aspects et à la dynamique sur le terrain est renforcée suite aux événements tant nationaux qu'internationaux. Ce processus s'opère lentement mais sûrement sous l'impulsion de plusieurs conseillers stratégiques aux deux niveaux de la police. Différents forums de concertation externes, tels que ceux organisés dans le cadre du Plan d'action national contre le Racisme (et la discrimination), ont été un élément déclencheur à cet égard.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre de la Circulaire ministérielle GPI 74 La promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes au sein des services de police les lignes de force suivantes ont été révélées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quasi tous les chefs de corps consentent les efforts nécessaires pour exécuter, sur le terrain, les points d'action définis. Il s'agit avant tout de souscrire personnellement à la charte, que ce soit ou non dans leur lettre de mission.</li> <li>2. On accorde le moins d'attention au fait que les membres du personnel souscrivent ou non personnellement à la charte. Cela se fait parfois lors des journées d'introduction.</li> <li>3. Une attention particulière est accordée à la représentation proportionnelle dans les forums de concertation et commissions (d'examens).</li> </ol>	Intérieur-POLFED

4. Une politique explicite en matière de diversité ne semble pas être une réalité courante, ce qui ne signifie pas qu'aucune importance n'est accordée à la diversité dans la politique HRM.  
Il convient de miser sur les efforts de sensibilisation en vue de créer un cadre plus large et de permettre un ancrage sociétal.

**Nombre et proportion hommes-femmes parmi les diplomates, les chefs de poste, les consuls, les attachés de coopération, les militaires et la police intégrée.**

2020	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Fonction				
Ambassadeur	9	74	11%	89%
Chef de Belgian Office	0	1	0%	100%
Chef de poste consulaire	1	3	25%	75%
Consul général	2	14	13%	88%
Chef de bureau diplomatique	0	3	0%	100%
Représentant permanent	1	7	13%	88%
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>101</b>	<b>11%</b>	<b>89%</b>

2020	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Classe/niveau				
A1	22	38	37%	63%
A2	106	164	39%	61%
A3	25	126	17%	83%
A4	18	84	18%	82%
A5	2	14	13%	88%
C (consulaire loopbaan)	6	11	35%	65%
<b>Total</b>	<b>179</b>	<b>437</b>	<b>29%</b>	<b>71%</b>

Situation en décembre 2020 :

2020	Nombre		Proportion (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Fonction				
Officiers	565	3239	14,85%	85,15%
Sous-officiers	922	9892	8,53%	91,47%
Volontaires	854	9676	8,11%	91,89%
<b>Total</b>	<b>2341</b>	<b>22807</b>	<b>8,92%</b>	<b>90,69%</b>

Affaires Étrangères  
Développement

Défense

Effectif de la Police intégrée (situation au 31/12/2020)				Intérieur-POLFED
2020	Nombre		Proportion (%)	
Fonction	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Agent	655	636	50.74	49.26
Inspecteur	7642	20594	27.06	72.94
Inspecteur principal	1397	6686	17.28	82.72
Commissaire	418	2264	15.59	84.41
Commissaire-divisionnaire	55	435	11.22	88.78
Cadre administratif et logistique niveau A	978	469	67.59	32.41
Cadre administratif et logistique niveau B	1432	835	63.17	36.83
Cadre administratif et logistique niveau C	2992	1116	72.83	27.17
Cadre administratif et logistique niveau D	1728	838	67.34	32.66
Total	17297	33873	33.80	66.20
<p>On retrouve une part grandissante de femmes au sein de la Police intégrée. Actuellement, les hommes sont mieux représentés que les femmes surtout pour les postes opérationnels les plus élevés (INPP, CP, CDP). En ce qui concerne le personnel civil, on observe le phénomène inverse, à savoir que les femmes sont nettement mieux représentées que les hommes.</p>				
22.b	<b>Préparer les candidats sur le plan physique.</b>			
	<b>Actions entreprises.</b>			
	<p>Un film d'introduction expliquant en détail les tests de sport physique requis pour les tests de recrutement a été publié sur le site <a href="http://www.mil.be">www.mil.be</a> a été entièrement revu avec beaucoup d'attention pour les femmes à la Défense. Un plan d'entraînement expliquant en détail les épreuves physiques d'admission pendant les tests de recrutement est disponible sur ce site.</p>			Défense
	<b>Nombre de séances de préparation.</b>			
	Il n'y aura donc plus de séances de préparation.			Défense
<b>23.</b>	<b>Veiller à une meilleure représentation des femmes au sein des organisations internationales.</b>			
23.a	Encourager les candidatures féminines belges pour les organisations internationales.			
	<b>Actions d'encouragement.</b>			
	La Belgique fait partie du <b>groupe des amis pour la « parité de genre »</b> . Ce groupe se réunit régulièrement pour échanger des idées et des initiatives pour la promotion des femmes occupant des fonctions dirigeantes dans les missions pour la paix de l'ONU.			Affaires Étrangères

	<p>La Belgique tient compte par ailleurs des dimensions de genre lors de la détermination des préférences électorales belges pour les élections au sein des organes d'experts de l'ONU, par exemple les différents comités des droits humains.</p> <p>Dans le contexte des élections aux Nations Unies, la Belgique est également attentive à l'équilibre entre les sexes et aux <b>candidatures féminines</b> aux postes de l'ONU. Cette année, notre pays a réussi à nommer une experte au comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme, en vue de parvenir à un meilleur équilibre entre les sexes au sein de ce comité consultatif, et a présenté la candidature d'une femme juge au poste de juge à la Cour pénale internationale.</p>																										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Mutations Interne vers des organisations internationales</i></th> <th><i>Mutations 2020 vers des organisations internationales</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>Officiers</i></td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td><i>Sous-officiers</i></td> <td>9</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td><i>Volontaires</i></td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td><i>Total</i></td> <td>17</td> <td>16</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Mutations Interne vers des organisations internationales</i>	<i>Mutations 2020 vers des organisations internationales</i>	<i>Officiers</i>	6	7	<i>Sous-officiers</i>	9	7	<i>Volontaires</i>	2	2	<i>Total</i>	17	16	Défense										
	<i>Mutations Interne vers des organisations internationales</i>	<i>Mutations 2020 vers des organisations internationales</i>																									
<i>Officiers</i>	6	7																									
<i>Sous-officiers</i>	9	7																									
<i>Volontaires</i>	2	2																									
<i>Total</i>	17	16																									
	Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Intérieur																									
<b>24.</b>	<b>Veiller à une meilleure représentation des femmes dans le cadre des missions de paix, des missions de gestion civile de crise et des missions d'observation d'élections.</b>																										
24.a	Encourager les femmes à se porter candidates pour les missions de paix.																										
	<b>Actions d'encouragement.</b>																										
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense																									
	<b>Nombre et proportion d'hommes et de femmes (Officiers, Sous-Officiers et Volontaires) ayant contribué aux missions de paix.</b>																										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">2020</th> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Officiers</td> <td>54</td> <td>387</td> <td>12,24%</td> <td>87,76%</td> </tr> <tr> <td>Sous-Officiers</td> <td>73</td> <td>858</td> <td>7,84%</td> <td>92,16%</td> </tr> <tr> <td>Volontaires</td> <td>32</td> <td>731</td> <td>4,19%</td> <td>95,81%</td> </tr> </tbody> </table>		2020	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Officiers	54	387	12,24%	87,76%	Sous-Officiers	73	858	7,84%	92,16%	Volontaires	32	731	4,19%	95,81%	Défense
2020	Nombre			Proportion (%)																							
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes																							
Officiers	54	387	12,24%	87,76%																							
Sous-Officiers	73	858	7,84%	92,16%																							
Volontaires	32	731	4,19%	95,81%																							

	Total	159	1976	7,45%	92,55%													
24.b	Encourager les femmes à se porter candidates pour les missions de gestion civile de crise.																	
	<b>Actions d'encouragement.</b>																	
	La Belgique vise dans un premier temps une représentation paritaire hommes-femmes dans les <b>cours préparatoires</b> (BGT). Les femmes ne sont pas particulièrement encouragées à se porter également candidates. Toutefois, dans le cadre de ses missions PSDC, l'UE mène effectivement une politique d'action positive à l'égard des candidates					Affaires Étrangères												
	Pas d'action spécifique entreprise. Les missions de gestion civile de crise sont ouvertes aux femmes autant qu'aux hommes. Les candidatures sont soutenues de manière non différenciée au sein de la Police fédérale.					Intérieur-POLFED												
	Pas d'information spécifique pour 2020.					Justice												
	<b>Nombre et proportion hommes-femmes parmi le personnel participant à des missions de gestion civile des crises.</b>																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>					Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	0	6	0	100	Affaires Étrangères
	Nombre		Proportion (%)															
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes														
	0	6	0	100														
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>10</td> <td>0</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>					Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	0	10	0	100	Intérieur-POLFED	
Nombre		Proportion (%)																
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes															
0	10	0	100															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4</td> <td>2</td> <td>67%</td> <td>33%</td> </tr> </tbody> </table>					Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	4	2	67%	33%	Justice	
Nombre		Proportion (%)																
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes															
4	2	67%	33%															
24.c	Encourager les femmes à participer à la ' <i>basic generic training</i> ' préalable au déploiement dans une mission de gestion civile de crise.																	
	<b>Actions d'encouragement.</b>																	
	Dans la mesure du possible, autant de candidates que de candidats sont proposés pour la <i>Basic Generic Training</i> .					Affaires Étrangères												
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020					Développement												
	Pas d'information spécifique pour 2020.					Justice												
Pas d'action spécifique entreprise. Les missions de gestion civile de crise et, dès lors, la formation « basic generic training »					Intérieur-POLFED													



	(BGT) sont ouvertes aux femmes autant qu'aux hommes. Les candidatures sont soutenues de manière non différenciée au sein de la Police fédérale.  En raison du contexte sanitaire de l'année 2020, l'organisation du BGT a dû être reportée à plusieurs reprises. Il devrait avoir lieu en 2021.													
<b>Nombre et proportion hommes-femmes qui ont participé à la 'basic generic training'.</b>														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td>6</td> <td>60</td> <td>40</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	9	6	60	40	Affaires Étrangères
Nombre		Proportion (%)												
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes											
9	6	60	40											
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020	Développement												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>2</td> <td>0%</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	0	2	0%	100%	Justice
Nombre		Proportion (%)												
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes											
0	2	0%	100%											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	0	0	0	0	Intérieur-POLFED
Nombre		Proportion (%)												
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes											
0	0	0	0											
24.d	Encourager les femmes à se porter candidates pour les missions d'observation d'élections. <b>Actions d'encouragement.</b>													
	Aucune participation aux missions d'observation d'élections en 2020 en raison du COVID-19.	Affaires Étrangères												
<b>Nombre et proportion hommes-femmes parmi le personnel participant à des missions d'observation d'élections.</b>														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre</th> <th colspan="2">Proportion (%)</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>N/A</td> <td>N/A</td> <td>N/A</td> <td>N/A</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre		Proportion (%)		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	N/A	N/A	N/A	N/A	Affaires Étrangères
Nombre		Proportion (%)												
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes											
N/A	N/A	N/A	N/A											
24.e	Plaider au niveau international pour la participation d'un plus grand nombre de femmes lors des missions de paix et des missions de gestion civile de crise. <b>Interventions faites.</b>													
	En tant que membre non permanent du CSNU, la Belgique a régulièrement attiré l'attention sur l'importance de la <b>participation des femmes lors des missions.</b>	Affaires Étrangères												

	<p>En août, la Belgique a par ailleurs participé très activement aux négociations de la <b>résolution 2538 du CSNU sur le déploiement de Casques bleus féminins dans les missions de l'ONU</b>. Une telle position est conforme au profil de la Belgique ces dernières années : pour notre pays, il est très important que les États membres de l'ONU et le Secrétariat de l'ONU intensifient leur coopération en vue de l'égalité de genre et de la création d'un environnement favorable. Les fers de lance de la Belgique au cours de ces négociations comprenaient l'importance de l'intégration de la dimension de genre et de la participation à tous les niveaux et fonctions, l'évitement des stéréotypes et un bon équilibre entre, d'une part, l'accent mis sur les femmes (formation et opportunités) et, d'autre part, la levée des barrières structurelles. La lutte contre les abus sexuels est également essentielle dans ce contexte.</p>	
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
	Pas d'informations spécifiques disponibles pour 2020.	Intérieur
<b>25.</b>	<b>Veiller à une meilleure représentation des femmes dans les négociations de paix et stimuler l'institutionnalisation du rôle des femmes dans les processus de paix et de sécurité.</b>	
25.a	<p>Impliquer les organisations féminines belges dans la politique de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention de la radicalisation et de désengagement.</p> <p><b>Organisations féminines belges impliquées.</b></p> <p>Voir réponse au point 14b.</p>	Intérieur-OCAM
25.b	<p>Systématiser les consultations avec les femmes et organisations de femmes locales dans le cadre des missions d'enquête et diffuser les informations recueillies par l'intermédiaire des partenaires concernés.</p> <p><b>Consultations.</b></p> <p>C'est ce qui se fait, mais au cours de l'année écoulée, il n'y a pas eu de fact finding missions pour participer à des opérations dans lesquelles le détachement BEL joue un rôle actif dans le dénouement des conflits.</p>	Défense
25.c	<p>Dans le cadre des processus de paix, insister sur la nécessité de désigner des médiatrices et négociatrices.</p> <p><b>Soutien pour la participation de femmes dans les négociations de paix.</b></p> <p>À plusieurs reprises et dans diverses enceintes ad hoc, la Belgique plaide pour la désignation de médiatrices et négociatrices dans le cadre des processus de paix. Ce fut le cas, par exemple, dans le cadre du <b>Conseil des Droits de l'Homme</b>, où notre pays a été co-sponsor de plusieurs déclarations communes soulignant l'importance de la participation des femmes aux processus de paix (notamment en ce qui concerne la République centrafricaine).</p> <p>Au sein du <b>CSNU</b> également, la Belgique a systématiquement soulevé l'importance de la participation des femmes aux négociations de paix lors des interventions et des négociations. Un exemple concret est la réunion informelle en formule Arria que notre pays a organisée avec l'Allemagne, la République dominicaine et l'Estonie en décembre à propos de la situation au Yémen, où la Belgique a soulevé comme l'un des points de discussion le rôle du Conseil de sécurité pour assurer une participation significative des femmes de divers milieux aux processus de paix, ainsi que les initiatives que le CSNU pourrait prendre pour soutenir les femmes qui construisent la paix et les femmes qui défendent les droits humains.</p>	Affaires Étrangères

	<p>Dans le cadre d'une session publique de l'<b>Union africaine</b> à propos de l'agenda FPS, la Belgique a notamment souligné l'importance de la participation des femmes à la prise de décision sur la paix et les conflits (dès le début et sur un pied d'égalité avec les hommes). Notre pays a aussi souligné son soutien au réseau FemWise Africa, notamment à travers le financement du <b>projet Custodians for Peace</b>, pour un montant de 324.219,9 EUR (2019-2021).</p> <p>Ce projet permet de créer des points d'entrée effectifs pour les femmes leaders de leurs communautés ou qui œuvrent pour la paix et leur permettre une participation active dans les processus de paix. Le projet a pour objectif primaire de former des femmes africaines de toutes origines ethniques et sociales à prendre part activement dans la médiation et la prévention des conflits.</p> <p>Notre pays soutient aussi le <b>Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire</b> (<i>Women Peace and Humanitarian Fund</i>) avec une contribution financière de 500.000 EUR. Une partie de ce financement est spécifiquement destinée à un soutien concret qui doit permettre aux femmes qui construisent la paix de participer aux négociations de paix (voir aussi la question 19.e).</p>	
25.d	<p>Plaider au niveau international pour l'inclusion de plus de femmes dans les délégations participant à des négociations et processus de paix et démocratisation.</p> <p><b>Déclarations faisant référence à la participation des femmes.</b></p> <p>La Belgique soulève régulièrement cette question dans le cadre d'interventions au niveau international dans les domaines de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits, de la médiation, etc. Ce fut le cas dans plusieurs déclarations communes que notre pays a coparrainées lors des sessions du <b>Conseil des Droits de l'Homme</b>.</p> <p>Au sein du <b>CSNU</b>, la Belgique attire systématiquement l'attention sur la nécessité d'une participation significative des femmes aux processus de paix et de sécurité, par exemple en ce qui concerne les processus de paix au Soudan et au Soudan du Sud. Lors du débat ouvert annuel au CSNU sur le thème « Femmes, Paix et Sécurité » – qui a coïncidé en 2020 avec le 20e anniversaire de la résolution 1325 –, l'importance de la participation a été le fil conducteur de l'intervention belge. Lorsque le CSNU a discuté en juillet de la lutte contre les violences sexuelles dans le contexte des conflits, notre pays a demandé qu'une attention particulière soit accordée à l'égalité de genre, notamment en assurant une participation significative et complète des femmes aux processus décisionnels au sens le plus large.</p> <p>Dans le contexte de la <b>conférence des donateurs</b> sur l'Afghanistan, la Belgique a également fortement insisté sur ce point, ainsi que lors de la conférence des donateurs sur les Rohingyas, où il a été explicitement demandé d'impliquer les femmes Rohingyas dans la prise de décision (voir également la question 2d).</p>	Affaires Étrangères
25.e	<p>Soutenir la participation totale et significative des femmes à la lutte contre le trafic illégal et l'usage abusif d'armes légères et de petit calibre.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>La Belgique, dans le cadre de sa participation au Conseil de Sécurité de l'ONU, a porté, en coopération avec l'Allemagne, un projet de mise à jour de la Résolution 2220 dédiée à lutte contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre. Ce projet <b>renforçait le langage dédié aux questions de genre et à la participation des femmes</b>, y compris dans des postes de leadership,</p>	Affaires Étrangères

	dans les processus visant à lutter contre la prolifération des ALPC illicites. Cette mise à jour de la Résolution 2220 n'a malheureusement pas pu voir le jour faute de consensus au sein du Conseil de Sécurité.	
25.f	Plaider en faveur de la consultation des femmes et groupes de femmes locaux dans le cadre de la préparation et la discussion des missions de maintien de la paix et des missions de gestion civile de crise.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	Lors de la planification du lancement d'une <b>mission consultative de l'UE</b> en République centrafricaine, la Belgique a insisté sur la mise en œuvre de l'agenda FPS et des conclusions du Conseil adoptées à ce sujet.	Affaires Étrangères
	Lors des discussions spécifiques à chaque pays au sein du <b>CSNU</b> , la Belgique souligne souvent l'importance de la consultation de la société civile afin d'atteindre les objectifs de l'agenda FPS. Lors de la détermination des <i>briefers</i> également, on vise une participation maximale des femmes de la société civile. La Belgique souligne régulièrement le rôle important des femmes, notamment des femmes qui défendent les droits humains, dans les processus de consolidation de la paix. Des discussions sur la situation au Soudan, au Sud-Soudan et au Mali, entre autres, ont permis de faire passer ce message.	
<b>26.</b>	<b>Améliorer la participation des femmes dans la société locale.</b>	
26.a	Encourager la présence des femmes au sein de l'appareil judiciaire, de la police et de la défense locaux.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	Pas d'informations spécifiques pour 2020.	Affaires Étrangères
	C'est une responsabilité de l'organisation MN qui dirige le Security Sector Reform & Disarmament, Demobilisation and Reintegration dans une zone de crise donnée. Il en va de même pour les opérations auxquelles participe la Défense BEL.	Défense
26.b	Soutenir les initiatives axées sur le renforcement de la participation des femmes au processus de prise de décision à chaque niveau (local, régional et national) en particulier dans les états en situation de fragilité.	
	<b>Soutien pour la participation des femmes dans les négociations de paix.</b>	
	Au <b>Bénin</b> , en adoptant l'approche basée sur les droits humains, les 4 piliers du programme pays 2019-2023 visent à renforcer la position de différents groupes de « détenteurs de droits ». La mise en relation de cette approche avec la thématique transversale genre permettra aux projets de veiller à la maximisation de la participation des femmes dans les espaces de décisions.	Développement
	<b>Nombre et qualité des consultations organisées avec les groupements féminins locaux.</b>	
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020.	Développement
26.c	Soutenir les organisations et réseaux de femmes locaux dans le renforcement de leurs capacités juridiques, économiques, politiques et sociales.	
	<b>Soutien fourni.</b>	
	Au <b>Bénin</b> , le programme d'appui aux filières agricoles, travaille au renforcement du leadership féminin en assurant la représentativité des femmes (souvent par système de quota) dans les organisations féminines agricoles et dans les organes de	Développement

	<p>gestions des faîtières des organisations paysannes Aussi, le programme Santé P@SRIS, travaille à l'implication des femmes dans la Plateforme Nationale des Utilisateurs de services de santé (PNUSS) et ses structures décentralisées, afin de faire remonter les plaintes et les insatisfactions des populations notamment des femmes qui sont les premières clients des centres de santé.</p> <p>Au <b>Maroc</b>, la Coopération belge soutient, à travers l'ONG Solidarité Socialiste, des réseaux de femmes dans la région de Casablanca-Settat. L'un des partenaires de Solidarité Socialiste, le réseau Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca, appuie et accompagne des structures locales féminines et des dynamiques de quartier. Cet appui s'articule notamment à travers le renforcement des capacités des cadres associatifs féminins, le renforcement des interventions des associations envers le public féminin, la création de leaders féminines au niveau des quartiers et la sensibilisation du public à l'Égalité des sexes, l'approche Genre et la citoyenneté.</p> <p>En <b>Ouganda</b>, la Belgique soutient le Women International Peace Centre (WIPC) en Ouganda dans le cadre de l'enveloppe financière pour la consolidation de la paix (S0.1). Il s'agit d'un montant total de 150 000 euros pour 24 mois. Ce projet, qui vise à promouvoir un processus électoral pacifique par le biais de partenariats constructifs, est dirigé par une coalition de femmes ougandaises de la société civile. En reconnaissance des effets destructeurs de la violence (électorale) sur les familles et les femmes, le Women's Situation Room (WSR) a été créé. Il s'agit d'une plate-forme qui fonctionne comme une sorte de mécanisme d'alerte précoce et de réaction rapide pour contenir les éventuels conflits et violences. En outre, l'accent est mis sur la recherche et le renforcement des capacités en matière de médiation, de consolidation de la paix et de prévention des conflits.</p> <p>En <b>RDC</b>, Le programme quinquennal 2017 -2021 de l'ACNG RCN dont un des axes d'intervention a trait à l'implication des femmes dans les mécanismes de résolution des conflits ; le site d'intervention est le Nord-Kivu</p>	
26.d	Encourager les réalisations locales insérées dans la société civile en vue d'une meilleure participation socio-économique des femmes.	
	<p><b>Projets ou programmes qui contribuent à la participation socio-économique des femmes.</b></p> <p>Au <b>Bénin</b>, le volet agricole du nouveau portefeuille pays veille à mesurer l'impact du programme sur la participation socio-économique des femmes dans le développement de la filière ananas, en leur offrant les meilleures conditions pour la transformation en quantité et en qualité de l'ananas. A travers le pilier santé, les femmes vulnérables des communautés rurales ont été soutenues grâce à une initiative de fabrication locale de masques leur permettant d'accéder gratuitement à des masques et dispositifs de lavage de mains pour se protéger contre la COVID : 15 000 masques fabriqués dont la moitié distribuée gratuitement. Le programme AMSANA financé par le Fonds belge de sécurité alimentaire (AMSANA) a aussi contribué à un meilleur épanouissement socio-économique en aidant les femmes à fabriquer les masques de protection, les solutions hydro-alcooliques et les savons et autres matériels de lavage des mains qu'elles ont commercialisé dans le cadre de la crise sanitaire à la Covid 19.</p> <p>En <b>Éthiopie</b>, les initiatives Team Europe, soutenues par BE, se concentrent sur la création d'emplois et la numérisation. Les deux initiatives accordent une attention particulière aux défis et aux opportunités spécifiques des femmes. En outre, le projet Kidame Mart a été sélectionné pour le Business Partnership Facility de la Fondation Roi Baudouin. Il s'agit d'une entreprise sociale visant à donner des moyens d'action aux femmes entrepreneurs en milieu rural. (voir plus haut)</p> <p>En <b>Guinée</b>, l'ACNG TRIAS et Enabel, dans leurs appuis agricoles / entrepreneuriat, mettent un accent particulier sur l'accompagnement des organisations féminines. Ces opérateurs fournissent des appuis spécifiques (formation, accompagnement)</p>	Développement

aux organisations locales féminines.

Au **Maroc**, la Coopération belge au Maroc appuie également le programme Min Ajliki 2.0, mis en œuvre par l'APEFE (2017-21) à hauteur de 4,75 millions d'euros pour la participation socio-économique des femmes en stimulant leurs capacités entrepreneuriales. Au niveau de la société civile marocaine, le projet travaille notamment avec le Réseau Entre elles et l'Association des femmes cheffes d'entreprise au Maroc. La Coopération belge octroie un soutien à l'ONG Solidarité Socialiste qui appuie, dans le cadre de sa programmation quinquennale (2017-21), des réseaux de femmes et des coopératives féminines dans la région de Casablanca-Settat en vue d'assurer leur autonomisation.

Au **Mozambique**, les ACNGs financées par la Belgique : FOS et Oxfam-BE mettent en œuvre des programmes (2017-2021) avec des ONG et des associations locales pour promouvoir les droits des femmes et améliorer leur participation socio-économique : 1) Le programme FOS pour le travail décent se concentre sur les 2e et 3e piliers du travail décent de l'Organisation internationale du travail (OIT) - améliorer les droits du travail et l'accès à ceux-ci, ainsi que le droit à la protection sociale et à la santé des bénéficiaires et des membres des organisations partenaires. Ces bénéficiaires sont des hommes et des femmes aux conditions de vie et de travail précaires, principalement des travailleurs agricoles, des travailleurs domestiques et des membres de communautés rurales, qui tentent de s'organiser pour changer leurs conditions et exercer leurs droits. Le programme est mis en œuvre par quatre partenaires : COMUTRA, SINTAF, SINTAF et UPCG. La Comutra et l'UPCG se concentrent en particulier sur les changements de la législation du travail concernant l'égalité des sexes, l'égalité des sexes sur le lieu de travail, la participation des femmes au dialogue social ; 2) Oxfam-Be contribue par son programme "AGRIMULHER" à améliorer les conditions de vie des familles d'agriculteurs, en soutenant des systèmes de production durables, en mettant l'accent sur l'autonomisation économique des femmes et des organisations de producteurs.

Au **Niger**, plusieurs des programmes de la coopération au développement bilatérale directe et indirecte visent notamment à faire croître la participation des femmes dans la vie socio-économique des communautés bénéficiaires en particulier le programme PRADEL de Enabel qui prévoit des activités spécifiques visant à promouvoir la contribution des femmes dans l'économie de l'élevage et de l'exploitation des chaînes de valeur qui y sont associées. En outre, les programmes de plusieurs ONG belges appuyées comportent un volet significatif de soutien à l'autonomisation socio-économique des femmes (Vétérinaires sans Frontières – VSF, Plan International, Caritas, Croix-Rouge de Belgique).

En **RDC**, le programme quinquennal 2017-2021 de l'ACNG ASF visant à contribuer au renforcement de la gouvernance en vue de la réalisation des droits des populations, particulièrement des Femmes. Un des partenaires de mise en œuvre du programme est l'ONG locale basée Goma, la Dynamique des Femmes Juristes qui travaille dans la promotion et la défense des droits humains, particulièrement des femmes.

Au **Rwanda**, le CEFOTRAR, partenaire de l'ONG belge World Solidarity, financée par la DGD, intègre la dimension de genre dans son centre de formation afin d'attirer davantage de filles vers des emplois traditionnellement considérés comme "masculins". Cela donne aux filles davantage de possibilités de trouver un meilleur emploi

## OBJECTIF 5. Soutenir l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

<b>27.</b>	<b>Appliquer les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau fédéral belge et mettre en œuvre le PAN.</b>	
27.a	Élaborer un PAN belge pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.	
	<b>PAN adopté.</b>	
	Le PAN a été présenté lors du Conseil des Ministres en juillet 2017.	Affaires Étrangères Développement Défense Intérieur Justice Égalité
27.b	Offrir du soutien aux administrations et cellules stratégiques via l'offre d'expertise en matière de genre.	
	<b>Expertise offerte.</b>	
	Deux membres de l'IEFH siègent dans le ' <b>Conseil Consultatif Genre et Développement</b> ', respectivement en tant que membre et suppléante.  Dans le cadre du <b>rapportage 2019</b> , l'IEFH a fait des suggestions d'actions potentielles aux différents départements en vue de la mise en œuvre des différents engagements pris dans le PAN Femmes, Paix et Sécurité.	Égalité
27.c	Diffuser et intégrer les bonnes pratiques, recommandations et leçons apprises.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	La Belgique a participé de manière active et constructive à la réunion de la <b>Task Force de l'UE « Femmes, Paix et Sécurité »</b> qui a eu lieu en janvier.  En tant que membre du <b>Réseau de points focaux « Femmes, Paix et Sécurité »</b> , la Belgique a participé aux ateliers en ligne qui ont remplacé la conférence physique suite à la crise sanitaire. Ce réseau a été constitué en 2016 dans le but de rassembler les points focaux des pays participants et de créer une plateforme pour l'échange régulier de bonnes pratiques, y compris la mise en œuvre des plans d'action nationaux.  La Belgique a rejoint cette année le <b>Groupe des amis pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles</b> , visant le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les États membres.  Par le biais du <b>réseau des postes</b> belge, notre pays a activement contribué dans le monde entier à l'échange de bonnes pratiques, de recommandations et d'enseignements tirés. Voir la question 30a.	Affaires Étrangères
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020.	Intérieur

	L'IEFH a notamment pris part aux réunions de la 'EU Task Force on Women, Peace & Security'.	Égalité
<b>28.</b>	<b>Sensibiliser les acteurs concernés et le grand public belge.</b>	
28.a	Élaborer ou soutenir des actions de sensibilisation en matière des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.	
	<b>Actions de sensibilisation.</b>	
	<p>Tout au long de l'année, le SPF Affaires étrangères a <b>communiqué de manière proactive</b> avec le public belge sur le thème « Femmes, Paix et Sécurité » et plus généralement sur la politique étrangère belge en matière de genre, notamment par le biais de communiqués de presse et de divers médias sociaux.</p> <p>En l'honneur de la Journée internationale des femmes, le ministre des Affaires étrangères a organisé le 6 mars au Palais d'Egmont une <b>conférence</b> intitulée « <b>Les ambassadrices de la diversité belge</b> », au cours de laquelle quatre femmes belges issues de l'immigration ont expliqué leur parcours professionnel et les défis qui se présentaient à elles lors d'une table ronde animée par le ministre.</p> <p>En janvier et en octobre, respectivement, le gouvernement belge a organisé une <b>session de consultation et d'information avec la société civile belge</b> sur le rapport périodique de la Belgique au Comité des Nations Unies qui surveille l'application de la Convention CEDAW et la préparation de la participation belge à la 64<sup>e</sup> session de la CSW.</p> <p>En octobre, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du CSNU, le SPF Affaires étrangères a participé au panel du <b>webinaire</b> « <i>Women Building Peace: Learning from their Daily Realities</i> ».</p>	Affaires Étrangères
28.b	En Belgique, prévoir une sensibilisation par rapport aux résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans le PAN.	
	<b>Actions de sensibilisation.</b>	
	<p>L'IEFH a transmis le <b>rapportage relatif à la mise en œuvre du PAN Femmes, Paix et Sécurité en 2019</b> au Parlement et l'a publié sur son site web.</p> <p>L'IEFH a poursuivi son soutien à la <b>Plate-forme d'action belge 1325</b>, un groupement d'organisations qui soutiennent les résolutions concernant les Femmes, la Paix et la Sécurité et promeuvent sa mise en œuvre concrète. L'IEFH a également fourni du soutien financier pour l'achat de matériel de sensibilisation.</p>	Égalité
	<b>Ligne budgétaire prévue pour propres actions.</b>	
	<p>Une ligne budgétaire « <b>Mise en œuvre engagement PAN Résolution 1325</b> » a été prévue dans le budget 2020 de l'IEFH et utilisée pour la mise en œuvre des actions susmentionnées.</p> <p>Différentes organisations bénéficiant de <b>subsidés structurels</b> de la part de l'IEFH travaillent également sur le thème 'Femmes, Paix et Sécurité'.</p>	Égalité
<b>29.</b>	<b>Stimuler le soutien pour et l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.</b>	
29.a	Ajouter un chapitre « Femmes, Paix et Sécurité » au questionnaire sur le « Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la	



	sécurité » de l'OSCE.	
	<b>Ajout du chapitre.</b>	
	Depuis 2009, les <b>rapports volontaires sur le thème « Femmes, Paix et Sécurité »</b> font partie intégrante du <i>Code of Conduct on Politico-Military Aspects of Security Questionnaire</i> , publié chaque année. Cela implique que les États participants ne sont pas obligés de fournir des informations sur le sujet en question lorsqu'ils remplissent le questionnaire, mais bien encouragés à le faire. Pour la Belgique, le volet FPS fait partie intégrante des informations fournies par notre pays dans le cadre de cet échange annuel d'informations.	Affaires Étrangères
29.b	Soutenir des initiatives en vue de maintenir le thème des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité à l'ordre du jour de l'OSCE.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	<p>La Belgique demande instamment, au sein de tous les forums de l'OSCE, que les <b>déclarations de l'UE</b>, le cas échéant, soulignent l'importance de la mise en œuvre de la résolution 1325 du CSNU et expriment le soutien actif des États membres pour tous les efforts qui tendent à favoriser une mise en œuvre rapide et ambitieuse de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Ces éléments ont notamment été inclus dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la déclaration de l'UE du 10 mars sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du CSNU ;</li> <li>• la déclaration de l'UE du 20 mars, pour la réunion commune du FSC-PC (Forum pour la Sécurité et la Coopération, Conseil permanent) à propos de la résolution 1325 du CSNU ;</li> <li>• la déclaration de l'UE du 23 juillet sur le rapport d'évaluation annuelle du Plan d'action 2004 de l'OSCE pour la promotion de l'égalité de genre ;</li> <li>• la déclaration belge et de l'UE du 21 octobre à propos du 20e anniversaire de la résolution 1325 du CSNU ;</li> </ul> <p>Lors du <b>Conseil ministériel</b> de décembre, les États de l'OSCE n'ont pas réussi à trouver un consensus sur une décision concernant la résolution 1325 du CSNU. La raison en était la position inébranlable de Moscou. Afin de ne pas laisser passer le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'agenda FPS, la Belgique a rédigé une <b>déclaration commune</b> sur le sujet. Ce texte a reçu un soutien particulièrement large: 52 pays sur 57 se sont alignés.</p> <p>Au cours de la réunion du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FSC), un nouveau <b>groupe informel « Femmes dans la première dimension »</b> (<i>Women in the first Dimension</i>) a été officiellement lancé. Ce groupe est composé de femmes diplomates et de conseillères militaires des délégations de l'OSCE travaillant sur des questions politico-militaires, et vise la réalisation des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'égalité de genre au sein des groupuscules du FSC, entre autres en établissant une liste d'expertes pour les sujets de la Première Dimension ;</li> <li>• Une plus grande visibilité pour les femmes expertes dans le secteur politico-militaire ;</li> <li>• Un programme de mentorat pour les collègues féminins et masculins du secteur ;</li> <li>• Une mise en réseau et coopération avec des initiatives similaires existantes à Vienne.</li> </ul> <p>La Belgique s'est engagée à partager avec les futurs présidents du FSC une <b>liste d'expertes belges</b> dans le cadre de la Première Dimension. Ces informations figurent également dans la base de données <i>Women in the First Dimension</i>. De cette manière, tant les expertes que la Belgique peuvent attirer l'attention. Dans la pratique, cela s'est déjà traduit par la participation d'un groupe de</p>	Affaires Étrangères

	<p>représentantes belges au séminaire <i>Soft Target</i> de l'OSCE les 16 et 17 décembre.</p> <p>Au sein de l'OSCE, l'UE parle dans la mesure du possible d'une même voix. Afin d'avoir une intervention appropriée pour chaque réunion et sur chaque sujet, la délégation de l'UE et les 27 États membres fonctionnent avec un système de « Chef de file ». Pour chaque thème, pays ou région couvert au sein de l'UE, un expert de l'UE ou de l'un des États membres est chargé du suivi et de la rédaction du premier projet d'intervention de l'UE. Entre septembre 2020 et décembre 2021, la Belgique assume officiellement la position de <b>chef de file pour le thème « Genre et résolution 1325/FPS »</b>.</p>	
29.c	<p>Coopérer avec l'OTAN et le Comité OTAN sur la dimension de genre et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action et de leurs indicateurs pour les résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>L'agenda FPS est une priorité belge à l'OTAN. La Belgique soutient le travail du <b>représentant spécial</b> « Femmes, Paix et Sécurité » grâce à ses interventions lors de réunions officielles et en participant au <b>groupe de travail « Amis de 1325 »</b>, un groupe informel d'alliés et de partenaires soutenant l'intégration de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » dans les différents domaines politiques de l'OTAN. Cette année, au sein de l'OTAN, avec le soutien actif de la Belgique, un <b>plan d'action sur l'exploitation et les abus sexuels</b> a été approuvé. Enfin, notre pays a également contribué activement aux discussions organisées par l'OTAN à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du CSNU.</p> <p>En avril 2020, le LtCol BEM Françoise VERBANCK, commandant du Groupe d'engagement civilo-militaire (Ci-MEG), a été nommée candidate à la vice-présidence de l'Executive Committee (EC) du NCGP. Elle a été élue à la conférence annuelle en octobre et est depuis membre de l'EC.</p>	<p>Affaires Étrangères</p> <p>Défense</p>
29.d	<p>Encourager et soutenir l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité par les organisations internationales et régionales.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>La Belgique plaide régulièrement pour l'application de la résolution 1325 (et d'autres résolutions connexes) dans les <b>forums multilatéraux ainsi que lors de discussions bilatérales</b>.</p> <p>Aucune information spécifique disponible pour 2020.</p>	<p>Affaires Étrangères</p> <p>Défense</p>
29.e	<p>Plaider au sein de l'UE pour un renforcement des efforts en vue de la mise en œuvre des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité, y inclus dans la Politique commune de sécurité et de défense, et aider le SEAE dans cette tâche.</p> <p><b>Interventions faites.</b></p> <p>La Belgique participe activement aux réunions de la <b>Task Force de l'UE sur l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité »</b>. Notre pays a exprimé son soutien au mandat du conseiller principal sur le genre et à la mise en œuvre de la résolution 1325 du CSNU, et a aussi contribué à la mise en œuvre du plan d'action de l'UE « Femmes, Paix et Sécurité ».</p> <p>La Belgique a par ailleurs défendu de manière systématique et constructive le <b>cadre normatif</b> existant sur l'égalité de genre et les droits des femmes, y compris l'agenda FPS, dans les forums de l'UE et contre les tentatives des États membres plus conservateurs</p>	<p>Affaires Étrangères</p>

	visant à l'affaiblir.	
29.f	Continuer à demander l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans le cadre de toutes les missions de maintien de la paix et toutes les missions de gestion civile de crise, tant lors de la préparation que lors de l'exécution.	
	<b>Interventions faites.</b>	
	Dans toutes les discussions relatives à la PSDC, la Belgique, de concert avec la Suède, a continué à préconiser la mise en œuvre intégrale du Plan d'action 2016-2020 de l'UE sur l'égalité de genre (GAP II) et la nomination systématique d'un <b>conseiller pour l'égalité de genre dans chaque mission</b> . Dans le Pacte en matière de PSDC civile, adopté par tous les États membres de l'UE en novembre 2018, la Belgique a également souscrit à l'engagement 16, « <i>Cœuvrer à une intégration transversale plus approfondie et plus systématique des droits humains et des aspects de genre dans toutes les missions PSDC civiles, y compris, en règle générale, par l'adjonction à la mission d'un-e conseiller/-ère aux droits humains et au genre. Promouvoir activement une représentation accrue des femmes à tous les niveaux de la mission, sur la base de contributions nationales plus élevées et conformément aux politiques et orientations de l'UE et de la communauté internationale</i> ».	Affaires Étrangères
	Aucune information spécifique disponible pour 2020.	Défense
<b>30.</b>	<b>Stimuler l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans d'autres pays.</b>	
30.a	Plaider pour l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité, notamment via l'adoption d'un PAN, dans d'autres pays, en particulier ceux en situation de fragilité, et soutenir ces pays dans ce cadre.	
	<b>Pays ayant bénéficié d'un soutien par rapport à la thématique femmes, paix et sécurité, type de soutien et partenaires.</b>	
	La Belgique a soutenu le bureau d'ONU Femmes - <i>Afghanistan</i> avec une contribution de 2.000.000 EUR (période 2019-2020) pour promouvoir les activités relatives à l'agenda FPS dans le pays.	Affaires Étrangères
	La Belgique soutient le Fonds des femmes pour la paix et l'action humanitaire avec une contribution de 500.000 EUR (voir question 19e), dont 250.000 EUR destinés à la <b>République démocratique du Congo</b> et au <b>Mali</b> .	
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020	Développement
	<b>Appels bilatéraux et régionaux faisant mention de la thématique femmes, paix et sécurité.</b>	
	Lors de <b>consultations bilatérales</b> avec d'autres pays, la Belgique aborde régulièrement le thème du genre, rappelant qu'elle met en œuvre un Plan d'action national « Femmes, Paix et Sécurité » et proposant à d'autres pays d'échanger leur expertise sur ce thème.	Affaires Étrangères
	Dans les <b>forums régionaux et multilatéraux</b> également, la Belgique saisit les occasions pertinentes pour soulever le thème FPS, notamment à l'Union africaine, au Conseil des Droits de l'Homme et au CSNU.	
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020	Développement
	<b>Nombre et type d'actions entreprises par les missions diplomatiques afin d'aborder la thématique femmes, paix et sécurité.</b>	

Les **postes diplomatiques** ont organisé ou participé à de nombreux événements/débats/réunions/conférences consacrés au thème du genre en général, ou plus spécifiquement à l'agenda FPS. Quelques exemples (liste non exhaustive) :

Affaires Étrangères

**Buenos Aires (Argentine)** : organisation d'un match amical de football entre deux équipes féminines argentines en présence de plusieurs ambassadeurs et autres diplomates, d'autorités, de personnalités du monde du football argentin et de la communauté belge. L'attention a été mise sur une avancée majeure en 2019, lorsque la Fédération argentine de football (AFA) a obligé tous les clubs de football d'Argentine à avoir également une équipe féminine. L'ambassade a également soutenu l'initiative Spotlight et le ministère de la femme, du genre et de la diversité en organisant une série d'échanges virtuels sur le rôle des médias dans la lutte contre la violence sexiste.

**Bangkok (Thaïlande) & Manille (Philippines)** : organisation de plusieurs projections du film *L'Homme qui répare les femmes*, en présence du (co-)réalisateur. Le public a été confronté à la réalité de la violence sexuelle comme arme de guerre. Les projections étaient toujours suivies d'un débat interactif sur le thème.

**Kinshasa (RDC)** : organisation d'un événement présentant différents projets sur l'égalité de genre et les droits des femmes en présence d'acteurs belges du développement, de représentants de la société civile et de partenaires internationaux. La journée s'est terminée par un événement de réseautage pour les femmes occupant des postes de direction en RDC.

**Madrid (Espagne)** : organisation d'un événement en collaboration avec l'Association des femmes cadres et entrepreneurs de Madrid et la société de formation belge *Management Center Europe*, intitulé « Leadership : une approche 50/50 », suivi d'un débat sur l'augmentation du nombre de femmes dans la diplomatie et la politique étrangère, comme levier de changement.

**Manille (Philippines)** : co-organisation d'un séminaire (virtuel) organisé par Spark! Philippines, une ONG qui se consacre à la défense de l'égalité de genre. L'événement visait à discuter des liens spécifiques entre le changement climatique et la vie des femmes aux Philippines, en abordant à la fois son impact sur les femmes et la contribution active des femmes à la lutte contre le réchauffement climatique. Plus tard dans l'année, l'ambassade a également organisé une initiative cycliste dans le cadre de la campagne #ShareTheRoadWithHER, visant à sensibiliser le public à la violence contre les femmes et les filles. En utilisant la bicyclette, symbole par excellence de liberté et d'émancipation, l'initiative cherchait à promouvoir les droits et la sécurité des femmes et des filles dans les espaces publics.

**Rabat (Maroc)** : organisation d'une exposition de dessins humoristiques pour l'égalité des chances entre hommes et femmes, en collaboration avec l'Office national des chemins de fer (ONCF). La vingtaine de dessins humoristiques présentés montraient à la fois l'importance de l'égalité de genre dans la construction d'une société harmonieuse et les défis auxquels les femmes et les filles sont confrontées au quotidien dans la sphère familiale, de l'enseignement et du marché du travail. En collaboration avec le coordinateur résident des Nations Unies et des représentants de l'UNFPA et de l'UNIFEM, l'ambassade de Belgique a également organisé un déjeuner de travail avec la société civile pour discuter de questions d'actualité telles que les mariages d'enfants, le traitement juridique de la violence contre les femmes, l'accès aux données scientifiques et le soutien que les partenaires techniques et financiers peuvent apporter au Maroc pour promouvoir la situation des femmes et des filles.

**Riyad (Arabie saoudite)** : au cours du mois d'octobre, l'ambassade et la résidence belge ont été illuminées en rose chaque soir dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. L'ambassade a organisé un événement sur ce sujet en présence d'une cinquantaine de personnes. Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes,

	<p>l'ambassade a également organisé une conférence sur cette question, en présence de la directrice adjointe de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) et d'une vingtaine d'invités. Le nombre limité de participants à cet événement a permis un échange fructueux entre les deux pays sur le thème de la violence basée sur le genre.</p> <p><b>Varsovie</b> : copatronage d'un événement organisé par les Chambres de commerce de Belgique, du Canada et de la République tchèque, comprenant un groupe de travail sur l'écart de rémunération entre les sexes.</p> <p>Enfin, plusieurs postes ont également réagi par des <b>initiatives concrètes en faveur de la lutte contre la violence sexuelle (croissante)</b> pendant la pandémie de COVID-19. Par exemple, l'ambassade de Belgique à Buenos Aires a soutenu le refuge Maria Rosa au <b>Paraguay</b>, l'ambassade à Lisbonne a fourni plusieurs repas aux centres d'accueil et refuges de l'Association <b>portugaise</b> des femmes contre la violence domestique, l'ambassade de Belgique à Amman (<b>Jordanie</b>) a soutenu l'association « Sama AlBadea » à Mafraq pour soutenir les femmes et les enfants vulnérables, et l'ambassade à Riyad (<b>Arabie saoudite</b>) a acheté des produits d'hygiène et de la nourriture pour un refuge de femmes.</p> <p>Les ambassades belges ont également été actives sur les <b>médias sociaux</b> dans le monde entier, notamment dans le cadre de la Journée internationale de la femme et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.</p>	
	Pas d'information spécifique disponible pour 2020	Développement
<b>31.</b>	<b>Renforcer l'application des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité par les demandes des bailleurs de fonds.</b>	
31.a	Attirer l'attention sur la mise en œuvre des résolutions concernant les femmes, la paix et la sécurité lors de la coordination des bailleurs de fonds dans les pays partenaires et demander un renforcement de la coordination de la mise en œuvre des résolutions concernant femmes, paix et sécurité à côté de la coordination genre existante.	
	<b>Nom et nombre des pays-partenaires ayant participé à la coordination concernant la thématique femmes, paix et sécurité, avec pays-donateurs et type de coordination.</b>	
	<p>Au <b>Maroc</b>, la Belgique copréside le Groupe Thématique Genre de l'Union Européenne et élargi aux autres Partenaires Techniques et Financiers (non UE, banques de développement, etc). Ce groupe a pour objectif d'établir un dialogue sectoriel et une coordination entre partenaires sur la thématique du genre et de favoriser le dialogue politique avec les partenaires nationaux sur la question. Par ailleurs, le poste de Rabat participe activement aux efforts de coordination et d'harmonisation des actions genre mises en œuvre par les États Membres et l'UE au Maroc. Dans le cadre du Groupe Genre restreint UE, un processus de programmation conjointe a été initié en 2020 et devrait être finalisé en 2021.</p> <p>En <b>Tanzanie</b>, le développement d'un premier PAN WPS est actuellement en cours. Le chef de poste a assisté au lancement du "processus d'élaboration" du PAN FPS.</p>	Développement

**OBJECTIF 6. Assurer le suivi et le monitoring de la mise en œuvre de de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité et du PAN**

<b>32.</b>	<b>Coordonner la mise en œuvre du PAN.</b>	
32.a	Se réunir deux fois par an pour discuter de la mise en œuvre du PAN.	
	<b>Nombre de réunions de la taskforce FPS.</b>	
	En 2020, <b>une réunion de la Taskforce FPS</b> a été organisée. Pendant cette réunion, des informations ont été échangées concernant la mise en œuvre du PAN, la mise en œuvre des recommandations de l'examen intermédiaire a été discutée et une réflexion a été menée par rapport à la manière dont certains thèmes pourraient être traités plus en profondeur.	Affaires Étrangères Développement Défense Intérieur Justice Égalité
<b>33.</b>	<b>Informé le parlement.</b>	
33.a	Faire un rapport annuel concernant le progrès réalisé pour chaque ligne d'action et instrument de suivi.	
	<b>Rapports transmis au parlement.</b>	
	Contribution reçue le 1 <sup>er</sup> février 2021.	Affaires Étrangères
	Contribution reçue le 19 mars 2021.	Développement
	Contribution reçue le 22 mars 2021.	Défense
	Contribution reçue le 13 juin 2021.	Intérieur
	Contribution reçue le 17 décembre 2020.	Justice
	Pendant le printemps de 2020, l'IEFH a établi <b>le deuxième rapport destiné au Parlement</b> sur base des contributions portant sur l'année 2019.	Égalité
	Fin 2020, l'IEFH a demandé aux départements concernés d'envoyer leurs <b>contributions pour le rapport 2020</b> .	
<b>34.</b>	<b>Informé et impliquer la société civile.</b>	
34.a	Assurer l'échange d'informations, la mise en réseau de l'expertise genre disponible en Belgique et la concertation avec la société civile, en tout cas au milieu et à la fin de la période couverte par le PAN.	
	<b>Organisation de deux événements de rapportage et concertation.</b>	
	<b>Nombre d'organisations de la société civile ayant participé.</b>	
	L'Examen intermédiaire a eu lieu en 2019.	Affaires Étrangères Développement

		Défense Intérieur Justice Égalité
<b>35.</b>	<b>Impliquer la société civile des pays partenaires.</b>	
35.a	Assurer l'échange d'informations et inviter la société civile à contribuer au suivi en rapportant les éléments communiqués par les organisations locales qui font partie de leur réseau, en particulier les organisations locales dans les pays partenaires de la coopération belge au développement.	
	<b>Invitations et résultats.</b>	
	Au <b>Mozambique</b> , le groupe de travail EUDEL sur le genre a été élargi avec le groupe de travail sur les organisations de la société civile (CSOs). Tout cela a amélioré les relations avec la société civile et notamment la fourniture d'informations pratiques et de briefings entre le groupe de travail sur le genre et la représentation des CSOs sur les questions de genre, l'organisation d'interventions et de campagnes comme lors de la manifestation "Mes das Mulheres" (8 mars - 7 avril 2020) qui comprenait l'organisation de marches pacifiques, de débats, de musique, de poésie, de théâtre, de tables rondes, de dialogues, etc. autour de l'égalité des sexes, de la violence liée au sexe, des femmes et de la justice, des femmes et de l'émancipation économique, etc. Le programme 2020 comprenait plus de 60 événements tout au long du mois de mars sur le thème principal des droits des femmes et de l'égalité des sexes au Mozambique (malheureusement, le Covid-19 a annulé certains de ces événements, notamment le projet financé par le BE avec Oxfam). L'objectif est toujours d'avoir un grand nombre d'événements avec un drapeau de communication commun : en 2020, c'était "l'égalité des genres est notre avenir".	Développement
<b>36.</b>	<b>Informers l'UE.</b>	
36.a	Répondre aux demandes d'input sur le suivi des indicateurs de l'UE concernant la résolution 1325.	
	<b>Informations fournies.</b>	
	La Belgique a soumis une contribution à l'UE en mars en réponse au <b>questionnaire</b> sur ces indicateurs ( <i>Indicateurs révisés concernant l'approche globale pour la mise en œuvre par l'UE des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité</i> ).	Affaires Étrangères
<b>37.</b>	<b>Informers l'ONU.</b>	
37.a	Répondre aux demandes d'input du Secrétariat de l'ONU concernant le suivi de la résolution 1325.	
	<b>Informations fournies.</b>	
	La Belgique a répondu volontairement aux <b>questionnaires</b> du <b>Secrétaire général des Nations Unies</b> (SGNU) sur la mise en œuvre des résolutions 1325, 2122 et 2242 du CSNU à propos des thèmes « Femmes, Paix et Sécurité » (avril), ainsi que sur le harcèlement sexuel, la traite des êtres humains et les mutilations génitales (mai).	Affaires Étrangères

## **4. ANNEXES**

Annexe 1 : Abréviations

Annexe 2 : Documents concernant l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité



## Annexe 1 : Abréviations

ACNG : Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale  
ACOS IS : Département d'état-major Renseignement et Sécurité du Ministère de la Défense  
ACOS Ops & Trg : Département d'état-major Opérations et Entraînement du Ministère de la Défense  
ACOS Strat : Département d'état-Major Stratégie du Ministère de la Défense  
AGNU : Assemblée Générale de l'ONU  
AGR : Activités génératrices de revenu  
ANG : Acteur non gouvernemental  
APEFE : Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger  
APMBC : Anti-Personnel Mine Ban Convention (Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel)  
ASF : Avocats Sans Frontières  
ATT : Arms Trade Treaty (Traité sur le commerce des armes)  
BGT : Basic Generic Training  
CAW : Centrum Algemeen Welzijnswerk (Centre de Bien-Être Général)  
CABT : Convention Armes Biologiques et à Toxines  
CCAC : Convention sur certaines armes classiques  
CCM : Convention on Cluster Munitions (Convention sur les armes à sous-munitions)  
CCW : Convention on Certain Conventional Weapons (Convention sur certaines armes classiques)  
CD : Conference on Disarmament (Conférence du désarmement)  
CDH : Conseil des Droits de l'Homme  
CEDAW : Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (Convention sur l'Élimination de Toutes Formes de Discrimination à l'égard des Femmes)  
CEFOTRAR : Centre de Formation des Travailleurs Rwandais  
CGRA : Commissariat-Général aux Réfugiés et aux Apatrides  
CIAC : Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques  
CIMIC : Civil Military Co-operation (Coopération civile-militaire)  
CIRE : Certificat d'Inscription au Registre des Étrangers  
CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies  
CSW : Commission on the Status of Women (Commission de la Condition de la Femme)  
CTB : Coopération Technique Belge  
CVE : Countering Violent Extremism (Lutter contre l'extrémisme violent)  
DDR : Désarmement, Démobilisation et Réintégration  
DECT : Direction exécutive du Comité contre le terrorisme  
DG Comm : Direction Générale Communication du Ministère de la Défense  
DGD : Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

DG HR : Direction générale Human Resources du Ministère de la Défense  
DG JUR : Direction générale Appui juridique et Médiation du Ministère de la Défense  
DG MR : Direction générale Material Resources du Ministère de la Défense  
EASO : European Asylum Support Office (Bureau Européen d'Appui en matière d'Asile)  
Enabel : Agence belge de développement  
EPU : Examen Périodique Universel  
FAO : United Nations Food and Agriculture Organization (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU)  
Fedasil : Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile  
FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population  
FPS : Femmes, Paix et Sécurité  
GAP II : EU Gender Action Plan II 2016-2020 (le deuxième Plan d'action sur l'égalité des sexes de l'UE)  
GENAD : Gender Advisor  
GFP : Gender Focal Point  
GREVIO : Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe  
IEFH : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes  
ILA : Initiative Locale d'Accueil  
M.B. : Moniteur Belge  
MC : Military Committee (Comité Militaire)  
MGF : Mutilations Génitales Féminines  
MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali  
NCGP : NATO Committee on Gender Perspectives  
OCAM : Organe de coordination pour l'analyse de la menace  
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
OE : Office des Étrangers  
OIT : Organisation internationale du Travail  
ONG : Organisation non gouvernementale  
ONU : Organisation des Nations Unies  
ONUAA : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture  
ONU Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes  
OQT : Ordre de Quitter le Territoire  
OSCE : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe  
OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord  
PBC : Peacebuilding Commission (Commission de consolidation de la paix)  
PIC : Programme Indicatif de Coopération  
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement  
POLFED : Police Fédérale  
PAN : Plan d'action national  
PAM : Programme alimentaire mondial

PSDC : Politique de sécurité et de défense commune  
RCSNU : Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies  
RDC : République Démocratique du Congo  
RSM : Resolute Support Mission de l'OTAN en Afghanistan  
RSNU : Rapporteur spécial des Nations Unies  
RSS : Réforme du secteur de la sécurité  
RSSG : Représentant-e Spécial-e du Secrétaire général  
SDSR : Santé et droits sexuels et reproductifs  
SEAE : Service européen pour l'action extérieure  
SPF : Service Public Fédéral  
TCA : Traité sur le Commerce des Armes  
UE : Union européenne  
UN-Habitat : United Nations Human Settlements Programme (Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains)  
UNHCR : Office of the United Nations High for Refugees (Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés)  
UNICEF : United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)  
UNPoA : United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons (Programme d'Action des Nations Unies concernant les Armes Légères et de Petit Calibre)  
UNRWA : United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient)  
UNSCR : United Nations Security Council Resolution (Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies)  
UN Women : United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes)

## Annexe 2 : Documents concernant l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité

### 1. Nations Unies

- RCSNU 1325  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1325\(2000\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1325(2000))
- RCSNU 1820  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1820\(2008\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1820(2008))
- RCSNU 1888  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1888\(2009\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1888(2009))
- RCSNU 1889  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1889\(2009\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1889(2009))
- RCSNU 1960  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/1960\(2010\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/1960(2010))
- RCSNU 2106  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/2106\(2013\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/2106(2013))
- RCSNU 2122  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/2122\(2013\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/2122(2013))
- RCSNU 2242  
[http://www.undocs.org/fr/S/RES/2242\(2015\)](http://www.undocs.org/fr/S/RES/2242(2015))
- RCSNU 2467  
[https://www.undocs.org/fr/S/RES/2467\(2019\)](https://www.undocs.org/fr/S/RES/2467(2019))
- RCSNU 2493  
[https://www.undocs.org/fr/S/RES/2493\(2019\)](https://www.undocs.org/fr/S/RES/2493(2019))
- Les femmes, la paix et la sécurité. Rapport du Secrétaire général concernant les indicateurs pour suivre l'application de la résolution 1325 (2000)  
<http://undocs.org/fr/S/2010/173>

- Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix. Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies  
[http://wps.unwomen.org/pdf/fr/GlobalStudy\\_FR\\_Web.pdf](http://wps.unwomen.org/pdf/fr/GlobalStudy_FR_Web.pdf)

## 2. Union européenne

- EU Strategic Approach to Women, Peace and Security  
<https://www.consilium.europa.eu/media/37412/st15086-en18.pdf>
- EU Action Plan on Women, Peace and Security (WPS) 2019-2024  
<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11031-2019-INIT/en/pdf>

## 3. Belgique

- Femmes, Paix et Sécurité - Plan d'action national belge pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU  
[http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/femmes\\_paix\\_et\\_securite\\_plan\\_daction\\_national\\_belge\\_pour\\_la\\_mise\\_en\\_oeuvre\\_de\\_la](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/femmes_paix_et_securite_plan_daction_national_belge_pour_la_mise_en_oeuvre_de_la)
- Plan d'action national belge Femmes, Paix et Sécurité: Etat de la situation - Décembre 2011  
[http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/plan\\_daction\\_national\\_belge\\_femmes\\_paix\\_et\\_securite\\_etat\\_de\\_la\\_situation](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/plan_daction_national_belge_femmes_paix_et_securite_etat_de_la_situation)
- Deuxième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325  
[http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/nationaal\\_actieplan\\_vrouwen\\_vrede\\_veiligheid\\_2013-2016](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/nationaal_actieplan_vrouwen_vrede_veiligheid_2013-2016)
- Premier rapportage au Parlement concernant le 'Deuxième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies' - 2013-2014  
[http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/tweede\\_nationaal\\_actieplan\\_vrouwen\\_vrede\\_veiligheid\\_2013-2016\\_ter\\_uitvoering\\_van\\_vn\\_veiligheidsraadresolutie\\_1325\\_rapportage\\_2013-2014](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/tweede_nationaal_actieplan_vrouwen_vrede_veiligheid_2013-2016_ter_uitvoering_van_vn_veiligheidsraadresolutie_1325_rapportage_2013-2014)
- Deuxième rapportage au Parlement concernant le 'Deuxième Plan d'Action National 'Femmes, Paix, Sécurité' (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies' - 2015  
[http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/deuxieme\\_plan\\_daction\\_national\\_femmes\\_paix\\_securite\\_2013\\_2016\\_sur\\_la\\_mise\\_en\\_oeuvre\\_de](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/deuxieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2013_2016_sur_la_mise_en_oeuvre_de)

- Troisième rapportage au Parlement concernant le ‘Deuxième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2013-2016), sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies’ - 2016  
[http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/deuxieme\\_plan\\_daction\\_national\\_femmes\\_paix\\_securite\\_2013\\_2016\\_sur\\_la\\_mise\\_en\\_oeuvre\\_d\\_0](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/deuxieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2013_2016_sur_la_mise_en_oeuvre_d_0)
- Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021)  
[http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/troisieme\\_plan\\_daction\\_national\\_femmes\\_paix\\_securite\\_2017\\_2021](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications/troisieme_plan_daction_national_femmes_paix_securite_2017_2021)
- Premier rapportage au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021) - 2017  
[https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage\\_nap\\_vvv\\_2017\\_compilatie\\_fr.pdf](https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage_nap_vvv_2017_compilatie_fr.pdf)
- Deuxième rapportage au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021) - 2018  
[https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage\\_2018\\_pan\\_fps\\_-\\_final\\_fr.pdf](https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage_2018_pan_fps_-_final_fr.pdf)
- Troisième rapportage au Parlement concernant le Troisième Plan d’Action National ‘Femmes, Paix, Sécurité’ (2017-2021) - 2019  
[https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage\\_vvv\\_2019\\_fr.pdf](https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapportage_vvv_2019_fr.pdf)